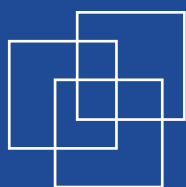




Organisation
internationale
du Travail



Sécurité et santé au travail dans les chaînes de valeur mondiales Kit de démarrage

Evaluation des facteurs incitatifs et des
contraintes pour l'amélioration de la SST
dans les chaînes de valeur mondiales et
formulation d'interventions

**GUIDE POUR LES RESPONSABLES
DE LA MISE EN ŒUVRE**



Sécurité et santé au travail dans les chaînes de valeur mondiales Kit de démarrage

Evaluation des facteurs incitatifs et des
contraintes pour l'amélioration de la SST
dans les chaînes de valeur mondiales et
formulation d'interventions

**GUIDE POUR LES RESPONSABLES
DE LA MISE EN ŒUVRE**

Copyright © Organisation internationale du Travail 2018
Première édition 2018

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel à rights@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Consultez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

Sécurité et santé au travail dans les chaînes de valeur mondiales – Kit de démarrage. Evaluation des facteurs incitatifs et des contraintes et formulation d'interventions pour l'amélioration de la SST dans les chaînes de valeur mondiales

ISBN: 978-92-2-031184-4 (web pdf)

Egalement disponible en anglais: *Occupational Safety and Health in Global Value Chains Starterkit. Assessment of drivers and constraints for OSH improvement in global value chains and intervention design*. Geneva, (2018). ISBN: 978-92-2-031183-7 (web pdf)

Egalement disponible en espagnol: *Seguridad y salud en el trabajo en las cadenas mundiales de valor – Kit de inicio. Evaluación de los incentivos y las limitaciones para la seguridad y salud en el trabajo en las cadenas mundiales de valor y formular intervenciones*. Geneva, (2018). ISBN: 978-92-2-031185-1 (web pdf)

Département GOUVERNANCE

Sécurité et santé au travail / Promotion de la santé / Agriculture / Manufacture / Chaîne d'approvisionnement mondiale / Chaîne de valeur mondiale / Entreprise multinationale / Initiative privé de conformité

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Pour toute information sur les publications et les produits numériques du Bureau international du Travail, consultez notre site Web www.ilo.org/publns.

Imprimé en Suisse

Remerciements

Le présent document a été préparé par Lou Tessier, le service de l'administration du travail, de l'inspection du travail et de la sécurité et santé au travail (LABADMIN/OSH), le département de la gouvernance et du tripartisme (GOVERNANCE) et Cassandre Guybord Cyr, consultante. Les auteurs remercient: Nancy Leppink (LABADMIN/OSH) d'avoir assuré la coordination générale et prodigué des conseils techniques; les membres du personnel du service pour leurs contributions techniques; ainsi qu'Andrew Christian, Alizée Charbonneau, Ockert Dupper, Kristina Kurths, Ana-Catalina Ramirez, Justine Tillier et Yuka Ujita pour les travaux de révision. Le processus de publication a bénéficié de l'appui de Joanne Land-Kazlauskas, Emilie Lafore et Gabriela Coll Vigo.

En outre, les auteurs tiennent à remercier les spécialistes techniques et les chercheurs internes ou externes qui ont soutenu la mise au point de l'approche et des outils méthodologiques, et en particulier: Pavan Baichoo (BIT), Marian Boquiren (chercheuse indépendante), Laetitia Dumas (BIT), Alice Faudot-Miguet (BIT), Carlos Ariel Garcia (chercheur indépendant), Luisa Guerrero (BIT), Valkyrie Hanson (BIT), Steve Hartrich (BIT), Mariana Infante Vilarroel (BIT), Michel Jahiel (Centre Technique Horticole de Tamatave), Philip James (Cardiff Work Environment Research Centre – CWERC), Frédéric Laisné-Auer (BIT), Frank Muchiri (BIT), Doris Niragire Niere (BIT), Henri Sitorus (University of Northern Sumatera), Emma Wadsworth (CWERC), David Walters (CWERC) et Catalina Zarate (Centro de Estudios Regionales Cafeteros y Empresariales).

Enfin, les auteurs sont grandement reconnaissants du soutien apporté par la Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion et la Direction générale de la coopération internationale et du développement de la Commission européenne dans le cadre de l'élaboration du présent kit de démarrage.

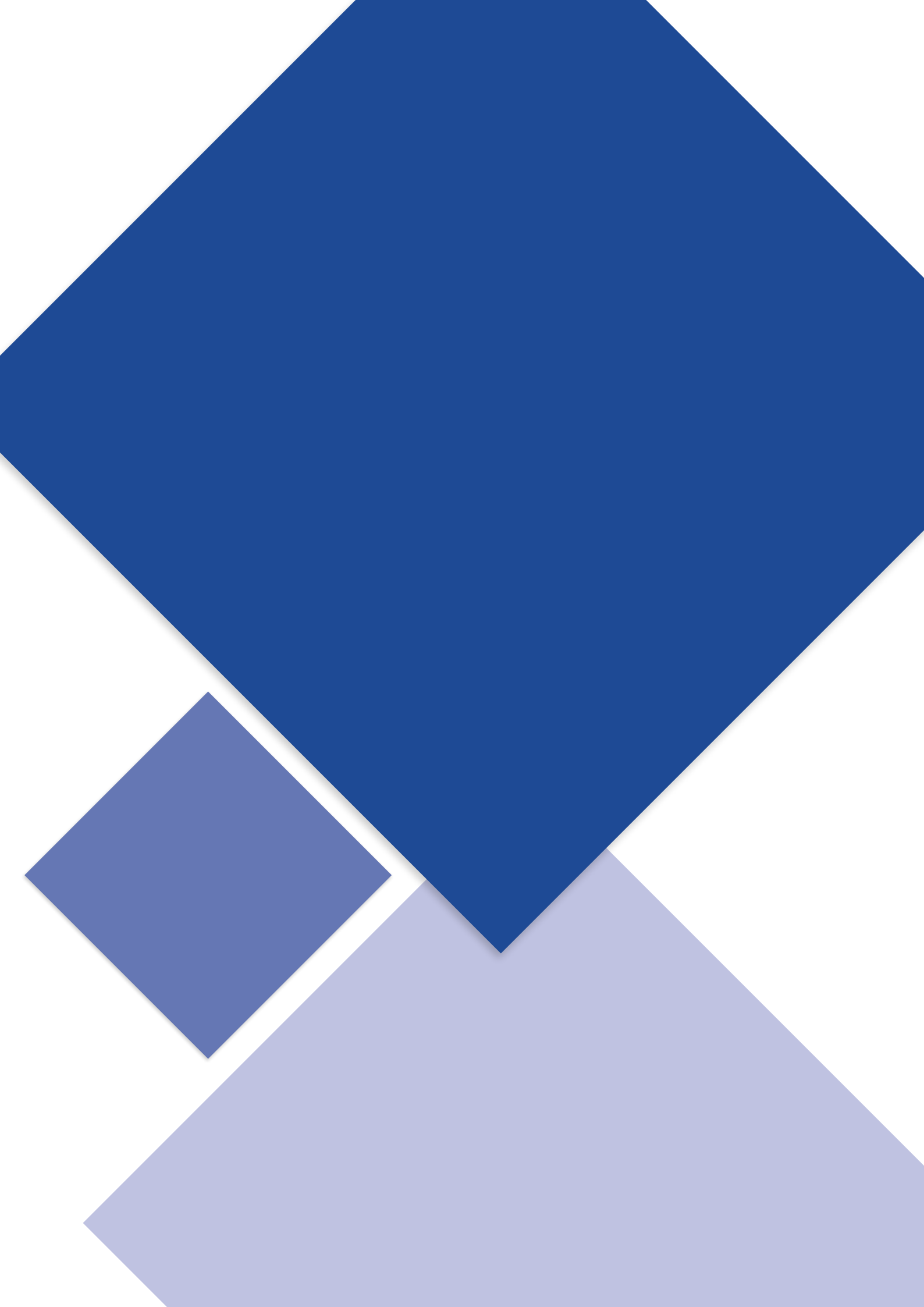


Table des matières

Remerciements	5
Sigles et acronymes	9
Introduction	11
1. Contexte	11
2. Quand utiliser ce guide?	16
Guide de l'utilisateur	19
1. Bienvenue	19
2. Structure du guide et objectifs d'apprentissage	20
3. Méthodologie: vue d'ensemble	21
4. Compétences nécessaires et outils	26
Etape 1: Sélection de la chaîne de valeur	51
1. Contexte et objectifs d'apprentissage	51
2. Extrants et calendrier	52
3. Processus de sélection de la chaîne de valeur	53
4. Outils et ressources	62
Etape 2: Cartographie de la chaîne de valeur	65
1. Contexte et objectifs d'apprentissage	65
2. Extrants et calendrier	66
3. Processus de cartographie de la chaîne de valeur	67
4. Outils et ressources	81
Etape 3: Analyse de la chaîne de valeur: Evaluation des facteurs incitatifs et des contraintes pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles	85
1. Contexte et objectifs d'apprentissage	85
2. Extrants et calendrier	86
3. Processus de recherche	88
4. Processus d'analyse des résultats et d'établissement de rapport	109
5. Outils et ressources	118

Etape 4: Formulation des interventions	123
1. Contexte et objectifs d'apprentissage	123
2. Extrants et calendrier	124
3. Processus de formulation des interventions	125
4. Outils et ressources	137
Annexe A: Cartographie des outils et ressources du Guide de démarrage	140
Annexe B: Instruments pertinents de l'OIT	142

Figure 1. Les cinq modules de formation	20
Figure 2. Vue d'ensemble des méthodes de recherche à chaque étape	22
Figure 3. Hiérarchie des contrôles	42
Figure 4. Etape 1: Sélection de la chaîne de valeur	51
Figure 5. Vue d'ensemble du processus de sélection	54
Figure 6. Exemples d'indicateurs de la SST	57
Figure 7. Etape 2: Cartographie de la chaîne de valeur	65
Figure 8. Cartographie de la chaîne de valeur	68
Figure 9. Exemple: Cartographie de la chaîne de valeur du litchi à Madagascar	69
Figure 10: Etape 3 - Analyse de la chaîne de valeur	85
Figure 11. Formulations des interventions	123
Figure 12. Pyramide des contrôles	129
Figure 13. Potentiel d'optimisation et d'impulsion pour les interventions	131

Tableaux

Tableau 1. Résultats du projet BIT-UE sur la SST dans les CAM	15
Tableau 2. Vue d'ensemble des différents types d'outils pratiques proposés dans le kit de démarrage	31
Tableau 3. Matrice de notation finale	60
Tableau 4. Matrice de sélection finale	61
Tableau 5. Exemples de dangers (liste non exhaustive)	75
Tableau 6. Matrice pour déterminer les priorités	128
Tableau 7. Evaluation des parties prenantes	131

Sigles et acronymes

CAM	Chaîne d'approvisionnement mondiale
CIT	Conférence internationale du Travail
CNaPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CVM	Chaîne de valeur mondiale
CWERC	Centre de recherche sur l'environnement de travail de l'Université de Cardiff (Cardiff Work Environment Research Centre)
EPI	Equipement de protection individuelle
G20	Le Groupe des Vingt
GIZ	Agence de coopération internationale allemande pour le développement (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit)
IDE	Investissements directs à l'étranger
ISO	Organisation internationale de normalisation
IVP	Initiative de vérification privée
LEGOSH	Base de données mondiale de l'OIT sur la législation en matière de sécurité et santé au travail
ODD	Objectif de développement durable
OIT	Organisation internationale du Travail
ONG	Organisation non gouvernementale
OSH-GAP	Initiative mondiale de l'OIT pour une action préventive dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail
PCAD	Plan-cadre des Nations Unies pour le développement
PPTD	Programme par Pays pour la Promotion du Travail Décent
RFF	Régime de fruits frais
SMIE	Société Médicale Inter-Entreprises
SST	Santé et sécurité au Travail
TdR	Termes de référence
ZFE	Zone franche d'exportation



Introduction

1. Contexte

1.1 Complémentarité stratégique

La protection des travailleurs contre les décès liés au travail, les maladies professionnelles et les accidents du travail est un domaine d'action prioritaire de l'Organisation internationale du Travail (OIT) depuis sa création. Inscrite dans le Préambule de la Constitution de l'OIT de 1919¹, elle est toujours d'actualité. Les principes de l'OIT en matière de sécurité et de santé au travail (SST) sont énoncés dans la convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981; la convention (n° 161) sur les services de santé au travail, 1985; et la convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006. La stratégie mondiale en matière de SST adoptée en 2003 préconise une approche intégrée qui combine plus efficacement les normes de l'OIT avec d'autres moyens d'action, tels que le plaidoyer, la sensibilisation, le développement des connaissances, la diffusion des informations et la coopération technique afin de donner plus de retentissement à leur action et à leur utilité.

L'importance de la SST se reflète dans les priorités programmatiques de l'OIT. L'Initiative mondiale pour une action préventive dans le domaine de la SST (OSH-GAP, d'après le sigle anglais) est l'un des cinq programmes phares de l'OIT, dont l'objectif est de favoriser la création d'une culture mondiale de prévention dans le but de réduire l'incidence des décès, des accidents et des maladies liés au travail. OSH-GAP définit les domaines spécifiques qui nécessitent une attention particulière, notamment:

- la prévention des dangers et des risques en matière de SST dans les chaînes d'approvisionnement mondiales (CAM);
- la prévention dans des secteurs tels que l'agriculture et la construction, qui nécessitent une attention particulière compte tenu des risques et dangers persistants et graves qu'ils impliquent pour la SST, de leur contribution au développement économique tant au niveau national que mondial, et de la part et de la composition de la main-d'œuvre dans ces secteurs;

1 Elle a été réaffirmée dans la Déclaration de Philadelphie (1944), puis dans la Déclaration de Séoul (2008) dans laquelle le droit à un milieu de travail sûr et salubre est reconnu en tant que droit humain fondamental et pas uniquement en tant que droit du travail.

- les groupes particulièrement vulnérables, tels que les jeunes travailleurs, qui sont plus souvent victimes d'accidents du travail que les autres.

Le programme vise à atteindre cet objectif général en:

- stimulant la demande de lieux de travail sûrs et salubres;
- renforçant les capacités nationales pour répondre aux problèmes de SST afin d'assurer la durabilité des interventions;
- renforçant les connaissances par l'élaboration d'indicateurs de SST qui orientent l'action préventive et les méthodologies de collecte des données sur la SST, et la conduite de recherches pour mieux comprendre les enjeux d'une prévention efficace en matière de SST et les facteurs incitatifs potentiels, notamment dans les CAM;
- forgeant des partenariats stratégiques et en soutenant les professionnels de la SST, les institutions et les réseaux aux niveaux national, régional et mondial.

Grâce à ces interventions, le programme phare OSH-GAP vise à apporter une contribution significative au Programme de développement durable à l'horizon 2030, et en particulier à l'objectif 8 concernant le travail décent et la croissance économique. Les travaux du programme renforceront également les progrès déjà réalisés pour l'objectif 3 relatif à la santé et au bien-être. Le programme phare a mis sur pied le projet conjoint BIT-UE visant à améliorer la base de connaissances et la sécurité et la santé dans les CAM en appui aux travaux du G20 sur la sécurité des lieux de travail, et organise l'initiative du Fonds Vision Zéro (VZF)², qui est un instrument de coopération au développement axé sur la réduction des accidents du travail et maladies professionnelles dans les secteurs liés aux CAM.

Pour l'exercice biennal 2018-2019, l'OIT a défini dix objectifs dans le cadre de son programme, dont l'un sera spécifiquement axé sur la sécurité au travail, y compris dans les CAM (Résultat 7: promouvoir la sécurité au travail et la conformité des lieux de travail, y compris dans les CAM). L'adoption de ce résultat a été motivée par la discussion de la Conférence internationale du Travail (CIT) sur le travail décent dans les CAM (juin 2016). La formulation du résultat peut être interprétée comme une tentative d'intégrer, dans la manière traditionnelle de travailler sur la SST, une dimension qui tient compte de la dynamique du marché sur les lieux de travail, car cette dernière peut influencer sur les conditions de travail et la SST.

Comme le souligne la résolution adoptée en juin 2016 par la CIT,³ les CAM sont complexes et diverses, et leur impact sur les conditions de travail, y compris sur la SST, n'est pas suffisamment documenté. Pour faire face à cet enjeu, l'OIT a adopté un Programme d'action

2 Pour plus d'informations sur cette initiative, veuillez consulter le site: http://www.ilo.org/safework/projects/WCMS_616109/lang--fr/index.htm (consulté le 12 juillet 2018).

3 «Les chaînes d'approvisionnement mondiales sont complexes, diverses et morcelées. Dans les secteurs du textile, de l'habillement, du commerce de détail, de la chaussure, de l'automobile, de l'agroalimentaire, de la pêche et des produits de la mer, de l'électronique, de la construction, du tourisme, de l'hôtellerie-restauration, de l'horticulture et des transports, entre autres secteurs, le nombre des chaînes d'approvisionnement mondiales s'est accru, à la faveur du progrès technologique. Elles ont contribué à la croissance économique, à la création d'emplois, à la réduction de la pauvreté et à l'entrepreneuriat et peuvent contribuer à la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle. Elles peuvent être un moteur du développement en favorisant les transferts de technologie, l'adoption de nouvelles méthodes de production et l'évolution vers des activités à plus forte valeur ajoutée, ce qui renforcerait le développement des qualifications, la productivité et la compétitivité. (...) Parallèlement, des défaillances à tous les niveaux des chaînes d'approvisionnement mondiales ont contribué à des déficits de travail décent concernant les conditions de travail dans les domaines de la sécurité et de la santé au travail, des salaires et du temps de travail, et ont une incidence sur la relation de travail et les protections qu'elle peut apporter.» CIT: résolution concernant le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales à la suite de la discussion générale sur la base du rapport IV, intitulé Le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, 105^e session, 2016.

2017-2021 sur le travail décent dans les CAM qui identifie la génération et le partage des connaissances comme un domaine d'action spécifique. La résolution souligne également les possibilités qu'offrent les CAM de promouvoir le travail décent. La méthodologie exposée dans le présent kit de démarrage étudie les modalités de mise en œuvre de ces possibilités pour la promotion de la SST et, à terme, l'amélioration des résultats en matière de SST au sein des CAM et au-delà. L'élaboration de cette méthodologie est une contribution directe du Programme d'action 2017-2021 de l'OIT sur le travail décent dans les CAM, en parallèle duquel elle a été développée.

L'objectif 8 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 consiste à «promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous». La cible 8.8 de l'objectif 8 consiste à «défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes migrantes, et ceux qui ont un emploi précaire». Pour garantir un suivi des activités mondiales liées à la cible 8.8, les pays doivent établir un rapport sur les taux de «fréquence des accidents du travail mortels et non mortels, par sexe et statut au regard de l'immigration». Avec cette cible et cet indicateur, la SST constitue une des priorités du développement durable et exige une action concertée. L'interconnectivité entre les objectifs de développement durable (ODD) et l'intégration horizontale du Programme à l'horizon 2030 permet de renforcer la contribution des CAM en faveur d'une croissance équitable et inclusive à condition qu'il existe une meilleure cohérence entre les objectifs économiques notamment en matière de SST, et des conditions de travail décentes.

1.2 Processus d'élaboration de la méthodologie

Cette méthodologie a été conçue dans le cadre du projet conjoint BIT-UE visant à améliorer la base de connaissances et la sécurité et la santé dans les CAM en appui aux travaux du G20 sur la sécurité des lieux de travail (2016-2017). Grâce à ce projet, la méthodologie a été élaborée et testée dans trois pays: la Colombie, l'Indonésie et Madagascar. Dans chaque pays, les responsables du projet ont sélectionné une chaîne de valeur mondiale (CVM) de l'alimentation et de l'agriculture (respectivement le café, l'huile de palme et le litchi), analysé les facteurs incitatifs et les contraintes pour la SST dans chaque CVM et diffusé les résultats. Dans cette optique, le projet s'est fait en partenariat avec le Centre de recherche sur l'environnement de travail de Cardiff (CWERC) pour l'élaboration de l'approche méthodologique. La méthodologie a ensuite été adaptée et appliquée au Myanmar et à Madagascar dans le cadre d'un projet financé par VZF sur les CVM du textile et de l'agriculture. Cette mise à l'essai supplémentaire, y compris dans l'industrie manufacturière, offre la possibilité de continuer à développer et à affiner les outils présentés dans le présent kit de démarrage.

L'objectif de ce projet conjoint BIT-UE sur la SST dans les CAM était de générer des connaissances sur le thème de la SST dans le cadre des discussions sur le travail décent dans les CAM et sur les points d'entrée possibles pour élaborer des modèles d'intervention afin d'améliorer les résultats en matière de SST dans les CAM et au-delà. Pour atteindre cet objectif, le projet devait permettre de comprendre la dynamique existante dans les CAM ainsi que leur contexte économique et institutionnel en vue d'identifier les facteurs incitatifs et les contraintes pour l'amélioration de la SST qui peuvent résulter de relations commerciales spécifiques dans la chaîne d'approvisionnement ou au sein de l'environnement institutionnel et politique des pays fournisseurs et consommateurs.

La décision de se concentrer sur le secteur de l'alimentation et de l'agriculture a été prise au cours de la phase initiale du projet, qui révèle: a) que la majeure partie de la documentation existante sur la SST dans les CAM/CVM porte essentiellement sur les fournisseurs de

premier rang dans les pays d'approvisionnement, et b) qu'un certain nombre d'initiatives de l'OIT portaient déjà sur les secteurs manufacturiers de l'exportation et ont déjà produit des données importantes sur la SST, ainsi que sur les réussites et les échecs des modèles d'intervention existants⁴.

La littérature universitaire et la recherche existante soulignent le déficit de connaissances sur la SST dans les CVM et les répercussions de ces dernières sur les chaînes de valeur orientées vers le marché intérieur⁵. Les recherches disponibles tendent à présenter les caractéristiques ci-après.

- a. Elles adoptent une approche descendante, et tentent de suivre les CVM en prenant comme point de départ l'acheteur global dans un pays consommateur. Cette approche tend à être limitative, car les acteurs en amont de la chaîne ont souvent une visibilité et une traçabilité limitées sur les premières étapes de la production dans la chaîne de valeur. Par conséquent, la plupart des documents et des données disponibles se concentrent surtout sur les fournisseurs de premier rang dans les pays d'approvisionnement.
- b. Elles sont principalement axées sur la manufacture, ce qui limite grandement l'impact des facteurs environnementaux sur les risques du lieu de travail, et néglige souvent les principales contraintes liées aux fonctions d'inspection et de soutien en milieu rural (voir, par exemple, le Secrétariat de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, 2015)⁶.

Le même phénomène se produit dans les grands programmes et initiatives relatifs au travail décent dans les CVM. Les outils sont insuffisants pour a) suivre les CVM du début à la fin; b) évaluer les conditions en matière de SST aux différentes étapes de la production et en évaluer les causes profondes; et c) comprendre les conditions spécifiques dans lesquelles la chaîne de valeur opère. Il est essentiel de disposer de ces informations pour formuler des interventions pertinentes selon le contexte (permettant d'utiliser les points de levier existants dans la chaîne de valeur) et qui amélioreront efficacement les résultats en matière de SST (axées sur les résultats et impliquant des acteurs qui ne travaillent pas habituellement sur les questions de SST).

Les recherches menées dans le cadre du projet conjoint BIT-UE visant à améliorer la base de connaissances et la sécurité et la santé dans les chaînes d'approvisionnement mondiales en appui aux travaux du G20 sur la sécurité des lieux de travail peuvent orienter l'action de l'OIT dans la promotion de la SST et du Programme d'action 2017-2021 sur le travail décent dans les CAM. Le projet a notamment mis en évidence trois conclusions principales: a) l'importance de comprendre le fonctionnement des CVM dans leur intégralité afin de proposer des interventions visant à améliorer efficacement la SST au sein de ces chaînes et au-delà;

4 Voir: The Impact Evaluation, Vol. 1, Better Work Programme, Brown, 2016. Disponible à l'adresse: <https://betterwork.org/dev/wp-content/uploads/2016/09/Tufts-University-Final-IA.pdf> (consulté le 12 juillet 2018).

5 Voir:

- EU-OSHA, 2012, [en ligne] https://osha.europa.eu/fr/tools-and-publications/publications/literature_reviews/promoting-occupational-safety-and-health-through-the-supply-chain/view (consulté le 12 juillet 2018).
- Walters et James, 2010, [en ligne] http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---sector/documents/publication/wcms_160793.pdf (consulté le 12 juillet 2018).
- White et Benjamin, 2003, [en ligne] http://www.hse.gov.uk/research/hsr_pdf/2003/hsr03-06.pdf (consulté le 12 juillet 2018).

6 Secrétariat de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, Quatrième session, 28 septembre – 2 octobre 2015, The business case for knowing chemicals in products and supply chains. Genève. [En ligne] Disponible à l'adresse: <http://www.saicm.org/Meetings/ICCM4/tabid/5464/language/en-US/Default.aspx> (consulté le 12 juillet 2018).

b) l'importance du rôle des systèmes nationaux de SST (dans lesquels opèrent les CVM) et la nécessité de combler les lacunes importantes en matière de données sur les résultats de la SST dans les pays fournisseurs; et c) la nécessité de mobiliser un large éventail d'acteurs sur le thème de la SST et du bien-être au travail dans les réseaux de production et les fonctions d'inspection et de soutien, ce qui suppose un engagement politique soutenu dans ce sens.

En ce qui concerne le premier point, le projet a élaboré une méthode qui pourrait devenir un outil permettant de mettre au point des interventions qui amélioreraient efficacement la SST au sein des CVM et au-delà. En effet, la méthodologie permet d'identifier:

- a. les principaux dangers, risques et vulnérabilités à différents échelons de la chaîne de valeur;
- b. les pratiques commerciales et les lacunes institutionnelles qui causent ces vulnérabilités;
- c. les acteurs, les incitatifs et les capacités pour contribuer à l'amélioration de la SST;
- d. une combinaison d'interventions publiques et privées qui peuvent améliorer les résultats en matière de SST.

En se fondant sur des connaissances approfondies de la dynamique de la chaîne de valeur ainsi que du marché et du système institutionnel dans lesquels elle opère, les points d'entrée pour l'amélioration de la SST au sein et au-delà de la chaîne de valeur peuvent être identifiés puis transformés en modèles d'intervention. Le présent kit de démarrage fournit des outils opérationnels pour mettre en œuvre cette méthodologie.

Tableau 1. Résultats du projet BIT-UE sur la SST dans les CAM

Résultats du projet BIT-UE sur la SST dans les CAM

- Résumé des résultats. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/safework/projects/WCMS_532693/lang--fr/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].
- Perspectives de différents champs d'investigation. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/safework/projects/WCMS_631164/lang--fr/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].
- Principaux résultats de recherche. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/safework/projects/WCMS_554169/lang--en/index.htm (en anglais) [consulté le 12 juillet 2018].
- Etudes de cas des facteurs incitatifs et des contraintes pour l'amélioration de la SST dans trois CVM (Colombie, Indonésie, Madagascar). Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---lab_admin/documents/publication/wcms_593288.pdf (en anglais) [consulté le 12 juillet 2018].
- Résumé exécutif des études de cas. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/safework/projects/WCMS_613346/lang--fr/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].

2. Quand utiliser ce guide?

2.1 Résultats escomptés

Le principal résultat est la formulation d'interventions adaptées et fondées sur des données probantes pour prévenir efficacement les accidents du travail et les maladies professionnelles dans une chaîne de valeur mondiale donnée et au-delà (soit, d'exploiter au maximum les effets d'entraînement).

2.2 Extrants escomptés

Les extrants auxquels nous pouvons nous attendre après l'application du kit de démarrage sont décrits ci-après:

- a.** Une compréhension holistique d'une chaîne de valeur donnée, de son contexte institutionnel, de ses facteurs incitatifs et contraintes pour le travail décent, en particulier la SST, et des répercussions de ces éléments sur la nature, la gravité et la probabilité de dommages résultant de l'exposition aux dangers et risques professionnels sur le lieu de travail et de leur impact sur les différents groupes de travailleurs de la chaîne de valeur.
- b.** Une identification des points d'entrée stratégiques en vue d'une amélioration, qui peuvent être différents des interventions traditionnelles en matière de SST, comme ils sont parfois multidimensionnels et indirectes, ou liés à d'autres conditions de travail et d'emploi interdépendantes.
- c.** Une base pour le développement, la planification et la mise en œuvre du projet en s'inspirant des modèles d'intervention conçus.

2.3 Public ciblé

Le présent kit de démarrage est conçu pour orienter les professionnels du développement chargés de projets visant à lutter contre les accidents et les maladies dans les chaînes de valeur mondiales à:

- a.** choisir une chaîne de valeur ayant un potentiel d'amélioration et de réplication en matière de SST;
- b.** analyser la chaîne de valeur pour comprendre son fonctionnement et les influences qui sont à l'œuvre et influencent les résultats en matière de SST;
- c.** adapter les modèles d'intervention qui améliorent effectivement la prévention des accidents et des maladies et positionner leur propre organisation dans ce modèle d'intervention.
- d.** Dans le présent guide, l'accent est mis sur le positionnement de l'OIT dans les modèles d'intervention, puisque ce guide vise principalement les personnes chargées de la mise en œuvre des projets de l'OIT.

2.4 Objectif d'apprentissage

Les principaux objectifs de ce kit de démarrage sont de fournir au public ciblé les connaissances et les outils nécessaires à la mise en œuvre de la méthodologie, en particulier:

- a. les objectifs, le flux, les compétences techniques, les exigences logistiques ainsi que le calendrier de mise en œuvre de la méthodologie (disponibles dans le présent document);
- b. des outils prêts à être adaptés à chaque projet et au contexte du pays pour chaque étape de la méthodologie pour inclure la sélection, la cartographie, l'analyse et la formulation d'interventions de la chaîne de valeur (disponibles dans la boîte à outils qui accompagne ce kit de démarrage).

Le kit de démarrage est composé du présent document ainsi que d'une boîte à outils regroupant différents outils qui pourront être adaptés à votre propre contexte. Le guide et la boîte à outils sont disponibles en version téléchargeable en ligne, au format USB ainsi que sur la plateforme interactive E-Campus⁷, qui offre une expérience plus interactive et permet d'accéder à des vidéos illustratives pour chaque étape du présent guide.

2.5 Limites

L'approche méthodologique choisie repose sur un examen des sources secondaires ainsi que sur une collecte de données qualitatives primaires. Une approche qualitative a été conçue pour comprendre les causes profondes qui ont conduit à l'élaboration de facteurs incitatifs et de contraintes en matière de SST dans chaque CVM donnée et voir dans quelle mesure ces facteurs et contraintes pourraient être mis à profit pour améliorer la SST. Pour atteindre ce niveau de compréhension, il est primordial de recueillir des données sur l'expérience des différents acteurs impliqués dans chaque chaîne de valeur, ainsi que sur le contexte de marché et l'environnement institutionnel. Par définition, les résultats de la recherche conduite selon la présente méthodologie sont qualitatifs et ne peuvent pas être utilisés à des fins quantitatives.

Les données quantitatives sur la main-d'œuvre, la SST et le commerce figurant dans la méthodologie doivent être collectées à partir de sources secondaires et de bases de données nationales et internationales. Ces données sont donc soumises aux limites des méthodologies utilisées dans chaque base de données pour la collecte de données primaires et la méthode d'agrégation.

Enfin, la méthodologie devant être appliquée dans un laps de temps limité, les résultats ne reflètent pas l'évolution des perceptions, des pratiques et des résultats en matière de SST au fil du temps. Le présent document offre donc un aperçu de la situation au moment où la recherche sur le terrain a été effectuée.

⁷ Disponible à l'adresse: <https://ecampus.itcilo.org/course/view.php?id=852> (consulté le 12 juillet 2018).



Guide de l'utilisateur

1. Bienvenue

Kit de démarrage sur la santé et la sécurité au travail dans les chaînes de valeur mondiales

Dans ce document, vous trouverez tout le matériel nécessaire pour adapter et mettre en œuvre une méthodologie permettant de définir des modèles d'intervention qui contribueront efficacement à l'amélioration de la SST dans une chaîne de valeur mondiale et un contexte national spécifiques.

Le kit est composé du présent document et d'une boîte à outils que vous pourrez adapter en fonction de votre contexte. Le guide et la boîte à outils sont disponibles en version téléchargeable en ligne, au format USB ainsi que sur la plateforme interactive E-Campus⁸.

Ce premier chapitre est constitué du guide de l'utilisateur. Il fournit les justifications sous-jacentes à la méthodologie, explique comment suivre les différentes étapes et présente les enseignements tirés de l'expérience des pays pilotes. Il présente également les concepts et les définitions clés ainsi que les outils de formation nécessaires à la mise en œuvre des quatre étapes et à la production d'un rapport final.

L'objectif principal de ce premier chapitre est de présenter le kit de démarrage et d'apporter des précisions sur l'utilisation correcte de la méthodologie pour atteindre les résultats escomptés.

Après avoir consulté le guide de l'utilisateur, vous pourrez:

- a. reconnaître les étapes et le calendrier de mise en œuvre nécessaires;
- b. identifier et comprendre les concepts clés nécessaires à la mise en œuvre;
- c. comprendre la structure et les limites de la méthodologie.

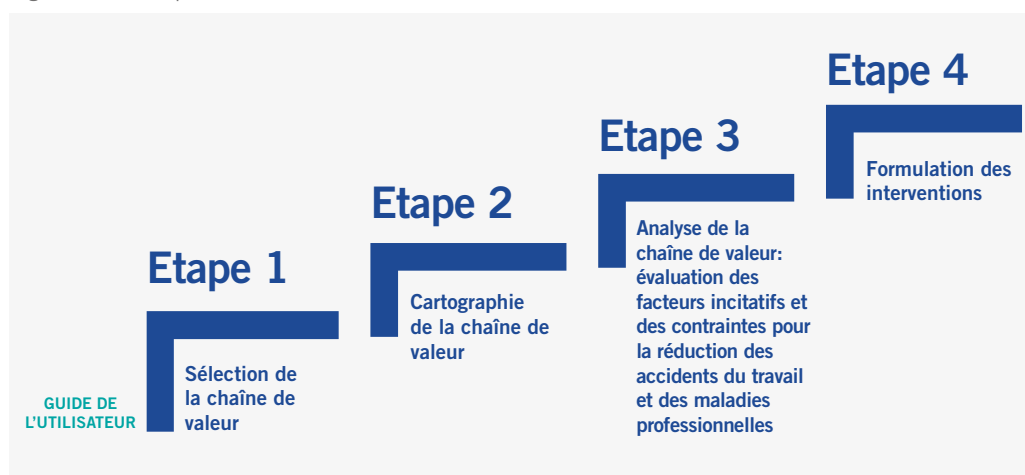
⁸ Disponible à l'adresse: <https://ecampus.itcilo.org/course/view.php?id=852> (consulté le 12 juillet 2018).

2. Structure du guide et objectifs d'apprentissage

2.1 Structure du guide

Le kit de démarrage comprend cinq modules, y compris le guide de l'utilisateur et les quatre étapes de la méthodologie.

Figure 1. Les cinq modules de formation



La méthodologie comporte plusieurs étapes, même si certains extrants, comme la cartographie de la chaîne de valeur, pourront être finalisés par un processus itératif entre plusieurs étapes. La méthodologie est adaptée de l'approche des systèmes de marché pour le travail décent⁹, pour laquelle il existe déjà du matériel et des guides de formation référencés tout au long du présent document. Plutôt que de répéter les éléments méthodologiques que l'on retrouve dans l'approche initiale, le présent guide se concentrera sur les aspects spécifiques qui doivent être pris en compte pour améliorer la SST dans les CVM. A chaque étape, la documentation pertinente et les guides existants seront référencés afin que vous puissiez y accéder facilement.

Chaque étape est structurée de la même manière selon quatre sous-parties décrites ci-après.

a) Contexte et objectifs d'apprentissage

- Vue d'ensemble de l'étape.
- Pour franchir une étape, il convient d'atteindre un ensemble d'objectifs d'apprentissage. Cependant, ils doivent être adaptés à votre situation.

b) Extrants et calendrier

- Les résultats de chaque étape sont clairement définis. A la fin des processus de l'étape, les extrants définis doivent être réalisés.

9 Ripley, M. 2016. A Market Systems Approach to Decent Work (Genève). Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---ifp_seed/documents/briefingnote/wcms_537327.pdf (consulté le 12 juillet 2018).

- Pour chaque étape, un calendrier est établi. Il ne s'agit que d'une suggestion qui doit être adaptée à votre situation. Il fournit également des informations sur la portée de l'étape ainsi que sur les ressources humaines nécessaires.

c) Processus

- Chaque étape doit suivre une méthode adaptée au contexte.
- L'information sera fournie par l'intermédiaire d'une étude documentaire, d'entretiens ou des deux, ainsi que de modèles, le cas échéant.

d) Outils et ressources

- Un ensemble de ressources est fourni. Les termes de référence, les outils de recherche, les modèles et le matériel de formation sont disponibles pour compléter les extraits de chaque étape.
- Pour chaque étape, des concepts sont définis pour toute référence et précision, et une bibliothèque concise est mise à votre disposition pour approfondir vos connaissances sur les points clés du processus.

3. Méthodologie: vue d'ensemble

3.1 Objectifs

L'objectif principal est de proposer des interventions sur mesure pour améliorer la SST et, à terme, réduire les accidents du travail et les maladies professionnelles dans une chaîne de valeur mondiale spécifique.

3.2 Approche

Il s'agit d'une approche ascendante adaptée de l'Approche Systémique du Travail Décent ¹⁰ (Market Systems Development for Decent Work Approach), assortie de composantes permettant de fournir une vue d'ensemble des dangers et des risques professionnels, des pratiques et des résultats en matière de SST dans la chaîne de valeur, d'adapter les interventions qui réduiront les accidents du travail et les maladies professionnelles et amélioreront le bien-être dans les CVM.

Les principales innovations comprennent l'identification des risques et des dangers professionnels ainsi que l'identification des profils de vulnérabilité. Les profils de vulnérabilité sont définis comme les caractéristiques de groupes spécifiques de travailleurs permettant d'établir un lien entre l'exposition aux risques et dangers professionnels et les facteurs qui rendent les travailleurs plus susceptibles d'être exposés à de tels dangers et risques ou les lacunes en matière de capacité à faire face aux conséquences d'une telle exposition. Ces facteurs incluent d'autres éléments clés du travail décent, en particulier:

- l'accès effectif aux services de SST (services d'identification, de mesure et de contrôle des risques, services de santé au travail¹¹, formation sur la SST, etc.);

¹⁰ Ripley, M. 2016. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---ifp_seed/documents/briefingnote/wcms_537327.pdf (en anglais) (consulté le 12 juillet 2018).

¹¹ Dans le sens de la convention (n°161) sur les services de santé au travail, 1985.

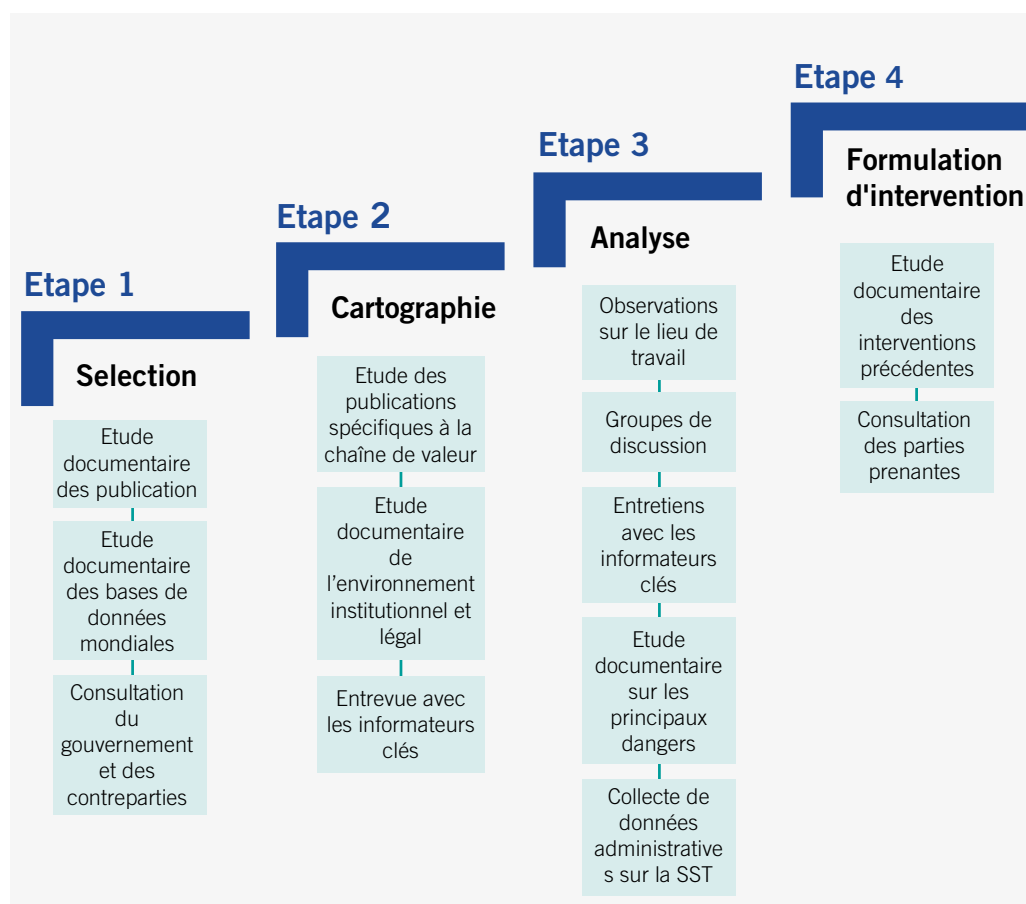
- le statut dans l'emploi;
- les conditions de travail, en particulier les heures de travail, la structure des salaires, etc.;
- une protection sociale efficace (en particulier les régimes qui peuvent influencer sur l'incidence des accidents du travail tels que la santé, la maladie, la protection de la maternité et la réparation en cas d'accidents du travail);
- le niveau d'organisation des employeurs, des travailleurs, des producteurs.

Cette méthode permet d'identifier les pratiques commerciales et les lacunes des politiques dans lesquelles les vulnérabilités sont enracinées. Comprendre ces causes profondes permet d'apporter des réponses adaptées et durables à tous les niveaux de la chaîne de valeur.

3.3 Etapes

Les deux premières étapes consistent essentiellement en des examens sur dossier, la troisième en des observations sur le lieu de travail, des entretiens et des groupes de discussion, et la quatrième étape en des analyses et des consultations avec les parties prenantes. La figure ci-dessous illustre les méthodes de recherche utilisées à chaque étape.

Figure 2. Vue d'ensemble des méthodes de recherche à chaque étape



3.3.1 Etape 1: Sélection de la chaîne de valeur

Objectif: Sélectionner le ou les chaîne(s) de valeur à étudier.

Méthode: Etude documentaire.

Le responsable de la mise en œuvre définira les indicateurs par sujet, évaluera l'état de la chaîne de valeur pour chaque sujet et utilisera une méthode de notation pour le choix final entre deux (2) et cinq (5) chaînes de valeur. Comme ce choix doit être adapté aux contextes spécifiques des pays, les priorités nationales définies par le gouvernement sont essentielles pour orienter la décision. En outre, cinq (5) thèmes sont proposés:

- a. la position sur le marché;
- b. l'emploi, les conditions de travail et la SST;
- c. le statut environnemental et social;
- d. l'organisation et la réglementation du secteur; et
- e. le potentiel de transférabilité.

3.3.2 Etape 2: Cartographie de la chaîne de valeur

Objectif: Effectuer une cartographie des chaînes d'approvisionnement sélectionnées et de leur environnement de marché¹² qui sera utilisée pour procéder à l'échantillonnage des informateurs clés et des lieux de travail à observer à l'étape suivante.

Méthode: Etude documentaire de toutes les sources d'information disponibles et des contacts possibles avec les principaux partenaires du projet (par exemple, les services gouvernementaux chargés de la SST) et les acteurs de la chaîne de valeur.

La cartographie de la chaîne d'approvisionnement fournit les éléments décrits ci-après.

- a. Une typologie détaillée des acteurs: décrit la structure et le flux de la chaîne en **regroupements logiques** (les différents acteurs de la chaîne, les liens entre eux et l'ensemble des opérations de la chaîne, de la préproduction au consommateur, bien que des informations moins détaillées seront fournies pour la partie de la chaîne d'approvisionnement qui se trouve hors du pays).
- b. Une vision de l'étendue de la chaîne: quantifie la chaîne de valeur (taille et importance des principaux acteurs, volume de production, nombre d'emplois, destination et concentration des ventes et des exportations, répartition géographique, mesures incitatives économiques existantes ou cadre politique et réglementaire spécifique).
- c. Une identification des fonctions de soutien: donne une vue d'ensemble du système de marché dans lequel la chaîne de valeur fonctionne (les principaux acteurs, la taille et le type, le cadre réglementaire et les autorités responsables – généralement, mais pas exclusivement, le ministère responsable du secteur, c'est-à-dire le ministère de l'Agriculture, le ministère de l'Industrie, le ministère du Travail, le ministère de la Santé, le ministère du Commerce, ainsi que les prestataires de services liés à l'emploi, aux compétences, à la SST, à la protection sociale – avec une attention particulière accordée aux

¹² Cet exercice doit être réalisé conformément aux chapitres 1 et 2 des publications suivantes: *Value Chain Development Guide for Decent Work, Second edition*, et *Agro-value Chain Analysis and Development: the UNIDO Approach*, 2009. Disponible à l'adresse: <http://www.fao.org/sustainable-food-value-chains/library/details/fr/c/266279/> (consulté le 12 juillet 2018).

services affectant les résultats en matière de SST (régulation publique et privée, autorités responsables de la santé et de la protection sociale, services de prévention pour la santé, institutions de sécurité sociale, prestataires de services et de formation, etc.).

Ces trois éléments servent de base pour sélectionner les informateurs clés qui seront interrogés et les lieux de travail qui feront l'objet d'une observation à l'étape 3. L'échantillon doit:

- a. représenter chaque type d'acteur du marché (et les éventuelles différences géographiques). Un nombre minimum de personnes interrogées doit être inclus pour chaque type d'acteur afin d'assurer la triangulation de l'information;
- b. inclure chacune des fonctions de soutien identifiées (tout au long de la mise en œuvre de l'étape 3, l'évaluation des fonctions de soutien spécifiques peut être plus ou moins approfondie selon les besoins et lacunes émergents). Il est primordial d'inclure au minimum des représentations des employeurs, des travailleurs et des services gouvernementaux disposant d'un mandat en matière de SST.

3.3 Etape 3: Analyse de la chaîne de valeur – Evaluation des facteurs incitatifs et des contraintes pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles

Objectif: Effectuer une analyse de la chaîne de valeur ¹³, qui mettra l'accent sur la sécurité et la santé au travail (risques et dangers, pratiques de prévention, protection, promotion et rémunération).

Méthode: Entretiens qualitatifs, groupes de discussion et observations sur le lieu de travail.

Cette étape complétera la cartographie de la chaîne de valeur par une analyse approfondie des dynamiques en jeu dans la chaîne de valeur et de son cadre institutionnel et politique, ainsi que par l'identification des principaux dangers et risques pour la sécurité et la santé des travailleurs le long de la chaîne de valeur, et des domaines de performance et des problèmes de conformité et de leurs causes profondes.

L'analyse permettra:

- a. d'identifier les indicateurs clés de performance de l'entreprise (qualitatifs et quantitatifs) (temps, coûts, valeur ajoutée, productivité et répartition des bénéfices) au sein de la chaîne de valeur;
- b. d'identifier les liens, les relations de pouvoir et la gouvernance de la chaîne de valeur;
- c. d'identifier les principaux dangers et risques pour la sécurité et la santé pour chaque étape de production et type d'acteur de la chaîne de valeur, ainsi que les pratiques de prévention, de protection, de promotion et d'indemnisation;
- d. d'identifier les profils de vulnérabilité, en mettant en relation l'exposition aux dangers et aux risques en matière de SST avec la qualité globale du travail;
- e. d'identifier les causes sous-jacentes de la sous-performance en matière de SST (dans le cadre des modèles commerciaux de la chaîne ou en raison de lacunes politiques ou institutionnelles); et

13 Cet exercice doit être réalisé conformément aux chapitres 1 et 2 des publications suivantes: *Value Chain Development Guide for Decent Work*, deuxième édition, et *Agro-value Chain Analysis and Development: the UNIDO Approach*, 2009. Disponible à l'adresse: <http://www.fao.org/sustainable-food-value-chains/library/details/fr/c/266279/> (consulté le 12 juillet 2018).

- f. d'évaluer le rôle des principales fonctions de soutien pour la SST et leur lien aux facteurs incitatifs et aux contraintes de la chaîne de valeur, et d'identifier les lacunes et les bonnes pratiques (c'est-à-dire l'intérêt politique ou institutionnel à travailler sur des questions qui ont des conséquences sur les résultats en matière de SST dans la chaîne d'approvisionnement).

3.3.4 Etape 4: Formulations d'interventions

Objectif: Mettre au point la bonne combinaison d'interventions publiques et privées pour améliorer la SST.

Méthode: Consultations et étude documentaire.

Sur la base des informations recueillies au cours des étapes 2 et 3, des modèles d'intervention seront formulés. Les modèles d'intervention sont des ensembles d'interventions qui peuvent améliorer efficacement les résultats en matière de SST dans la chaîne de valeur, et pour lesquels des besoins et des possibilités sont apparus au cours des étapes 2 et 3. Il est peu probable qu'une seule intervention ait un tel impact; il faut donc envisager des modèles d'intervention qui combinent des interventions politiques et des interventions sur le marché.

Ce faisant, il convient d'accorder une attention particulière aux éléments suivants:

- a. vision concrète des lacunes dans la mise en œuvre des lois, réglementations et politiques existantes en matière de SST dans un secteur;
- b. typologie des acteurs et profil de vulnérabilité pour aider les décideurs à hiérarchiser leur soutien et à adapter leurs interventions;
- c. identification des canaux pour appuyer les lieux de travail (fournisseurs de services aux entreprises, services publics présents sur le terrain, organisations sectorielles, coopératives, fournisseurs d'intrants, etc.); et
- d. identification des domaines d'amélioration pour lesquels des incitations en vue du changement existent ou sont prévues et des domaines pour lesquels une intervention externe, publique et un financement risquent d'être nécessaires.

4. Compétences nécessaires et outils

4.1 Compétences

La mise en œuvre de la méthodologie actuelle nécessitera de combiner des connaissances de plusieurs disciplines et exigera probablement la participation de différentes personnes ayant des expériences complémentaires. Puisque chaque situation est différente, les connaissances que l'équipe interdisciplinaire devrait idéalement posséder sont exposées ci-dessous:

- a.** connaître les méthodes de recherche qualitative;
- b.** connaître les chaînes de valeur et des personnes-ressources pertinentes;
- c.** être capable d'identifier les dangers et les risques professionnels, à partir d'observations et de témoignages d'informateurs clés, de rechercher leurs causes et d'évaluer les mesures de contrôle;
- d.** connaître l'organisation institutionnelle du pays d'origine; et
- e.** connaître la structure du marché mondial pour le produit considéré.

Pour la troisième étape de la méthodologie, qui comprend des observations, des entretiens et des groupes de discussion, l'ensemble suivant de compétences et d'expériences supplémentaires est requis:

- a.** connaître les processus de travail dans les chaînes de valeur spécifiques ciblées;
- b.** établir des contacts dans l'industrie et dans les chaînes de valeur et être capable d'organiser des visites et des entretiens sur le lieu de travail; et
- c.** réaliser des entretiens et mettre en place des groupes de discussion avec la direction, les travailleurs ou les petits producteurs.

Dans la plupart des cas, cette étape peut nécessiter de recruter et former des consultants externes. Le présent kit de démarrage contient du matériel de formation qui peut également être utilisé à cette fin.

4.2 Matériel de formation

Les sous-sections suivantes mettent en évidence les outils de formation utiles qui complètent ce kit de démarrage. En fonction de leur expérience, les responsables de la mise en œuvre devront sans doute participer à une formation complémentaire sur la SST ou sur le développement de la chaîne de valeur, afin de tirer le meilleur parti de l'application de la méthodologie actuelle.

4.2.1 Ressources de formation du kit de démarrage



GUIDE DE L'UTILISATEUR - ETUDE DE CAS N° 1 – Etude de cas complète
– Colombie

GUIDE DE L'UTILISATEUR - MATERIEL DE FORMATION N° 1 – Module de formation complet

GUIDE DE L'UTILISATEUR - MATERIEL DE FORMATION N° 2 – Ateliers et Fiche de formation



GUIDE DE L'UTILISATEUR - MODELE N° 1 – Programme de l'atelier

4.2.2 Matériel sur la sécurité et la santé au travail

Alli, B. O. 2008. *Fundamental principles of occupational health and safety*. BIT (Genève), 2008. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/@publ/documents/publication/wcms_093550.pdf [consulté le 12 juillet 2018].

Il s'agit d'un guide pratique pour l'élaboration de politiques et de programmes efficaces en matière de santé et de sécurité au travail. Il se concentre sur les sujets clés essentiels à la promotion et à la gestion de la SST dans les systèmes nationaux et les entreprises. Il présente une vue d'ensemble concise des questions en jeu, ainsi que des lignes directrices spécifiques pour l'élaboration, la mise en œuvre et la gestion des politiques au niveau national et au niveau de l'entreprise. Les aspects opérationnels du respect des exigences en matière de santé et de sécurité sont également couverts, avec des sections détaillées sur la législation et son application, la surveillance de la santé au travail et les mesures de prévention et de protection, ainsi que l'éducation et la formation en matière de santé. La deuxième édition couvre de nouveaux domaines tels que la récente norme de l'OIT sur la promotion de la sécurité et de la santé au travail, le VIH/SIDA et le monde du travail, les systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail et les nouveaux outils d'information sur la sécurité chimique.



BIT. 2013. *Construire une culture de prévention en matière de sécurité et de santé*. BIT (Genève), 2013. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/global/standards/subjects-covered-by-international-labour-standards/occupational-safety-and-health/WCMS_233216/lang--fr/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].

Guide concernant la convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981, le protocole de 2002 relatif à cette convention et la convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006.

BIT. 2012. *Encyclopédie de sécurité et de santé au travail*. BIT (Genève), 2012. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/safework/info/publications/WCMS_344668/lang--fr/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].

Le nouveau site de l'Encyclopédie est une plateforme mondiale innovante de partage des connaissances, des informations et des bonnes pratiques en matière de sécurité et de santé au travail (SST). Ce recueil pluridisciplinaire de faits et de données en ligne propose à l'utilisateur une vision panoramique de la question. L'Encyclopédie a été rédigée et compilée par des chercheurs et des experts de l'industrie de renom mondial. Il s'agit de la ressource la plus complète sur le sujet et l'une des publications phares et unanimement reconnues de l'OIT.

BIT. 2001. *Principes directeurs concernant les systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail*, ILO-OSH 2001 (Genève), 2001. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/safework/info/standards-and-instruments/WCMS_112581/lang--fr/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].

L'OIT a conçu ces principes directeurs comme un instrument destiné à venir aider dans la pratique les organisations et les institutions compétentes à obtenir l'amélioration continue des résultats en matière de sécurité et de santé au travail (SST). Ces principes directeurs ont été élaborés sur la base de principes admis au plan international et définis par les mandants tripartites de l'OIT. Les recommandations concrètes s'adressent à toutes les personnes qui ont une responsabilité dans la gestion de la SST. Cette deuxième édition inclut des ajouts à la bibliographie.

BIT. *e-LabadminOSH 2018: Carte USB*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: <http://www.ilo.org/safework/areasofwork/occupational-safety-and-health-informationand-knowledge-sharing/facet/lang--en/index.htm> [consulté le 12 juillet 2018].

Tout ce que vous souhaitez savoir sur la sécurité et la santé au travail et sur l'administration et l'inspection du travail en deux clics, avec navigation intuitive et interface trilingue facile à utiliser.

BIT. 1993. *Occupational Safety and Health Glossary*. BIT (Genève), 1993. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/safework/info/publications/WCMS_113126/lang--en/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].

Ce glossaire est destiné aux traducteurs, interprètes et professionnels de la sécurité et de la santé chargés de lire ou rédiger des documents techniques dans une ou plusieurs langues.

BIT. *Occupational Safety and Health Thesaurus*. [Online]. Disponible à l'adresse: <http://www.ilo.org/dyn/oshthes2/en/f?p=OSHTHES2:1011:0::NO::> [consulté le 12 juillet 2018].

Le Thésaurus SST contient environ 15000 termes et synonymes en français, anglais et espagnol qui traitent de la sécurité et de la santé au travail et qui sont hiérarchisés par sujet.

BIT. 2013. *Renforcer le rôle des programmes «Accidents du travail et maladies professionnelles» pour contribuer à prévenir les accidents et les maladies sur le lieu de travail*. BIT (Genève), 2013. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/safework/info/publications/WCMS_232237/lang--fr/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].

L'objectif global du guide est d'émettre des recommandations politiques pour dessiner l'avenir dans le domaine des programmes «Accidents du travail et maladies professionnelles» (AT/MP). Le guide est destiné à un public mixte d'autorités nationales chargées de la sécurité et de la santé au travail (SST).

BIT. 2013. *Programme de formation sur le développement d'un programme national sur la sécurité et la santé au travail*. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/safework/info/instr/WCMS_376988/lang--fr/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].

Cette formation a pour objectif de soutenir les activités de formation destinées à promouvoir l'approche stratégique de l'OIT en matière de sécurité et santé au travail (SST). Elle contribue au développement d'un programme national en matière de SST, ainsi qu'à la rédaction d'une politique nationale et un profil national en matière de SST.

4.2.3 Matériel sur le développement de la chaîne de valeur



Chan, Man-Kwun. 2012. *Making Agricultural Value Chain Programmes Work for Workers: A Practical Guide for Development Donors and Practitioners*. WIEGO Technical Brief (Global Trade) No 4. Disponible à l'adresse: http://wiego.org/sites/wiego.org/files/publications/files/Chan_WIEGO_TB4.pdf [consulté le 12 juillet 2018].

Le réseau mondial de recherche-politique-action Femmes dans l'emploi informel: Mondialisation et Regroupement (WIEGO) fournit des guides pour des publics spécialisés et non spécialisés. Elles sont conçues pour renforcer la compréhension et l'analyse de la situation des travailleurs dans l'économie informelle ainsi que de l'environnement et des options en matière de politiques.

BIT. 2015. *Value chain development for decent work: how to create employment and improve working conditions in targeted sectors*. Deuxième édition (Genève). Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---ifp_seed/documents/instructionalmaterial/wcms_434363.pdf [consulté le 12 juillet 2018].

Cette deuxième édition du guide sur le développement de la chaîne de valeur pour le travail décent a été réécrite en mettant l'accent sur le passage de l'analyse à l'action. Cette version comprend des conseils supplémentaires sur la formulation et la mise en œuvre d'interventions de développement de la chaîne de valeur, en particulier sur les emplois et la qualité de l'emploi. La publication est concise et présente surtout des orientations générales, tout en suggérant des lectures supplémentaires lorsque des précisions sont nécessaires.

CIF-OIT. *eLearning Introduction training to Value Chain Development*. [En ligne] Disponible à l'adresse: <https://ecampus.itsilo.org/course/view.php?id=59&lang=en> [consulté le 12 juillet 2018].

Ce module d'autoformation est une introduction au travail de développement de la chaîne de valeur de l'OIT. Il se concentre sur les sous-secteurs les plus pertinents pour la création d'emplois et l'amélioration de la qualité de l'emploi. L'OIT vise à examiner les systèmes et institutions qui peuvent stimuler la compétitivité et la création d'emplois dans des secteurs spécifiques en utilisant une approche de développement du marché. Les interventions de l'OIT s'appuient sur des stratégies de développement du secteur privé qui visent à renforcer les entreprises, les relations commerciales et les services commerciaux, les structures de marché et l'environnement commercial pour être plus avantageuses pour les personnes pauvres et créer de manière efficace des emplois plus nombreux et de meilleure qualité. S'appuyant sur les solides connaissances de l'OIT en matière de développement des marchés des services aux entreprises et sur ses outils pour améliorer l'environnement des entreprises, ainsi que sur les meilleures pratiques, la réflexion conceptuelle et les méthodologies participatives, les méthodologies de développement de la chaîne de valeur de l'OIT sont des outils de pointe pour la création d'emplois. Le module d'autoformation comprend une description du développement de la chaîne de valeur dans la pratique en présentant une étude de cas. Il décrit aussi les raisons pour lesquelles le développement de la chaîne de valeur importe aujourd'hui. Ensuite, le module explique comment l'approche et le cours de l'OIT sur le développement de la chaîne de valeur peuvent faire progresser le travail des participants. Enfin, le cours est détaillé et des témoignages d'anciens participants sont présentés.

4.3 Vue d'ensemble des outils fournis dans le kit de démarrage

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des différents types d'outils pratiques proposés pour chaque étape de la mise en œuvre de la méthodologie.

Termes de référence: exemples de termes de référence pour la mise en œuvre des travaux à entreprendre à chaque étape. Ils peuvent être adaptés au contexte de chaque pays et utilisés, par exemple, pour engager des consultants locaux ou internationaux qui viendront appuyer les travaux et apporter les compétences spécialisées dont ne disposent pas les membres de l'équipe centrale (connaissances approfondies et connaissance des personnes-ressources d'une chaîne de valeur spécifique, expertise dans les systèmes de gestion de la SST)

Outils de recherche: outils utilisés pour mener à bien le processus de recherche à chaque étape. Ils doivent être adaptés à chaque pays, à chaque chaîne de valeur et au contexte du projet et utilisés lors de l'exécution des différentes étapes de la méthodologie. Pour l'étape 3, il est primordial de consacrer suffisamment de temps à l'adaptation des outils.

Modèles: description générale et format des extrants et des produits finaux qui devraient être développés pour chaque étape de la méthodologie. Ils peuvent être adaptés en fonction du pays, de la chaîne de valeur et du contexte du projet.

Matériel de formation: différents types de matériel (par exemple, présentations, études de cas, exercices) pouvant être adaptés et utilisés dans le cadre de l'autoformation ou la formation collective de l'équipe chargée de l'exécution des différentes étapes de la méthodologie.

Tableau 2. Vue d'ensemble des différents types d'outils pratiques proposés dans le kit de démarrage

	Etape 1 >	Etape 2 >	Etape 3 >	Etape 4
 Termes de référence	Termes de référence pour la sélection de la chaîne de valeur	Termes de référence pour la cartographie	Termes de référence pour l'analyse	Termes de référence pour la consultation
 Outils de recherche	Sources pour la sélection Feuille de notation	S/O	Set complet d'outils de recherche utilisés dans la chaîne de valeur de l'huile de palme en Indonésie Set complet d'outils de recherche utilisés dans la chaîne de valeur textile malgache	S/O
 Modèles	Rapport de sélection de la chaîne de valeur Fiche de projet	Rapport de cartographie	Rapport d'analyse Lettre de demande d'accès Modèles d'enregistrement des entretiens et des observations	Lettre d'invitation à une consultation Conclusions des consultations Fiche d'information
 Matériel de formation	Etude de cas Présentation Powerpoint Exercice	Etude de cas Présentation Powerpoint Exercice	Etude de cas Présentation Powerpoint Exercice	Etude de cas Présentation Powerpoint

Source: les auteurs.

Des références à ces outils sont disponibles en fin de chaque chapitre (dans la section Boîte à outils) ainsi que tout au long des chapitres, s'il y a lieu. Ces références mènent à des outils et des ressources disponibles et téléchargeables dans la plateforme USB et en ligne du kit de démarrage. [L'annexe A](#) donne un aperçu complet des outils disponibles.

Outre ces outils, vous pourrez utiliser les ressources suivantes pour animer des ateliers:



GUIDE DE L'UTILISATEUR - MATERIEL DE FORMATION N° 2 – Ateliers et
Fiche de formation



GUIDE DE L'UTILISATEUR - MODELE N° 1 – Programme de l'atelier

4.4 Glossaire: concepts clés et terminologie

Vous trouverez ci-dessous les définitions utilisées dans le cadre de cette méthodologie. Dans chaque module, les termes clés pertinents pour le contenu du module seront mentionnés.

A

Accident du travail

Un événement survenant à la suite ou au cours d'un travail qui résulte en:

- un accident du travail mortel ou;
- un accident du travail non mortel¹⁴.

Analyse des données, synthèse des entretiens et préparation du rapport

Il s'agit de faire la synthèse des entretiens, des recherches documentaires et des discussions de groupes de discussion afin de caractériser la chaîne de valeur et d'identifier les facteurs incitatifs et les contraintes pour la SST et le travail décent.

C

Cadre logique

Le cadre logique est un outil permettant d'analyser la situation et utilisé pour concevoir le projet à l'aide d'une matrice. Il fournit des indications sur la logique et le raisonnement derrière les changements qui sont apportés.

Capacité de résilience

Dans le contexte de la présente méthodologie, la capacité de résilience est liée aux stratégies et aux ressources dont disposent les travailleurs pour faire face aux conséquences de l'exposition aux dangers professionnels. Il s'agit notamment d'évaluer l'accès aux services de soins et d'indemnisation en cas d'accident du travail, de maladie ou de décès¹⁵.

Chaîne d'approvisionnement mondiale et chaîne de valeur mondiale

L'OIT n'a pas encore adopté de définition des termes «chaînes d'approvisionnement mondiales» et «chaînes de valeur mondiales». Dans son récent rapport sur *l'Emploi*

14 Allli, B. O. 2008. *Fundamental principles of occupational health and safety. Second Edition*. BIT (Genève).

15 Ce cadre fait le point sur les diverses méthodes d'évaluation des risques, du point de vue de la SST (Alli, B. O. 2008. *Fundamental principles of occupational health and safety. Second Edition*. BIT, Genève), et du point de vue commercial et des droits de l'homme (Chan, Man-Kwun. 2012. *Making Agricultural Value Chain Programmes Work for Workers: A Practical Guide for Development Donors and Practitioners*. WIEGO Technical Brief (Global Trade) No 4. Disponible à l'adresse: http://wiego.org/sites/wiego.org/files/publications/files/Chan_WIEGO_TB4.pdf (consulté le 12 juillet 2018). Tromp, D. 2016. *Assessing Business-Related Impacts on Human Rights Indicators and Benchmarks in Standards and Practice*. INEF-Report 110/2016. Duisburg: Institute for Development and Peace, Université de Duisburg-Essen. Banque européenne d'investissement. 2013. Manuel environnemental et social. Bureau des questions environnementales et sociales. Disponible à l'adresse: <http://www.eib.org/infocentre/publications/all/environmental-and-social-practices-handbook.htm> (consulté le 12 juillet 2018).

et les questions sociales dans le monde¹⁶, l'OIT a publié une estimation du nombre d'emplois inclus dans les CVM de 1995 à 2013 pour 40 pays¹⁷. Pour réaliser cette estimation, l'équipe de recherche a défini la CVM comme suit: relations entre l'offre et la demande qui résultent de la fragmentation de la production au-delà des frontières, au sein desquelles différentes tâches du processus de production sont exécutées dans au moins deux pays différents¹⁸. L'OIT a également utilisé la définition suivante: le terme «chaîne de valeur» désigne l'ensemble des activités nécessaires à la production d'un produit ou la prestation d'un service, de la conception à l'élimination finale après utilisation, en passant par les phases intermédiaires de production et de livraison aux consommateurs finaux¹⁹. L'éventail des activités requises englobe la conception, la production, la commercialisation, la distribution et les services de soutien. Les activités qui constituent une chaîne de valeur peuvent être menées au sein d'une même entreprise ou réparties entre plusieurs sociétés, sur un seul site ou dans plusieurs zones²⁰. Une publication de l'Organisation mondiale du commerce affirme en outre que si la formulation peut varier – en référence au commerce à valeur ajoutée, au partage de la production, aux chaînes d'approvisionnement, à l'externalisation, à la délocalisation, à l'intégration verticale, à la production fragmentée – le concept fondamental de la production internationale concertée est le même²¹. Aux fins de la présente méthodologie, les deux termes sont utilisés de façon interchangeable.

Critères

Chaque thème contient différents critères à prendre en compte lors de l'étude documentaire, qui permettront d'obtenir une vue d'ensemble de la chaîne de valeur et de son environnement.

D

Danger

Une situation physique susceptible de causer des lésions corporelles, des dommages matériels, des dommages à l'environnement ou une combinaison de ces éléments²².

16 BIT. 2017. *Food and agriculture global value chains: Drivers and constraints for occupational safety and health improvement - Volume Two - Three case studies* (Genève). Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/safework/projects/WCMS_593288/lang--en/index.htm (consulté le 12 juillet 2018).

17 BIT. 2015. *Value Chain Development for Decent Work: How to create employment and improve working conditions in targeted sectors. Second edition*. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/empent/areas/value-chain-development-vcd/WCMS_434362/lang--en/index.htm (consulté le 12 juillet 2018).

18 Krugman, P. 1995. "Growing world trade: Causes and consequences", in *Brookings Papers on Economic Activity*, Vol. 1995, No. 1, pp. 327–377 et Antras, P.; Chor, D. 2013. "Organizing the global value chain", in *Econometrica*, Vol. 81, No. 6, pp. 2127–2204.

19 Kaplinsky, R & Morris, M. 2002. *A Handbook for Value Chain research*, Institute of Development Studies, Université du Sussex et Centre de recherche en gestion de l'innovation, Université de Brighton, Disponible à l'adresse: <https://www.ids.ac.uk/ids/global/pdfs/VchNov01.pdf> (consulté le 12 juillet 2018).

20 ILO. 2015. *World Social Protection Report*. Disponible à l'adresse: www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/.../wcms_245201.pdf (consulté le 12 juillet 2018).

21 OMC. 2013. *Global value chains in a changing world*. Edité par Deborah K. Elms et Patrick Low. Fung Global Institute (FGI), Nanyang Technological University (NTU), et Organisation mondiale du commerce (OMC), 2013. Disponible à l'adresse: https://www.wto.org/english/res_e/booksp_e/aid4tradeglobalvalue13_e.pdf (consulté le 12 juillet 2018).

22 Alli, B. O. 2008. *Fundamental principles of occupational health and safety. Second Edition*. BIT (Genève).

Dimension environnementale

Cette dimension fait référence à la manière dont la chaîne de valeur affecte (positivement ou négativement) l'environnement et vice versa, y compris au changement climatique. Un autre aspect de cette dimension est la possibilité de générer de nouveaux produits ou services plus respectueux de l'environnement et contribuant à une économie verte²³.

Discussions de groupe de réflexion

Discussion avec un groupe représentatif de personnes interrogées sur leurs opinions sur des sujets choisis²⁴. Ce processus facilite la triangulation de l'information.

E

Employeur

Toute personne physique ou morale qui emploie un ou plusieurs travailleurs²⁵.

Entretien semi-structuré

Stratégie de collecte de données qualitatives dans le cadre de laquelle les chercheurs posent une série de questions prédéterminées, mais ouvertes aux informateurs. Les chercheurs ont davantage de contrôle sur les sujets abordés lors de l'entretien que dans les entretiens non structurés, mais contrairement aux entretiens structurés ou aux questionnaires avec des questions fermées, l'éventail de réponses n'est pas fixé pour chaque question²⁶.

Entretiens avec les informateurs clés

Les entretiens avec les informateurs clés sont des entretiens qualitatifs approfondis avec des personnes qui connaissent l'environnement ou le sujet étudié. Le but de ces entretiens est de recueillir des informations auprès d'un large éventail de personnes qui, par expérience, connaissent bien le sujet et son environnement. Grâce à leurs connaissances et leur compréhension particulières, ces personnes peuvent nous renseigner sur la nature des réussites et des problèmes et recommander des solutions²⁷. Dans le cadre de la méthodologie actuelle, les informateurs clés sont des acteurs de la chaîne de valeur, des travailleurs et des représentants des syndicats, des associations industrielles, des organismes de certification, des agences gouvernementales et des programmes de développement²⁸.

23 BIT. 2017. *Food and agriculture global value chains: Drivers and constraints for occupational safety and health improvement - Volume Two - Three case studies* (Genève). Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/safework/projects/WCMS_593288/lang--en/index.htm (consulté le 12 juillet 2018).

24 *Social research Update*. "Focus Groups", Issue 19 Department of Sociology, University of Surrey. [En ligne] Disponible à l'adresse: <http://sru.soc.surrey.ac.uk/SRU19.html> (consulté le 12 juillet 2018).

25 Alli, B. O. 2008. *Fundamental principles of occupational health and safety*. Second Edition. ILO: Geneva.

26 Given, L. 2008. *The SAGE Encyclopedia of Qualitative Research Methods*, Swinburne University, Australia, 1072 p. Disponible à l'adresse: <https://uk.sagepub.com/en-gb/eur/the-sage-encyclopedia-of-qualitative-research-methods/book229805> (consulté le 12 juillet 2018).

27 Centre for health policy research, Université de Californie Los Angeles. Disponible à l'adresse: healthpolicy.ucla.edu/programs/health-data/trainings/documents/tw_cba23.pdf (consulté le 12 juillet 2018).

28 Marshall MN. 1996. "The key informant techniques". *Family Practice*, 13: 92-97. Disponible à l'adresse: <https://pdfs.semanticscholar.org/df18/f52ec42d1fef4a149f474aeaad3cc51a4244.pdf> (consulté le 12 juillet 2018).

Environnement favorable

Environnement dans lequel la chaîne de valeur évolue et fonctionne tant du point de vue commercial que du point de vue de la création d'emplois et des conditions de travail. Les marchés de soutien sont constitués de personnes ou d'entreprises qui fournissent des services essentiels aux acteurs de la chaîne de valeur (intrants, capital, savoir-faire, assistance technique), mais qui ne possèdent ou n'achètent pas le produit qui transite vers les marchés finaux²⁹.

Etude documentaire

Recherche utilisant des sources publiées et des sources internes, effectuée avant un projet de recherche. Cette analyse peut être intégrée dans les résultats globaux de l'étude ou utilisée pour formuler les principales conclusions. Dans cette méthodologie, l'étude documentaire est une méthode de travail visant à recueillir, de manière rentable, des données et des informations existantes sur les chaînes de valeur examinées. Une étude documentaire vise à obtenir des informations, des données et des connaissances qui sont déjà disponibles, avant de commencer et pendant les enquêtes sur le terrain³⁰.

Exposition

Processus d'exposition à quelque chose qui nous entoure; le fait d'être exposé peut affecter les gens de bien des façons³¹.

F

Fonctions de soutien

Les fonctions de soutien donnent une vue d'ensemble du système de marché dans lequel fonctionne la chaîne de valeur, notamment les principaux acteurs, la taille et le type, le cadre réglementaire et les autorités responsables telles que, mais pas exclusivement, le ministère responsable du secteur (c'est-à-dire le ministère de l'Agriculture ou le ministère de l'Industrie) ainsi que le ministère du Travail, le ministère de la Santé, le ministère du Commerce et les prestataires de services liés à l'emploi, aux compétences, à la SST et à la protection sociale. Les fonctions de soutien à la chaîne de valeur sont variées et comprennent l'infrastructure, les services financiers et la formation professionnelle, entre autres. La présence de ces fonctions peut améliorer la performance des acteurs de la chaîne de valeur principale³².

29 BIT. 2017. *Food and agriculture global value chains: Drivers and constraints for occupational safety and health improvement - Volume Two - Three case studies* (Genève). Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/safework/projects/WCMS_593288/lang--en/index.htm (consulté le 12 juillet 2018).

30 PAM. 2009. "Ch.3. Desk study: literature review and secondary data". In *Comprehensive Food Security & Vulnerability Analysis Guidelines*. Disponible à l'adresse: https://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/manual_guide_proced/wfp203200.pdf (consulté le 12 juillet 2018).

31 Alli, B. O. 2008. *Fundamental principles of occupational health and safety. Second Edition*. BIT (Genève).

32 BIT. 2017. *Food and agriculture global value chains: Drivers and constraints for occupational safety and health improvement - Volume Two - Three case studies* (Genève). Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/safework/projects/WCMS_593288/lang--en/index.htm (consulté le 12 juillet 2018).

H

Hygiène

Pratique de principes qui maintiennent la santé, notamment la propreté³³.

I

Incapacité de travail

Incapacité d'accomplir des tâches professionnelles normales.

Incident

Événement dangereux découlant du travail ou survenant dans le cadre du travail, ne provoquant aucune blessure corporelle, ou le cas échéant, une blessure ne nécessitant que des premiers soins.

Indemnisation

Lorsqu'un régime d'indemnisation des accidents du travail entre en vigueur, les travailleurs victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles peuvent bénéficier des prestations en nature ou en espèces décrites ci-après.

- Les prestations en espèces en cas d'incapacité temporaire: la plupart des systèmes de sécurité sociale en cas d'accidents du travail versent des prestations en espèces aux travailleurs accidentés jusqu'à leur retour au travail ou leur rétablissement complet. L'incapacité temporaire comprend également les périodes d'absence du travail en raison de programmes de réadaptation visant à réduire au minimum la perte permanente de la capacité de gain³⁴.
- Les prestations d'incapacité permanente et prestations aux survivants: les prestations d'incapacité permanente sont versées lorsque l'état de santé de la personne lésée est stable et que le travailleur a suivi des programmes de réadaptation pro-

33 Alli, B. O. 2008. *Fundamental principles of occupational health and safety. Second Edition*. BIT (Genève).

34 Voir ILO *Global Employment Injury Insurance Programme* (GEIIP): http://www.ilo.org/global/topics/geip/WCMS_624797/lang-en/index.htm (consulté le 12 juillet 2018).

Voir également les normes connexes de l'OIT:

- Convention (n° 12) sur la réparation des accidents du travail (agriculture), 1921. [En ligne] Disponible à l'adresse: https://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=1000:12100:0::NO::P12100_INSTRUMENT_ID,P12100_LANG_CODE:312157,fr:NO (consulté le 12 juillet 2018).
- Convention (n° 18) sur les maladies professionnelles, 1925. [En ligne] Disponible à l'adresse: https://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=1000:12100:0::NO::P12100_INSTRUMENT_ID,P12100_LANG_CODE:312163,fr:NO (consulté le 12 juillet 2018).
- Convention (n° 17) sur la réparation des accidents du travail, 1925. [En ligne] Disponible à l'adresse: https://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=1000:12100:0::NO::P12100_INSTRUMENT_ID,P12100_LANG_CODE:312162,fr:NO (consulté le 12 juillet 2018).
- Recommandation (n° 22) sur la réparation des accidents du travail (indemnités), 1925. [En ligne] Disponible à l'adresse: https://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_ILO_CODE:R022 (consulté le 12 juillet 2018).
- Convention (n° 121) sur les prestations en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles, 1964. [En ligne] Disponible à l'adresse: https://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_INSTRUMENT_ID:312266 (consulté le 12 juillet 2018).

professionnelle, lorsque ceux-ci sont disponibles. L'incapacité permanente peut être totale ou partielle. Lorsqu'un travailleur décède à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, des prestations sont versées aux survivants; le conjoint survivant et les enfants sont toujours pris en compte.

- Les frais médicaux et prestations de réadaptation: ces prestations peuvent être versées en vertu de la législation sur l'indemnisation des travailleurs ou dans le cadre de programmes généraux qui ne se limitent pas aux accidents du travail et aux maladies professionnelles. Le travailleur lésé a généralement le droit de recevoir les soins médicaux nécessaires à son rétablissement complet. Les prestations de réadaptation comprennent les dépenses engagées pour les services nécessaires au retour au travail et à la vie quotidienne des travailleurs.

Indicateurs

Chaque critère comprend un ensemble d'indicateurs à prendre en compte pour orienter efficacement l'étude documentaire.

Informateurs clés

Les informateurs clés sont des personnes occupant des postes spécifiques identifiés dans le cadre de la chaîne de valeur mondiale. Ainsi, ils acquièrent des connaissances spécialisées sur d'autres personnes, processus ou événements qui sont plus étendues, détaillées ou privilégiées. Ces personnes sont donc des sources d'information particulièrement précieuses pour le projet³⁵.

Initiatives de vérification privées

Initiatives lancées volontairement et gérées de manière autonome par des parties autres que des gouvernements ou des institutions publiques, telles que des entreprises, des syndicats ou des organisations non gouvernementales (ONG), avec ou sans la participation d'autres parties³⁶. Mises sur pied par des organisations privées pour intégrer des procédures systématiques et garantir que les normes, y compris les normes en matière de travail et de SST sont respectées dans la chaîne de valeur mondiale.

Inspection du travail

Fonction gouvernementale exercée par des inspecteurs spécialement désignés qui se rendent régulièrement sur les lieux de travail afin d'établir si la législation, les règles et les règlements sont respectés. Ils donnent normalement des conseils et des directives, oralement ou par écrit pour réduire les facteurs de risque et les dangers sur le lieu de travail. Ils devraient cependant faire entendre davantage leur voix et faire preuve d'autorité, notamment pour arrêter une activité en cas de risques immédiats et graves pour la

35 BIT. 2017. *Food and agriculture global value chains: Drivers and constraints for occupational safety and health improvement - Volume Two - Three case studies* (Genève). Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/safework/projects/WCMS_593288/lang--en/index.htm (consulté le 12 juillet 2018).

36 BIT. 2013. *Final report: Meeting of experts on labour inspection and the role of private compliance initiatives*. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/--lab_admin/documents/meetingdocument/wcms_235948.pdf

sécurité et la santé ou si leurs conseils sont négligés de façon répétée et déraisonnable par l'employeur. L'objectif est d'améliorer les conditions et l'environnement de travail³⁷.

Intégration de la dimension de genre

L'intégration des questions de genre consiste à évaluer les implications des femmes et des hommes dans toute action planifiée comprenant la législation, les procédures ou les programmes dans tous les domaines et à tous les niveaux. Cette stratégie permet d'intégrer les préoccupations et les expériences des femmes et des hommes à la conception, à la mise en oeuvre, au contrôle et à l'évaluation des procédures et des programmes dans toutes les sphères politiques, économiques et sociétales pour qu'ils en bénéficient de manière égale et que l'inégalité actuelle ne soit pas perpétuée. L'intégration vise donc principalement à obtenir l'égalité des genres³⁸.

M

Maladie professionnelle

Maladie contractée à la suite d'une exposition à des facteurs de risque découlant de l'activité professionnelle³⁹.

N

Normes en matière de SST

La Constitution de l'OIT établit le principe selon lequel les travailleurs doivent être protégés contre les maladies en général ou les maladies professionnelles et les accidents qui résultent de leur travail. Les normes de l'OIT sur la sécurité et la santé au travail fournissent aux gouvernements, aux employeurs et aux travailleurs les moyens indispensables pour élaborer de telles méthodes et prévoir un maximum de sécurité au travail. En 2003, l'OIT a adopté un plan d'action pour améliorer la sécurité et la santé au travail qui prévoit l'introduction d'une culture préventive dans ce domaine, la promotion et le développement d'instruments pertinents ainsi qu'une assistance technique. L'OIT a adopté plus de 40 conventions et recommandations ainsi que plus de 40 recueils de directives pratiques, qui traitent spécifiquement de la sécurité et de la santé au travail. En outre, pratiquement la moitié des instruments de l'OIT touche directement ou indirectement à des questions de sécurité et de santé au travail. Les normes sur la SST sont disponibles dans les sections suivantes⁴⁰.

P

Plaidoyer

Diffusion des informations en vue d'influencer les points de vue ou les comportements individuels, la conduite des entreprises, les politiques et la législation publiques. Ac-

37 Alli, B. O. 2008. *Fundamental principles of occupational health and safety. Second Edition*. BIT (Genève).

38 BIT. L'outil pour l'égalité des genres. [En ligne] Disponible à l'adresse: <https://www.ilo.org/public/french/bureau/gender/newsite2002/about/defin.htm> (consulté le 12 juillet 2018).

39 Alli, B. O. 2008. *Fundamental principles of occupational health and safety. Second Edition*. BIT (Genève).

40 BIT. *Sécurité et santé au travail* [en ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.ilo.org/global/standards/subjects-covered-by-international-labour-standards/occupational-safety-and-health/lang--fr/index.htm> (consulté le 12 juillet 2018).

tion de soutien et de promotion de la mise en œuvre des modèles d'intervention auprès des autorités compétentes afin d'améliorer la SST dans la chaîne de valeur mondiale sélectionnée⁴¹.

Potentiel de transférabilité

Le potentiel de transférabilité est la preuve que les résultats des études de recherche peuvent s'appliquer à d'autres contextes, situations et chaînes de valeur⁴².

Potentiel d'optimisation

Potentiel des parties prenantes à améliorer l'efficacité des modèles d'intervention ainsi qu'à interagir et coopérer avec d'autres acteurs pour maximiser l'impact des interventions.

Prestations en cas d'accident du travail

D'après la [convention \(n° 102\) concernant la sécurité sociale \(norme minimum\), 1952](#), les éventualités couvertes par les prestations en cas d'accident du travail comprennent les accidents du travail ou les maladies professionnelles suivantes:

- la maladie;
- l'incapacité temporaire de travailler résultant d'une maladie;
- la perte totale ou partielle de capacité de gain, lorsqu'il est probable qu'elle sera permanente; et
- la perte de moyens d'existence subie par les personnes à charge résultant du décès du soutien de famille.

L'éventail de prestations préconisées par la convention n° 102 comprend:

- les soins médicaux nécessaires;
- l'indemnité de maladie pour la période d'incapacité de travail;
- la pension d'invalidité en cas de perte de capacité de gain; et
- la pension de survivants en cas de décès du soutien de famille.

Cependant, ces prestations ne représentent qu'un des aspects, quoique des plus visibles, de la protection en cas d'accident du travail⁴³.

41 BIT. *Thesaurus*. [En ligne] Disponible à l'adresse: <http://ilo.multitites.net/defaulten.asp> (consulté le 12 juillet 2018).

42 BIT. 2017. *Food and agriculture global value chains: Drivers and constraints for occupational safety and health improvement - Volume Two - Three case studies* (Genève). Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/safework/projects/WCMS_593288/lang--en/index.htm (consulté le 12 juillet 2018).

43 Voir:

- *ILO Global Employment Injury Insurance Programme (GEIIP)*: http://www.ilo.org/global/topics/geip/WCMS_624797/lang--en/index.htm (consulté le 12 juillet 2018).
- *ILO Standards on Employment Injury Benefit*. [En ligne] Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/genericdocument/wcms_625879.pdf (consulté le 12 juillet 2018).

Profils de vulnérabilité

Aux fins de la présente méthodologie, les profils de vulnérabilité sont définis comme les caractéristiques de groupes spécifiques de travailleurs permettant d'établir un lien entre leur exposition aux risques professionnels et le risque d'être exposés à de tels dangers et risques ou leur faible capacité à faire face aux conséquences d'une telle exposition.

Promotion de la santé

La promotion de la santé est un processus permettant de mieux contrôler et d'améliorer sa santé. Pour atteindre un état de bien-être physique, mental et social, un individu ou un groupe doit être capable d'identifier et de réaliser ses ambitions, de satisfaire ses besoins et de modifier l'environnement ou de s'y adapter. La santé est donc considérée comme une ressource pour la vie quotidienne, et non comme l'objectif de la vie. La santé est un concept positif qui met l'accent sur les ressources sociales et personnelles, ainsi que sur les capacités physiques. Par conséquent, la promotion de la santé n'est pas seulement la responsabilité du secteur de la santé, mais va au-delà des modes de vie sains et du bien-être⁴⁴.

Promotion de la santé sur le lieu de travail

Un programme efficace de promotion de la santé sur le lieu de travail complète les mesures de sécurité et de santé au travail et est intégré dans le système de gestion de la SST de l'organisation. Ainsi, il contribue à la création et au maintien d'un environnement de travail sûr et sain, à l'amélioration de la qualité de la vie professionnelle et à l'amélioration de la santé physique et mentale au travail. Il permet également aux travailleurs de gérer plus efficacement les risques psychosociaux et les problèmes professionnels, personnels ou familiaux qui peuvent avoir une incidence sur leur bien-être et leur rendement au travail, comme le stress, la violence ou l'usage d'alcool et de drogues. Il aide les travailleurs à devenir plus compétents dans la gestion de leurs maladies chroniques et proactifs dans la gestion de leurs soins de santé, et à améliorer leur mode de vie, la qualité de leur alimentation et de leur sommeil et leur condition physique. Cela signifie que les mesures prises ne doivent pas seulement répondre à ces problèmes d'un point de vue individuel, mais aussi d'un point de vue collectif qui est étroitement lié à l'amélioration des conditions, de l'environnement et de l'organisation du travail, ainsi qu'au contexte familial, communautaire et social. La promotion de la santé sur le lieu de travail est le fruit des efforts des employeurs, des travailleurs, de leur communauté et de la société pour améliorer la santé et le bien-être des femmes et des hommes au travail⁴⁵.

Pyramide des contrôles

Approche technique conçue pour hiérarchiser et sélectionner les contrôles les plus faisables, efficaces et permanents et identifier le type d'intervention en fonction des objectifs prioritaires de l'intervention⁴⁶. Pour plus d'informations, veuillez consulter la

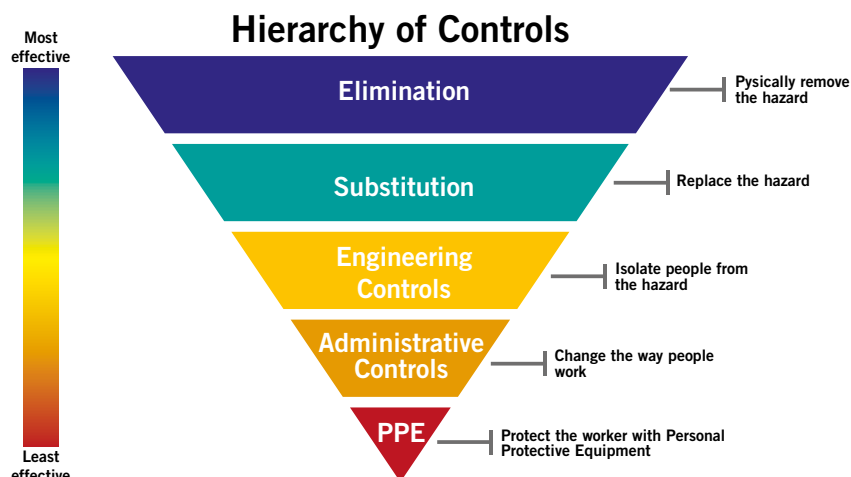
44 BIT. 2012. *SOLVE: integrating health promotion into workplace OSH policies: trainer's guide* (Genève). Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---safework/documents/instructionalmaterial/wcms_178397.pdf (consulté le 12 juillet 2018).

45 BIT. 2012. *SOLVE: integrating health promotion into workplace OSH policies: trainer's guide*

46 Ministère du Travail des États-Unis, *Occupational Safety and Health Administration* [en ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.osha.gov/shpguidelines/hazard-prevention.html> (consulté le 12 juillet 2018).

section 3.10 sur la prévention des dangers des *Principes directeurs concernant les systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail, ILO-OSH 2001*⁴⁷.

Figure 3. Hiérarchie des contrôles



Source: NIOSH.

R

Rééducation et retour au travail

La convention (n° 121) sur les prestations en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles, 1964 exige des pays membres: qu'ils fournissent des services de rééducation conçus pour préparer une personne handicapée à reprendre son activité antérieure ou, si cela n'est pas possible, une autre activité adaptée et qui tienne compte de ses aptitudes et capacités; et qu'ils prennent des mesures pour favoriser le placement des personnes handicapées dans un emploi convenable⁴⁸.

Réglementation

Décret gouvernemental ayant force de loi⁴⁹.

Risque

Probabilité qu'un événement indésirable ayant des conséquences précises se produise dans un délai précis ou dans des circonstances précises. Il peut être exprimé soit sous forme de fréquence (nombre d'événements précis par unité de temps), soit

47 BIT. 2009. *Principes directeurs concernant les systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail, ILO-OSH 2001* (Genève). Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/safework/info/standards-and-instruments/WCMS_107727/lang--en/index.htm (consulté le 12 juillet 2018).

48 Voir *Global Employment Injury Insurance Programme* (GEIP): http://www.ilo.org/global/topics/geip/WCMS_624797/lang--en/index.htm (consulté le 12 juillet 2018).
Convention (n° 121) sur les prestations en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles, 1964 [En ligne] Disponible à l'adresse: https://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_ILO_CODE:C121 (consulté le 12 juillet 2018).

49 BIT. *Thesaurus*. [En ligne] Disponible à l'adresse: <http://ilo.multites.net/defaulten.asp> (consulté le 12 juillet 2018).

sous forme de probabilité (probabilité qu'un événement précis survienne à la suite d'un événement), selon les circonstances⁵⁰.

S

Santé et sécurité au travail

Science de l'anticipation, de la reconnaissance, de l'évaluation et du contrôle des dangers sur le lieu de travail qui pourraient nuire à la santé et au bien-être des travailleurs, en tenant compte de l'impact éventuel sur les communautés environnantes et l'environnement général⁵¹.

Sensibilité

Identifie les caractéristiques spécifiques de la situation dans la profession des travailleurs qui sont liées à leur exposition au risque et en influence la nature et la fréquence. En particulier, les facteurs suivants sont identifiés et analysés: l'accès à un système de gestion des risques sur le lieu de travail; l'accès à des protections personnelles, collectives et sociales permettant de prévenir les risques professionnels; le statut d'emploi s'il est lié à un accès différentiel à la prévention, à la promotion et à la protection contre les risques professionnels; le statut d'entreprise ou d'exploitation s'il est lié à un accès différentiel aux contrôles de conformité par les institutions concernées (inspection du travail, inspection de la sécurité sociale, etc.)⁵².

Services de santé au travail

L'expression services de santé au travail désigne un service investi de fonctions essentiellement préventives et chargé de conseiller l'employeur, les travailleurs et leurs représentants dans l'entreprise en ce qui concerne:

- a. les exigences requises pour établir et maintenir un milieu de travail sûr et salubre, propre à favoriser une santé physique et mentale optimale en relation avec le travail;
- b. l'adaptation du travail aux capacités des travailleurs compte tenu de leur état de santé physique et mentale⁵³.

Système de marché

L'ensemble des acteurs (publics et privés), les fonctions de soutien (telles que les services d'information, d'infrastructure et les services connexes – conseil, certification) et

50 Alli, B. O. 2008. *Fundamental principles of occupational health and safety. Second Edition*. BIT (Genève).

51 Alli, B. O. 2008. *Fundamental principles of occupational health and safety. Second Edition*. BIT (Genève).

52 Ce cadre fait le point sur les diverses méthodes d'évaluation des risques, du point de vue de la SST (Alli, B. O. 2008. *Fundamental principles of occupational health and safety. Second Edition*. BIT, Genève), et du point de vue commercial et des droits de l'homme (Chan, Man-Kwun. 2012. *Making Agricultural Value Chain Programmes Work for Workers: A Practical Guide for Development Donors and Practitioners*. WIEGO Technical Brief (Global Trade) No 4. Disponible à l'adresse: http://wiego.org/sites/wiego.org/files/publications/files/Chan_WIEGO_TB4.pdf (consulté le 12 juillet 2018). Tromp, D. 2016. *Assessing Business-Related Impacts on Human Rights Indicators and Benchmarks in Standards and Practice*. INEF-Report 110/2016. Duisburg: Institute for Development and Peace, Université de Duisburg-Essen. Banque européenne d'investissement. 2013. Manuel environnemental et social. Bureau des questions environnementales et sociales. Disponible à l'adresse: <http://www.eib.org/infocentre/publications/all/environmental-and-social-practices-handbook.htm> (consulté le 12 juillet 2018).

53 BIT. Convention (n° 161) sur les services de santé au travail, 1985. [En ligne] Disponible à l'adresse: https://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=1000:12100:0::NO::P12100_ILO_CODE:C161 (consulté le 12 juillet 2018).

les règles (environnement commercial, normes informelles, cadre réglementaire) qui façonnent le fonctionnement d'un marché principal ou d'une chaîne de valeur. Dispositif multi-acteurs et multifonctionnel comprenant trois ensembles principaux de fonctions (chaîne de valeur principale, règles et réglementations et fonctions de soutien) entrepris par différents acteurs, et par l'intermédiaire duquel se font les échanges⁵⁴.

T

Thème

Hiérarchie organisationnelle visant à orienter le processus de sélection de la chaîne de valeur. Les regroupements thématiques englobent une part importante de la chaîne de valeur et sont divisés par critères qu'il convient de prendre en compte lors de l'étude documentaire afin de mieux comprendre la chaîne de valeur. Les critères sont choisis de manière à refléter la performance de la chaîne de valeur sur les plans économique, institutionnel, social et environnemental. Chaque critère comprend un ensemble d'indicateurs dont il faut tenir compte pour orienter efficacement l'étude documentaire et des sources sont fournies afin de collecter des informations pertinentes pour chaque regroupement, critère et indicateur.

Travailleur

Toute personne qui effectue un travail, régulier ou temporaire, pour un employeur⁵⁵.

Triangulation

Consiste à utiliser de multiples méthodes pour avoir une vision plus précise de la façon dont les changements se sont produits et de l'ampleur de ces changements. La triangulation est un moyen de vérification qui élimine les biais des outils individuels et des sources d'information et aide à valider les résultats générés par une méthode de mesure⁵⁶.

54 Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH & BIT. 2015. *Guidelines for Value Chain Selection: Integrating economic, environmental, social and institutional criteria*. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/documents/instructionalmaterial/wcms_416392.pdf (consulté le 12 juillet 2018).

55 Alli, B. O. 2008. *Fundamental principles of occupational health and safety. Second Edition*. BIT (Genève).

56 Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH & BIT. 2015. *Guidelines for Value Chain Selection: Integrating economic, environmental, social and institutional criteria*. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/documents/instructionalmaterial/wcms_416392.pdf (consulté le 12 juillet 2018).

4.5 Instruments de l'OIT sur la santé et la sécurité au travail

4.5.1 Dispositions générales

Instrument à jour

- C155 - Convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981
- P155 - Protocole de 2002 relatif à la convention sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981
- R164 - Recommandation (no 164) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981
- C161 - Convention (n° 161) sur les services de santé au travail, 1985
- R171 - Recommandation (n° 171) sur les services de santé au travail, 1985
- C187 - Convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006
- R197 - Recommandation (n° 197) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006
- R097 - Recommandation (n° 97) sur la protection de la santé des travailleurs, 1953
- R102 - Recommandation (n° 102) sur les services sociaux, 1956
- R194 - Recommandation (n° 194) sur la liste des maladies professionnelles, 2002

Instrument à statut intérimaire

- R031 - Recommandation (n° 31) sur la prévention des accidents du travail, 1929

Recommandation remplacée

- R112 - Recommandation (n° 112) sur les services de médecine du travail, 1959

4.5.2 Protection contre des risques spécifiques

Instrument à jour

- C115 - Convention (n° 115) sur la protection contre les radiations, 1960
- R114 - Recommandation (n° 114) sur la protection contre les radiations, 1960
- C139 - Convention (n° 139) sur le cancer professionnel, 1974
- R147 - Recommandation (n° 147) sur le cancer professionnel, 1974
- C148 - Convention (n° 148) sur le milieu de travail (pollution de l'air, bruit et vibrations), 1977
- R156 - Recommandation (n° 156) sur le milieu de travail (pollution de l'air, bruit et vibrations), 1977
- C162 - Convention (n° 162) sur l'amiante, 1986
- R172 - Recommandation (n° 172) sur l'amiante, 1986
- C170 - Convention (n° 170) sur les produits chimiques, 1990
- R177 - Recommandation (n° 177) sur les produits chimiques, 1990
- C174 - Convention (n° 174) sur la prévention des accidents industriels majeurs, 1993

- R181 - Recommandation (n° 181) sur la prévention des accidents industriels majeurs, 1993
- R200 - Recommandation (n° 200) sur le VIH et le sida, 2010

Instrument à réviser

- C013 - Convention (n° 13) sur la céruse (peinture), 1921
- C119 - Convention (n° 119) sur la protection des machines, 1963
- R118 - Recommandation (n° 118) sur la protection des machines, 1963
- C127 - Convention (n° 127) sur le poids maximum, 1967
- R128 - Recommandation (n° 128) sur le poids maximum, 1967
- C136 - Convention (n° 136) sur le benzène, 1971
- R144 - Recommandation (n° 144) sur le benzène, 1971
- R003 - Recommandation (n° 3) sur la prévention du charbon, 1919
- R004 - Recommandation (n° 4) sur le saturnisme (femmes et enfants), 1919
- R006 - Recommandation (n° 6) sur le phosphore blanc, 1919

Instrument retiré

- R032 - Recommandation (n° 32) sur les dispositifs de sécurité des machines, 1929

4.5.3 Protection dans des branches particulières d'activité

Instrument à jour

- C120 - Convention (n° 120) sur l'hygiène (commerce et bureaux), 1964
- R120 - Recommandation (n° 120) sur l'hygiène (commerce et bureaux), 1964
- C167 - Convention (n° 167) sur la sécurité et la santé dans la construction, 1988
- R175 - Recommandation (n° 175) sur la sécurité et la santé dans la construction, 1988
- C176 - Convention (n° 176) sur la sécurité et la santé dans les mines, 1995
- R183 - Recommandation (n° 183) sur la sécurité et la santé dans les mines, 1995
- C184 - Convention (n° 184) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001
- R192 - Recommandation (n° 192) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001

Instrument à statut intérimaire

- C045 - Convention (n° 45) des travaux souterrains (femmes), 1935

Instrument dépassé

- C062 - Convention (n° 62) concernant les prescriptions de sécurité (bâtiment), 1937

Recommandation remplacée

- R053 - Recommandation (n° 53) concernant les prescriptions de sécurité (bâtiment), 1937
- R055 - Recommandation (n° 55) sur la collaboration pour la prévention des accidents (bâtiment), 1937

Tous les instruments ainsi que leur statut de ratification sont disponibles dans la base de données NORMLEX de l'OIT à l'adresse suivante: <https://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:1:0::NO::>

Des informations complémentaires sur les législations nationales en matière de SST sont disponibles sur LEGOSH, la base de données mondiale sur la législation en matière de sécurité et de santé au travail, disponible à l'adresse: www.ilo.org/dyn/legosh/en

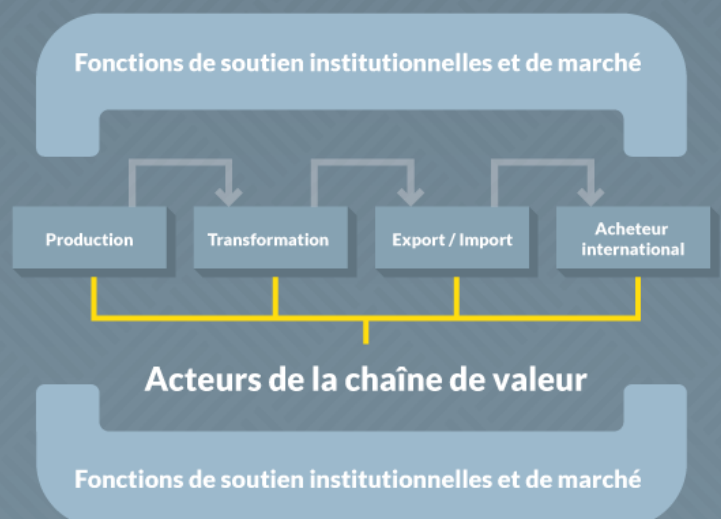
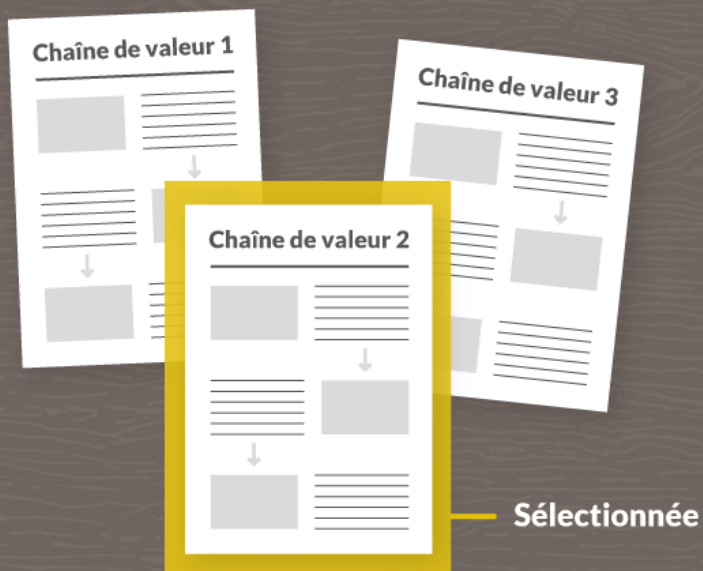
4.5.4 Codes de pratiques sur la SST

- Exposition professionnelle à des substances nocives en suspension dans l'air, 1980.
- Sécurité dans l'utilisation de l'amiante, 1984.
- La sécurité et l'hygiène dans les mines de charbon, 1986.
- Radioprotection des travailleurs (rayonnements ionisants), 1987.
- Sécurité, santé et conditions de travail dans les transferts de technologie aux pays en développement, 1988.
- Recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans les mines à ciel ouvert, 1991.
- Prévention des accidents industriels majeurs, 1991.
- Sécurité et santé dans la construction, 1992.
- Principes techniques et éthiques de la surveillance de la santé des travailleurs, 1992.
- Sécurité dans l'utilisation des produits chimiques au travail, 1993.
- Enregistrement et déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles 1995.
- Prise en charge des questions d'alcoolisme et de toxicomanie sur le lieu de travail, 1996.
- Protection des données personnelles des travailleurs, 1997.
- Sécurité et santé dans les travaux forestiers, 1998.
- Sécurité dans l'utilisation des laines isolantes en fibres vitreuses synthétiques (laine de verre, laine de roche et laine de laitier) 2000.
- Principes directeurs concernant les systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail, 2001.
- Les facteurs ambiants sur le lieu de travail, 2001.
- Le VIH/SIDA et le monde du travail, 2001.
- La sécurité et la santé dans les industries de métaux non ferreux, 2003.

| Étape 1 : Sélection



| Étape 2 : Cartographie



The illustration depicts a community health center with a winding path leading through various service areas. At the top, a group of people, including a health worker in a white uniform and a man in a white hard hat, are gathered near a small building. Further down, a group of people is seated around a large circular table, engaged in a discussion. A man in a white uniform is standing and talking to a woman in a blue shirt. In the center, a large building with a red cross on its roof is labeled 'Supermarché'. A man in a white uniform is standing outside, holding a clipboard. At the bottom, a man in a white uniform is talking to a woman in a pink shirt. The background shows a blue sky and green hills.

Etape 4 : Conception d'interventions

The illustration is divided into three horizontal panels, each showing a group of people in a park setting engaged in a different stage of intervention design. A winding path runs through the background of all panels.

- Top Panel:** A group of seven people are seated around a large, light-colored oval table. In the background, a man is standing and pointing at a large whiteboard. The whiteboard displays a timeline with five circular nodes, a bar chart with three bars of increasing height, a pie chart divided into four segments, and a line graph with three fluctuating lines.
- Middle Panel:** A group of seven people are seated around a rectangular table. A woman in a red shirt is standing and pointing at a large whiteboard. The whiteboard displays a timeline with five circular nodes, a bar chart with three bars of increasing height, a pie chart divided into four segments, and a line graph with three fluctuating lines.
- Bottom Panel:** A group of seven people are seated around a rectangular table. A woman in an orange shirt is standing and pointing at a large whiteboard. The whiteboard displays a timeline with five circular nodes, a world map with a red line indicating a path, and a line graph with three fluctuating lines.

• _____

• _____

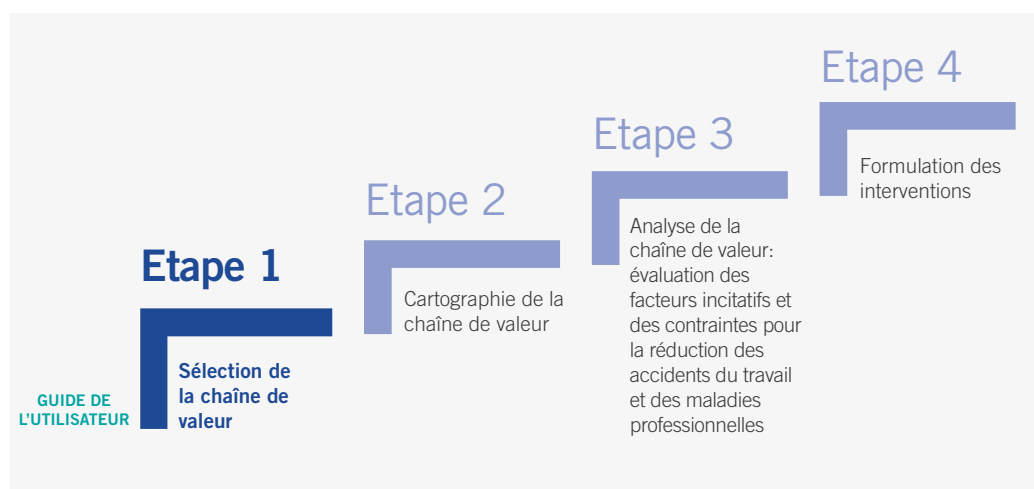
• _____

Etape 1

Sélection de la chaîne de valeur

1. Contexte et objectifs d'apprentissage

Figure 4. Etape 1: Sélection de la chaîne de valeur



Cette étape constitue le point de départ du projet. Le processus de sélection de la chaîne de valeur offre un cadre propice à une prise de décisions éclairée lorsqu'il s'agit de choisir les chaînes de valeur spécifiques pour un projet. L'étape consiste en une étude documentaire de trois (3) à cinq (5) chaînes de valeur mondiales existant dans le pays ciblé.

Dans ce module, vous apprendrez à sélectionner une chaîne de valeur spécifique en fonction des objectifs de votre projet.

A la fin de la section, vous serez capable:

- a. d'organiser votre temps et les ressources nécessaires pour cette étape;
- b. d'identifier les principales chaînes de valeur mondiales dans le pays;
- c. de recueillir des informations pour chacun des critères de sélection regroupés par thèmes dans un modèle organisé;
- d. de noter chaque chaîne de valeur pour chaque thème;
- e. d'utiliser le modèle de notation pour le choix final concernant les chaînes de valeur;
- f. de rédiger le rapport à l'appui de votre décision.

OUTILS PRATIQUES



ETAPE 1 - OUTIL DE RECHERCHE N° 1 - Sources pour la sélection de la chaîne de valeur

ETAPE 1 - OUTIL DE RECHERCHE N° 2 - Feuille de notation pour la sélection de la chaîne de valeur

2. Extrants et calendrier

Les extrants attendus pour cette étape sont les suivants:

- a. un rapport sur le processus de sélection;
- b. une matrice de sélection à l'appui de votre choix;
- c. les chaînes d'approvisionnement mondiales sélectionnées d'après la feuille de notation pour orienter la cartographie, l'analyse et le modèle d'intervention.

OUTILS PRATIQUES



ETAPE 1 - MODELE N° 2 - Rapport de sélection de la chaîne d'approvisionnement

ETAPE 1 - MODELE N° 3 - Fiche d'information du projet

Cette étape doit durer près d'**un mois**, en fonction de la durée des processus de validation pour le choix final.

Tel que mentionné dans le guide de l'utilisateur, la mise en œuvre de la méthodologie actuelle nécessitera de combiner des connaissances de plusieurs disciplines et exigera probablement la participation de différentes personnes ayant des expériences complémentaires. Toutefois, l'Etape 1 doit surtout impliquer un gestionnaire de projet possédant une solide expérience du développement, capable d'assurer la liaison avec les spécialistes, le cas échéant. Dans certains cas, des consultants ou des chercheurs externes pourront être éventuellement recrutés à l'appui du processus de l'étude documentaire à l'Etape 1, en fonction des contraintes de temps.

3. Processus de sélection de la chaîne de valeur

3.1 Méthodologie: vue d'ensemble

Cette section fournit des conseils sur la manière de procéder à une sélection efficace de la chaîne de valeur grâce à une étude documentaire approfondie et des consultations préliminaires.

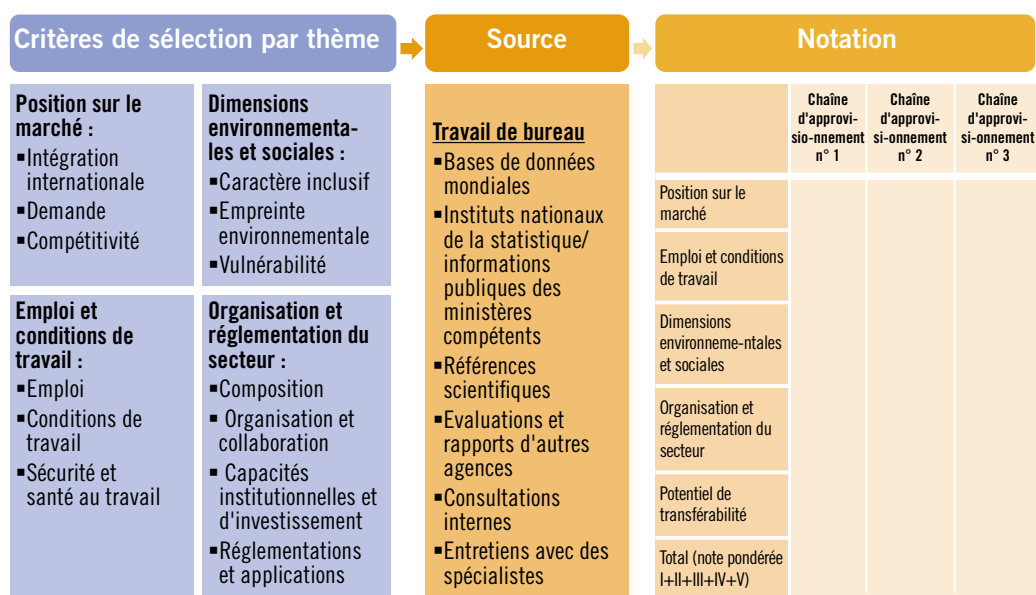
1. Choisir entre trois et cinq chaînes de valeur, en fonction de leur importance en termes d'exportations du pays et des priorités gouvernementales et après avoir consulté les bureaux régionaux de l'OIT.
2. Évaluer et analyser les chaînes de valeur sélectionnées d'après l'étude documentaire. Les données recensées permettront d'attribuer une note à chaque critère et de sélectionner la chaîne de valeur la plus adaptée au projet.

- i. **Thèmes:** l'étude documentaire de chaque chaîne de valeur est organisée selon plusieurs thèmes définis qui englobent plusieurs critères.
- ii. **Critères:** chaque thème comprend plusieurs critères à prendre en compte lors de l'étude documentaire qui permettront d'obtenir une vue d'ensemble de la chaîne de valeur et de son environnement.
- iii. **Indicateurs:** chaque critère comprend un ensemble d'indicateurs à prendre en compte pour orienter efficacement l'étude documentaire.
- iv. **Sources:** afin de recueillir des informations pertinentes pour chaque thème, critère et indicateur, des sources pertinentes sont fournies pour l'étude documentaire.

L'étude documentaire est une méthode efficace utilisée pour recueillir les données et les informations existantes sur les chaînes de valeur en cours d'analyse. Cette méthode vise à recueillir les informations, les données et les connaissances qui sont déjà disponibles, avant même de commencer les enquêtes sur le terrain.

3. En fonction des données et des informations recueillies, utiliser les matrices de notation et de sélection, puis sélectionner la chaîne de valeur adéquate.

Figure 5. Vue d'ensemble du processus de sélection



Cet outil de sélection a été adapté du document suivant: ILO-GIZ Guidelines for Value Chain Selection, dans lequel figurent des sources et informations complémentaires.

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH & BIT. 2015. *Guidelines for Value Chain Selection: Integrating economic, environmental, social and institutional criteria.*

Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/documents/instructionalmaterial/wcms_416392.pdf (consulté le 12 juillet 2018).

Ces lignes directrices sont le fruit d'une collaboration GIZ-OIT et proposent une méthode holistique et structurée pour sélectionner la chaîne de valeur. Elles combinent quatre dimensions différentes des chaînes de valeur/du développement durable: économique, environnementale, sociale et institutionnelle. Ces quatre dimensions étant interconnectées, il ne faut en négliger aucune lors du processus de sélection de la chaîne de valeur pour ne pas affecter la phase suivante d'analyse et développement de la chaîne de valeur. Compte tenu de l'absence de méthodologie systématique ou aboutie combinant ces quatre dimensions, ces lignes directrices ont été rédigées pour combler cette lacune.

A la fin de l'Etape 1, il est possible de rédiger un rapport pour orienter le choix final.

OUTILS PRATIQUES



ETAPE 1 - MODELE N° 2 - Rapport relatif à la sélection de la chaîne d'approvisionnement

Pour cette étape, il est possible de formuler des termes de référence pour présenter les activités qu'il faudra entreprendre et répartir les tâches entre les différentes équipes, le cas échéant.

OUTILS PRATIQUES



ETAPE 1 - TdR N° 1 - Termes de référence pour la sélection de la chaîne de valeur

3.2 Etude documentaire

Cette section présente un aperçu des critères de sélection, des indicateurs et des sources éventuelles pour chacun des thèmes suivants.

a. Position sur le marché

Ce thème permet d'évaluer le contexte de la chaîne de valeur en termes de contraintes et réussites économiques. Lors du processus de notation, il convient de tenir compte des éléments suivants: d'après les publications existantes sur les CAM, la nature de la relation entre les acteurs de la chaîne de valeur doit être prise en compte pour évaluer le niveau d'intégration et de coopération qui existe entre eux, et estimer ainsi la possibilité de s'engager avec eux pour répondre aux questions relatives aux conditions de travail. Si les acteurs ne confirment pas leur appartenance à une chaîne de valeur, il est peu probable qu'une approche relative aux CAM soit efficace. Il conviendra alors d'avoir recours à d'autres stratégies.

b. Emploi, conditions de travail et SST

Ce thème doit offrir un aperçu du type des tendances de l'emploi et des besoins documentés pour l'amélioration de la SST dans la chaîne de valeur, notamment un examen des données disponibles sur la SST.

c. Statut environnemental et social

Ce thème aide à comprendre le groupe cible de la chaîne de valeur et à évaluer si les facteurs environnementaux sont positivement ou négativement affectés par une intervention dans la chaîne de valeur.

d. Organisation et réglementation du secteur

Ce thème présente les indicateurs des structures et organisations existantes dans la chaîne de valeur qui pourraient par exemple être mobilisées dans le cadre d'une intervention.

e. Potentiel de transférabilité

Ce dernier thème est particulièrement important, car les activités de SST dans une chaîne de valeur spécifique d'un pays devraient, en principe, pouvoir être transférées à l'échelle nationale ou dans d'autres pays fournisseurs.

Les informations sur les sources pour chaque thème sont disponibles dans la partie consacrée aux outils et aux ressources de l'outil suivant: Information on the sources for each topic is available in the Tools and Resources in the following tool:

OUTILS PRATIQUES



ETAPE 1 - OUTIL DE RECHERCHE N° 1 - Sources pour la sélection de la chaîne de valeur

f. Notation

Pour évaluer les chaînes de valeur identifiées, accorder une note comprise entre 1 et 5 pour chaque critère.

Les notes sont accordées en fonction des critères actuels et parfois, notamment pour les critères relatifs aux tendances ou aux possibilités de croissance, en fonction des perspectives. La note reflète autant que possible les données et chiffres disponibles dans les données secondaires, les analyses et statistiques précédentes.

Notation

- 1: Très basse
- 2: Basse
- 3: Acceptable/Modérée
- 4: Bonne
- 5: Très bonne

Lors de la décision finale, il est possible de sélectionner une chaîne de valeur qui n'obtient pas la meilleure note, mais qui, pour des raisons pratiques (calendrier, synergies existantes et autres), semble être la plus appropriée. Cette décision éclairée doit être documentée.

OUTILS PRATIQUES



ETAPE 1 - OUTIL DE RECHERCHE N° 2 - Feuille de notation pour la sélection de la chaîne de valeur

3.2.1 Comprendre les lacunes en matière de données sur la SST et accorder une note en tenant compte de ces lacunes

Pour éviter les accidents du travail et les maladies professionnelles, il faut savoir les détecter et en comprendre les causes. La disponibilité des données sur les accidents du travail et les maladies professionnelles est donc essentielle à un système efficace de gestion de la SST à l'échelle des entreprises, des secteurs et des pays. La disponibilité des données sur les indicateurs de la SST dans les CAM fait partie de la question globale sur la disponibilité de sources fiables en matière de SST mise en avant dans les recherches existantes⁵⁷.

57 Synthèse dans: BIT. 2012. *Improvement of national reporting, data collection and analysis of occupational accidents and diseases*. BIT: Genève. Disponible à l'adresse: www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---/wcms_207414.pdf (consulté le 12 juillet 2018). Et BIT. 2017. *Challenges for the collection of reliable OSH data. Factsheet for the World Day for Safety and Health at Work 2017 "Optimize the collection and use of OSH data"*. Disponible à l'adresse: www.ilo.org/safeday (consulté le 12 juillet 2018).

La Résolution sur les statistiques des lésions professionnelles: résultant des accidents du travail, adoptée par la seizième Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) (1998) définit trois types d'indicateurs de la SST.

Figure 6. Exemples d'indicateurs de la SST

Indicateurs de résultat

■ Exemples:

- ▶ Nombre de lésions et de maladies professionnelles
- ▶ Nombre de personnes blessées/ nombre de cas de lésions ou de maladies professionnelles
- ▶ Temps perdu à cause des lésions professionnelles, tel que défini par la CIST
- ▶ Coûts des lésions et accidents

Indicateurs de capacité et d'aptitude

■ Exemple:

- ▶ Nombre d'inspecteurs ou de professionnels de santé chargés des questions de SST

Indicateurs d'activités

■ Exemples:

- ▶ Nombre de jours de stage
- ▶ Nombre d'inspections
- ▶ Nombre d'accidents ayant fait l'objet d'une investigation

Ces indicateurs doivent permettre d'évaluer l'état de la SST de la population active (résultats) ainsi que les capacités disponibles et les efforts effectivement déployés pour améliorer ces conditions (capacités, aptitudes et activités). Dans la Résolution sur les statistiques des lésions professionnelles: résultant des accidents du travail, adoptée par la seizième Conférence internationale des statisticiens du travail (octobre 1998)⁵⁸ figurent des lignes directrices sur les statistiques internationales relatives aux accidents du travail. En outre, il est possible de collecter des données relatives aux indicateurs des ODD 1.3.1, 8.8.1 et 8.8.2⁵⁹.

Les principales sources⁶⁰ pour la collecte d'informations sur ces indicateurs sont décrites ci-après, ainsi que leurs limites et les enjeux en matière de couverture, de précision et de comparabilité⁶¹.

58 Disponible à l'adresse: https://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/standards-and-guidelines/resolutions-adopted-by-international-conferences-of-labour-statisticians/WCMS_087529/lang--fr/index.htm (consulté le 12 juillet 2018).

59 Disponible à l'adresse: https://www.ilo.org/global/topics/dw4sd/themes/osh/WCMS_615472/lang--fr/index.htm (consulté le 12 juillet 2018).

60 Autres sources: régimes de déclaration des incidents, enquêtes auprès des travailleurs et des employeurs, dossiers des institutions de protection sociale (assurance et assistance sociales), registres des services d'urgence, etc. L'OIT recommande de créer un comité de coordination national composé de représentants du gouvernement, d'autres producteurs de statistiques sur les accidents du travail et d'organisations d'employeurs et de travailleurs.

61 BIT. 2017. *World Safe Day 2017: new and innovative partnership launched in Brazil Brasília*, 28 avril 2017. [En ligne] Disponible à l'adresse: www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed.../---lab_admin/.../wcms_551554.pdf (consulté le 12 juillet 2018).

- a. **Les statistiques d'inspection du travail**⁶²: le registre de déclaration et de notification des accidents du travail et des maladies professionnelles à l'inspection du travail repose souvent sur les obligations légales imposées aux employeurs qui doivent déclarer ces accidents, lésions et maladies, bien que l'absence de déclaration reste un problème dans l'économie formelle et que ces exigences ne sont généralement pas d'actualité dans l'économie informelle. Des statistiques supplémentaires sur l'inspection du travail peuvent fournir une gamme d'indicateurs sur les capacités, les aptitudes et les activités.
- b. **Les dossiers de demandes d'indemnisation auprès des régimes d'assurance en cas d'accident du travail**: les demandes d'indemnisation en cas d'accident, de lésion ou de maladie du travail dans le cadre de l'assurance sociale obligatoire font état du nombre d'accidents et de maladies indemnifiables pour la population couverte. Dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, la population couverte ne représente souvent qu'une partie infime de la main-d'œuvre, sans tenir compte de l'économie informelle et des travailleurs de l'économie formelle n'ayant pas d'emploi permanent ⁶³.
- c. **Les données de surveillance de la santé**: les taux de morbidité et de mortalité liées aux accidents du travail et aux maladies professionnelles sont rarement disponibles dans les pays en développement, souvent parce que le système de santé ne dispose pas de l'équipement nécessaire pour produire ce type de données (peu de personnel qualifié capable de détecter la morbidité et la mortalité imputables à l'exposition aux risques professionnels, disponibilité et accessibilité géographique et financière limitées des services de SST et des services de médecine générale, absence de système de suivi, absence de base de données désagrégées, etc.). Ces difficultés montrent que le fardeau des maladies professionnelles à l'échelle nationale est rarement une donnée mesurée et disponible. Elles expliquent aussi la rareté des données sur les maladies professionnelles, même lorsqu'il en existe sur les accidents.
- d. **Les rapports sur le développement durable**: certaines entreprises, autorités publiques et ONG du monde entier publient actuellement des rapports sur le développement durable, y compris les impacts économiques, environnementaux et sociaux causés par leurs activités quotidiennes. Bon nombre de ces rapports révèlent des données sur la SST, comme les rapports conformes à la *Global Reporting Initiative* (GRI) ou autres rapports de conformité dans le cadre d'initiatives de vérification privées (IVP) ou d'autres programmes ⁶⁴. Néanmoins, les données publiées concernent des établissements ou des entreprises spécifiques et ne sont pas agrégées, ce qui leur permettrait pourtant d'être exhaustives et comparables entre établissements, secteurs et pays.

Les trois premières sources de données susmentionnées sont généralement compilées au niveau national et la désagrégation par secteur est rarement disponible, et encore moins par chaîne d'approvisionnement. Dans les trois études de cas élaborées dans le cadre du projet BIT-UE sur la SST dans les CVM, le cas du café en Colombie se démarque des autres par les efforts concertés de la Fédération nationale des producteurs de café et du ministère du

62 Pour d'autres informations et lignes directrices, voir:

- Convention (n° 81) sur l'inspection du travail, 1947, et BIT. 2016. Guide sur l'harmonisation des statistiques d'inspection du travail Disponible à l'adresse: https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---safework/documents/publication/wcms_525555.pdf (consulté le 12 juillet 2018).
- BIT. 2017. Collecte et utilisation des statistiques d'inspection du travail - Petit guide Disponible à l'adresse: https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---lab_admin/documents/publication/wcms_541309.pdf (consulté le 12 juillet 2018).

63 BIT. 2015. *Rapport sur la protection sociale dans le monde*. Disponible à l'adresse: www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/.../wcms_245201.pdf (consulté le 12 juillet 2018).

64 Par exemple, le programme Better Work OIT/SFI: <https://betterwork.org/>

Travail pour collecter des données sur la SST, en particulier à la base de la chaîne d'approvisionnement (les producteurs de café)⁶⁵. Le manque de données consolidées, exhaustives et fiables sur la SST aux différentes étapes de la production des chaînes d'approvisionnement entrave le processus de sensibilisation et le consensus sur les mesures de prévention prioritaires. Cela décourage d'autant plus les efforts déployés pour des questions perçues comme étant intangibles, en particulier par les acteurs qui peuvent être déconnectés d'un environnement institutionnel propice à la SST (comme l'illustrent les entretiens réalisés dans le cadre des études de cas auprès des agriculteurs et de leurs familles dans des zones rurales isolées).

3.2.2 Observations complémentaires

Synergies et chevauchements avec les projets existants

Il est nécessaire de cartographier les interventions existantes et de trouver les synergies et complémentarités avec d'autres projets existants pour éviter les chevauchements tout en saisissant les opportunités de créer des synergies.

Complémentarité stratégique dans le cadre des Programmes par pays de promotion du travail décent (PPTD) et du Plan-cadre des Nations Unies pour le développement (PCAD)

Il importe de vérifier que la chaîne de valeur correspond aux priorités nationales, aux priorités des Nations Unies et de l'OIT, ainsi qu'à celles des gouvernements: PCAD, cadres/politiques de développement à l'échelle nationale, ainsi que les PPTD (OIT). Dans le cadre de ces derniers, les pays disposant de résultats des programmes par pays sur la SST ont peut-être déjà fait état des secteurs prioritaires.

Pour en savoir plus, voir:

- la base de données des PPTD:
<http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/how-the-ilo-works/departments-and-offices/program/dwcp/lang--en/index.htm>
- les données sur le PCAD disponibles sur les pages Web des équipes nationales des Nations Unies: <https://undg.org/about/un-country-level/>

3.2.3 Note finale

La note finale est le résultat de l'évaluation rapide de la chaîne de valeur fondé sur l'étude documentaire. Un modèle Excel est fourni pour calculer l'indice de pondération et la note pondérée correspondant au résultat pour chaque critère et chaque thème.

OUTILS PRATIQUES



ETAPE 1 - OUTIL DE RECHERCHE N° 2 - Feuille de notation pour la sélection de la chaîne de valeur

⁶⁵ Les deux institutions ont créé un partenariat pour réaliser une enquête sur la SST auprès des producteurs de café en 203 et 2014.

Ces pondérations doivent être adaptées aux objectifs spécifiques de chaque projet et au contexte national.

Tableau 3. Matrice de notation finale

Thèmes et critères	Note	Pondération	Note pondérée
1. Position sur le marché			
Importance de la chaîne de valeur dans l'économie locale			
Perspectives de croissance de la demande			
Compétitivité et rentabilité			
<i>Sous-total I</i>			
2. Emploi et conditions de travail			
Importance de la chaîne de valeur en matière d'emploi et de croissance de l'emploi			
Vulnérabilité des tendances d'emploi et qualité relative des conditions de travail			
Faiblesse des systèmes de gestion des risques et des mécanismes d'atténuation			
Importance des facteurs de risque / dangers			
<i>Sous-total II</i>			
3. Dimensions environnementales et sociales			
Potentiel d'action des communautés pauvres			
Impact positif sur le changement climatique			
Potentiel d'évitement des effets négatifs sur l'environnement et la santé des communautés locales			
<i>Sous-total III</i>			
4. Organisation et réglementation du secteur			
Niveau d'investissement dans le secteur			
Niveau d'organisation et de collaboration			
Disponibilité et capacités des parties prenantes			
Pertinence des politiques et intérêts politiques			
<i>Sous-total IV</i>			
5. Potentiel de transférabilité			
Produits échangés provenant d'autres pays en développement			
Transférabilité vers des chaînes similaires au niveau local			
Potentiel de transférabilité par l'entreprise chef de file			
<i>Sous-total V</i>			

La matrice de sélection compile toutes les notes pour chaque thème. Un modèle Excel est fourni pour calculer la note pondérée pour chaque regroupement thématique et le résultat total pour chaque chaîne de valeur.

ETAPE 1 - OUTIL DE RECHERCHE N° 2 - Feuille de notation pour la sélection de la chaîne de valeur

Matrice de sélection	Chaîne de valeur 1: Saisir le nom			Chaîne de valeur 2: Saisir le nom			Chaîne de valeur 3: Saisir le nom		
	Note	Pondération	Note pondérée	Note	Pondération	Note pondérée	Note	Pondération	Note pondérée
1. Position sur le marché									
2. Emploi et conditions de travail									
3. Dimensions environnementales et sociales									
4. Organisation et réglementation du secteur									
5. Potentiel de transférabilité									
Total (pondéré I+II+III+IV+V)									

3.2.5 Décision concernant la sélection finale

En fonction des résultats de l'étude documentaire, les résultats sont présentés au BIT/à l'organisation, aux parties prenantes nationales, voire aux donateurs, qui prendront la décision finale concernant le choix de la chaîne d'approvisionnement. Cette décision peut se prendre dans le cadre d'une communication bilatérale ou d'une réunion.

Un résumé des données recueillies au cours de l'étude documentaire doit accompagner le document relatif au processus de sélection.

OUTILS PRATIQUES



ETAPE 1 - MODELE N° 2 - Rapport relatif à la sélection de la chaîne d'approvisionnement

En fonction de la sélection, il convient de préparer une fiche de présentation du projet et de la chaîne d'approvisionnement sélectionnée, et de la distribuer aux parties prenantes lors des étapes suivantes.

OUTILS PRATIQUES



ETAPE 1 - MODELE N° 3 - Fiche d'information du projet

4. Outils et ressources

4.1 Définitions des concepts fondamentaux

Les concepts suivants sont définis dans le glossaire du guide de l'utilisateur

- Thèmes
- Etude documentaire
- Système de marché
- Chaîne de valeur





4.2 Boîte à outils



ETAPE 1 - TdR N° 1 - Termes de référence pour la sélection de la chaîne de valeur



ETAPE 1 - OUTIL DE RECHERCHE N° 1 - Sources pour la sélection de la chaîne de valeur

ETAPE 1 - OUTIL DE RECHERCHE N° 2 - Feuille de notation pour la sélection de la chaîne de valeur



ETAPE 1 - MODELE N° 2 - Rapport de sélection de la chaîne de valeur
ETAPE 1 - MODELE N° 3 - Fiche d'information du projet



ETAPE 1 - ETUDE DE CAS N° 2 - Déploiement de l'ETAPE 1 dans la chaîne de valeur du café en Colombie

ETAPE 1 - MATERIEL DE FORMATION N° 3 - Exercice de sélection

ETAPE 1 - MATERIEL DE FORMATION N° 4 - Présentation de l'ETAPE 1



4.3 Lectures utiles

BIT. *Country profiles on occupational safety and health*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: <http://www.ilo.org/safework/countries/lang--en/index.htm> (consulté le 12 juillet 2018).

Profils par pays sur la SST.

BIT. *Base de données mondiale de l'OIT sur la législation en matière de sécurité et santé au travail (LEGOSH)*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: <http://www.ilo.org/dyn/legosh/en/f?p=14100:1000:0::NO::> [consulté le 12 juillet 2018].

La base de données mondiale de législation en matière de sécurité et santé au travail (LEGOSH) fournit une vue d'ensemble des cadres réglementaires nationaux en matière de sécurité et santé au travail (gestion et administration de la SST, devoirs et obligations des employeurs, droits et devoirs des travailleurs, inspection et application de la SST). La structure de classification de LEGOSH repose sur un ensemble complet de 11 thèmes qui reprennent et proposent un aperçu des principales normes de l'OIT, telles que la convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981; la recommandation (n° 164) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981; la convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006; et la convention (n° 81) sur l'inspection du travail, 1947.

BIT. *Tableau de bord du Programme de l'IPEC. Régions et pays*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: <http://www.ilo.org/ipecc/Regionsandcountries/lang--en/index.htm> [consulté le 12 juillet 2018].

Le tableau de bord du Programme de l'IPEC propose un accès aux informations, projets, programmes et plans ayant un impact sur la lutte contre le travail des enfants à l'échelle nationale. Le tableau de bord offre des informations provenant de plusieurs sources et présente un aperçu de la situation en matière de travail des enfants dans un pays donné et des principales actions entreprises pour remédier à ce problème.

BIT. *Working Conditions Laws Database*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: <http://www.ilo.org/dyn/travail/travmain.home> [consulté le 12 juillet 2018].

La base de données sur la législation en matière de conditions de travail de l'OIT offre un aperçu du cadre réglementaire concernant les heures de travail, le salaire minimum et la protection de la maternité dans plus de 100 pays. Elle fournit des informations juridiques détaillées qui permettent de mener des recherches personnalisées sur un pays spécifique, de comparer la législation de plusieurs pays ou régions sur un sujet précis, ou de procéder à des recherches selon des mots clés. Pour certains sujets, il est possible d'effectuer une comparaison historique.

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH & BIT. 2015. *Guidelines for Value Chain Selection: Integrating economic, environmental, social and institutional criteria*. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/documents/instructionalmaterial/wcms_416392.pdf (consulté le 12 juillet 2018).

Ces lignes directrices sont le fruit d'une collaboration GIZ-OIT et proposent une méthode holistique et structurée pour sélectionner la chaîne de valeur. Elles combinent quatre dimensions différentes des chaînes de valeur/du développement durable: économique, environnementale, sociale et institutionnelle. Ces quatre dimensions étant interconnectées, il ne faut en négliger aucune lors du processus de sélection de la chaîne de valeur pour ne pas affecter la phase suivante d'analyse et développement de la chaîne de valeur. Compte tenu de l'absence de méthodologie systématique ou aboutie combinant ces quatre dimensions, ces lignes directrices ont été rédigées pour combler cette lacune.

USAID. Marketlinks. [En ligne] *Value Chain Selection*. Disponible à l'adresse: <https://www.marketlinks.org/good-practice-center/value-chain-wiki/value-chain-selection> [consulté le 12 juillet 2018].

La sélection de la chaîne de valeur est le processus de hiérarchisation des industries ou des chaînes de valeur en fonction de critères tels que le potentiel de croissance et de compétitivité, l'impact et la contribution à d'autres objectifs de développement (atténuation des conflits, autonomisation des femmes, sécurité alimentaire ou gestion des ressources naturelles). Le processus de sélection est intrinsèquement subjectif et le risque de choisir une chaîne de valeur pour de mauvaises raisons existe toujours. Le but du processus de sélection est de minimiser la subjectivité.

Organisation mondiale de la santé (OMS). *Données de l'Observatoire de la santé mondiale*. [En ligne.] Disponible à l'adresse: <http://www.who.int/gho/fr/> [consulté le 12 juillet 2018].

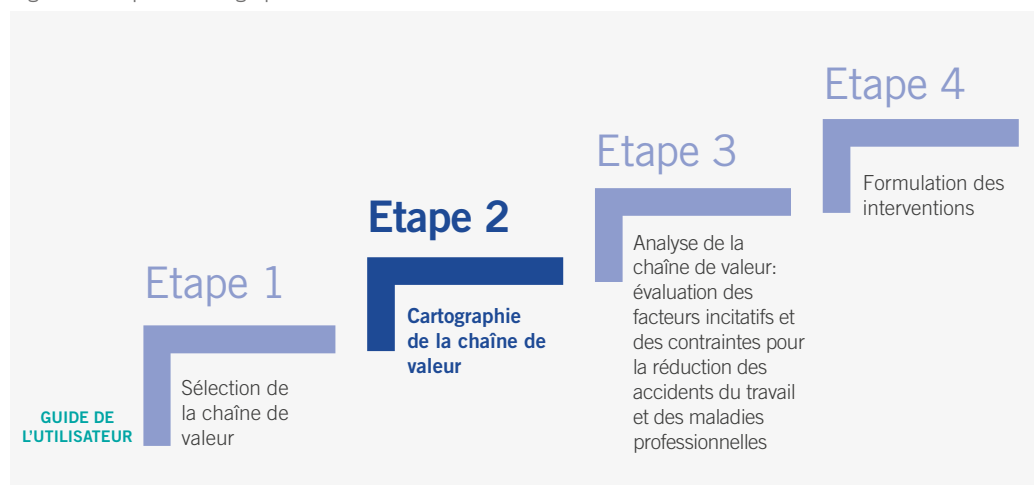
Les pages thématiques de l'Observatoire offrent des données et analyses sur les priorités sanitaires mondiales. Chaque page thématique présente des informations révélant la situation et les tendances mondiales à l'aide d'indicateurs clés, de données adaptées à chaque thème, de publications et de liens vers des pages Web pertinentes sur le sujet.

Etape 2

Cartographie de la chaîne de valeur

1. Contexte et objectifs d'apprentissage

Figure 7. Etape 2: Cartographie de la chaîne de valeur



Il importe de réaliser une cartographie de la chaîne de valeur mondiale sélectionnée, des premières étapes de production jusqu'au consommateur final afin de bien comprendre le rôle de chaque acteur et d'être en mesure de sélectionner un groupe adéquat d'informateurs à interroger et de lieux de travail à observer à l'étape suivante. La cartographie permet aussi d'identifier les lacunes en matière d'informations, sans lesquelles il n'est pas possible d'avoir une vision globale de la chaîne de valeur. La cartographie ne sera sans doute pas terminée au cours de cette étape et sera donc ajustée après les entretiens et le processus de recherche.

L'objectif premier de cette section est de recueillir des informations et de réaliser une cartographie de la chaîne de valeur sélectionnée et de ses fonctions de soutien. Ces informations seront ensuite utilisées pour sélectionner les informateurs clés et les lieux de travail pour la collecte de données primaires lors de la prochaine étape.

A la fin de la section, vous serez capable:

- a. d'organiser votre temps et les ressources nécessaires pour cette étape;
- b. de recueillir des informations dans un modèle organisé;

- c. de créer, d'après une étude documentaire, un aperçu du système de marché dans lequel opère la chaîne de valeur; et
 - de fournir une typologie détaillée des acteurs, des processus de production, puis de décrire la structure et le flux de la chaîne en regroupements logiques;
 - d'identifier les fonctions de soutien et de fournir une vue d'ensemble du système de marché et du système institutionnel dans lesquels opère la chaîne de valeur;
 - d'identifier les lacunes en matière d'informations qu'il faudra combler lors de la prochaine étape;
- d. d'étudier les questions d'accès aux informations et leur disponibilité et de réfléchir à la composition de l'équipe de recherche.

A la fin de cette section, vous aurez réalisé une première ébauche de la cartographie de la chaîne de valeur mondiale et de son environnement, ainsi que compilé les données pertinentes provenant des sources secondaires.

OUTILS PRATIQUE



ETAPE 2 - MODELE N° 4 - Rapport pour la cartographie de la chaîne de valeur

2. Extrants et calendrier

A la fin de la section, vous aurez produit les extrants suivants:

- a. un rapport complet sur le processus de cartographie;
- b. une cartographie de la chaîne de valeur mondiale comprenant à la fois une carte visuelle et un résumé des données disponibles provenant des sources secondaires; et
- c. une typologie détaillée des acteurs sur laquelle reposera l'identification des informateurs clés et des lieux de travail qu'il conviendra d'interroger et d'observer à l'Etape 3 pour recueillir les données que l'étude documentaire n'a pas permis de collecter.

Cette étape devrait durer entre **deux (2) et trois (3) semaines** (cartographie initiale).

Comme mentionné dans le guide de l'utilisateur, la mise en œuvre de la méthodologie actuelle nécessitera de combiner des connaissances de plusieurs disciplines et exigera probablement la participation de différentes personnes ayant des expériences complémentaires. Compte tenu de la variété des contextes, nous décrivons ci-dessous les connaissances que doit idéalement posséder l'équipe interdisciplinaire. A l'Etape 2, les personnes chargées de réaliser la cartographie doivent aussi être impliquées dans les Etapes 3 et 4, même si l'équipe complète ne doit pas nécessairement participer (une seule personne évaluée par ses pairs peut être chargée de réaliser la cartographie).

L'équipe interdisciplinaire doit posséder les compétences suivantes:

- connaître les méthodes de recherche qualitative;
- connaître les chaînes de valeur et les personnes-ressources pertinentes;

- être capable d'identifier les dangers et les risques professionnels, à partir d'observations et de témoignages d'informateurs clés, de rechercher leurs causes et d'évaluer les mesures de contrôle;
- connaître l'organisation institutionnelle du pays d'origine; et
- connaître la structure du marché mondial pour le produit considéré.

Le processus sera de nature itérative dès le début du travail sur le terrain (voir section suivante). Dès lors, il sera possible de découvrir d'autres types d'acteurs et de les ajouter ensuite à la cartographie. Veuillez saisir les données relatives à la durée et la portée dans le modèle approprié.

OUTILS PRATIQUE



ETAPE 2 - TdR N° 2 - Termes de référence pour la cartographie de la chaîne de valeur

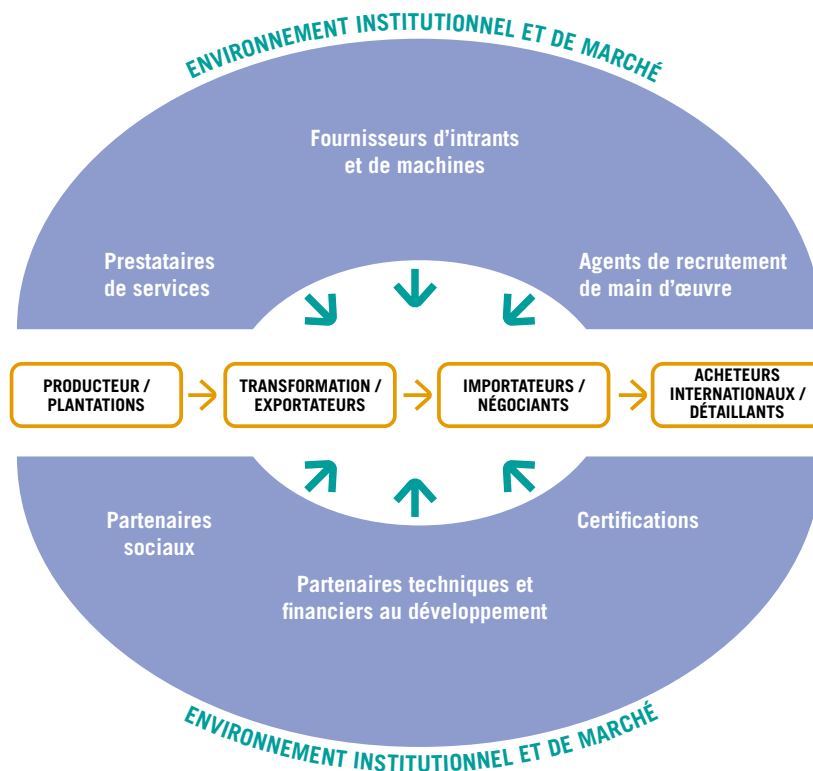
3. Processus de cartographie de la chaîne de valeur

Pour réaliser une cartographie efficace de la chaîne de valeur, il est primordial de conduire une étude documentaire efficiente, voire de réaliser des entretiens complémentaires avec les principaux acteurs. Veuillez cartographier les informations recueillies sur la chaîne de valeur, son marché et son environnement institutionnel conformément au schéma suivant, puis identifier les données manquantes.

La cartographie de la chaîne de valeur offre une typologie détaillée des acteurs, un aperçu de l'ampleur de la chaîne de valeur, et permet d'en identifier les fonctions de soutien. Le processus de cartographie doit répondre aux questions ci-après.

- a. Quels sont les étapes de production et leurs processus de production respectifs?
- b. Quels sont les différents types d'acteurs impliqués dans la chaîne de valeur?
- c. Quelles sont les fonctions de soutien?

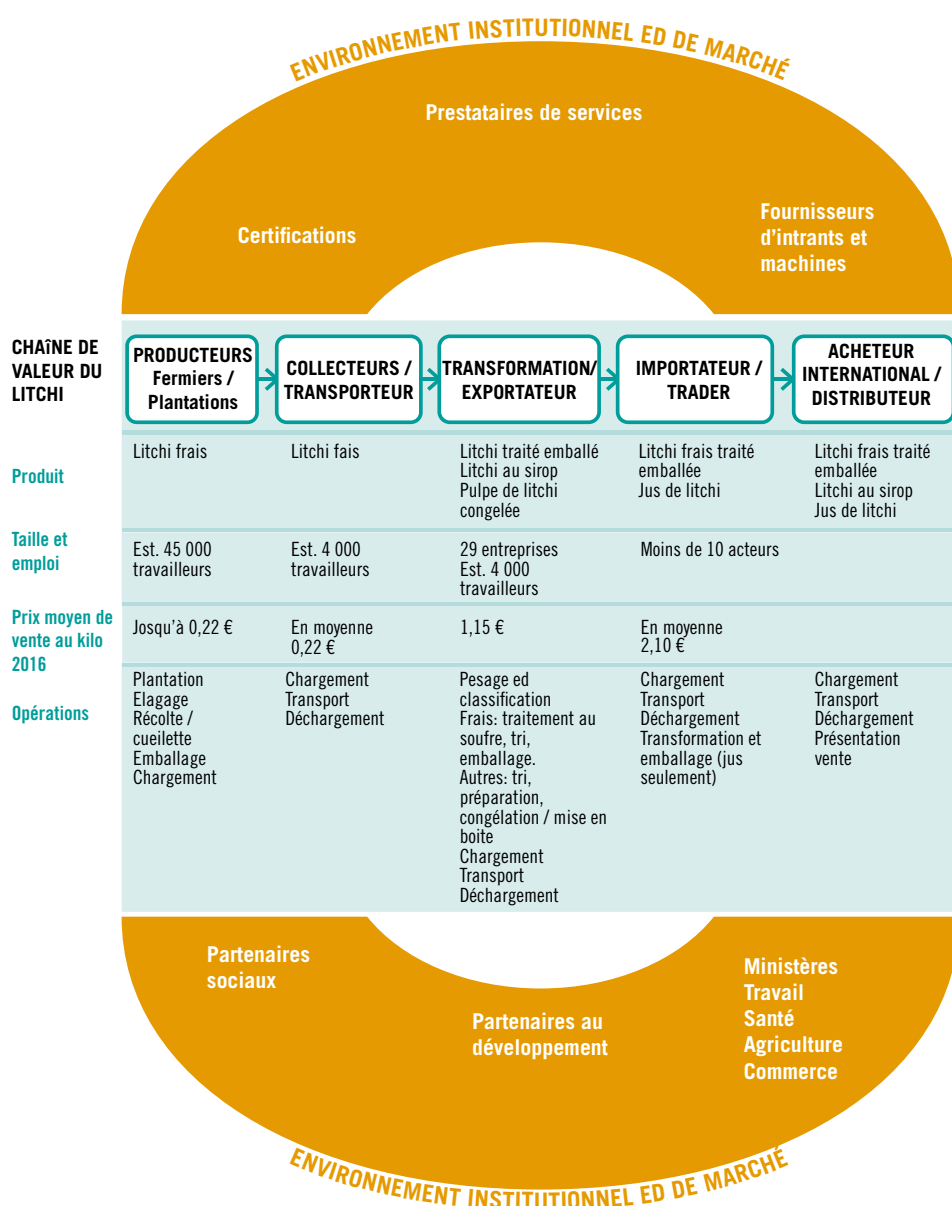
Figure 8. Cartographie de la chaîne de valeur



Source: les auteurs.

Cartographier les informations permet de représenter schématiquement les principales informations relatives aux acteurs impliqués à chaque étape de la chaîne de valeur, ainsi qu'aux fonctions de soutien. Ces informations seront recueillies au moyen d'une étude documentaire (sources secondaires) et si nécessaire, grâce à des entretiens précis menés auprès des informateurs clés. Le processus de cartographie débouchera sans doute sur un portrait incomplet de la chaîne de valeur (notamment à cause de l'impossibilité d'obtenir des renseignements sur certains acteurs dans le cadre de l'étude documentaire, comme les sous-traitants de troisième ou quatrième catégorie), mais fournira suffisamment d'informations pour sélectionner les informateurs et les lieux de travail pour la recherche sur le terrain. Le processus de finalisation de la cartographie sera de nature itérative et complété à la fin de l'Étape 3.

Figure 9. Exemple: Cartographie de la chaîne de valeur du litchi à Madagascar



Source: BIT (2017).⁶⁶

Cet outil de cartographie a été adapté de l'approche des systèmes de marché pour le travail décent, et plus précisément du guide sur le développement de la chaîne de valeur pour le travail décent (*Value Chain Development for Decent Work*) contenant des sources et renseignements complémentaires.

66 BIT. 2017. *Food and agriculture global value chains: Drivers and constraints for occupational safety and health improvement - Volume Two - Three case studies* (Genève). BIT: Genève. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/safework/projects/WCMS_593288/lang--en/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].

BIT. 2015. *Value chain development for decent work: how to create employment and improve working conditions in targeted sectors*. Bureau international du Travail - Deuxième édition - Genève: BIT (2015). Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcms-sp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---ifp_seed/documents/instructionalmaterial/wcms_434363.pdf [consulté le 12 juillet 2018].

Cette deuxième édition du guide sur le développement de la chaîne de valeur pour le travail décent a été réécrite en mettant l'accent sur le passage de l'analyse à l'action. Cette version comprend des conseils supplémentaires sur la formulation et la mise en œuvre d'interventions de développement de la chaîne de valeur, en particulier sur les emplois et la qualité de l'emploi. La publication est concise et présente surtout des orientations générales, tout en suggérant des lectures supplémentaires lorsque des précisions sont nécessaires.

Pour cette étape, il est possible de formuler des termes de référence pour présenter les activités qu'il faudra entreprendre et répartir les tâches entre les différentes équipes, le cas échéant.

OUTILS PRATIQUE



ETAPE 2 - TdR N° 2 - Termes de référence pour la cartographie de la chaîne de valeur

3.1 Description du produit et du secteur

3.1.1 Description du produit

Cette section offre une description globale du produit final de la chaîne de valeur. Il en existe parfois plusieurs.

➤ Encadré 1: La chaîne de valeur de l'huile de palme en Indonésie. Description du produit

L'huile de palme est la culture oléagineuse la plus productive au monde, avec un rendement cinq à dix fois plus élevé par hectare que les autres huiles végétales. Ainsi, la production de l'huile de palme est la moins chère de toutes les huiles végétales. Les palmiers à huile commencent généralement à produire des fruits 30 mois après avoir été plantés, et la récolte commerciale peut avoir lieu six mois plus tard. Bien qu'un arbre puisse vivre jusqu'à 50 ans, il est habituellement remplacé tous les 20 à 25 ans, car il devient moins rentable et sa hauteur complique le processus de récolte.

Le fruit est de couleur rougeâtre et pousse en grappe de fruits frais. Chaque grappe pèse entre 10 et 25 kilogrammes et comprend entre 1 000 et 3 000 fruits de forme ovale. Les grappes sont récoltées tous les 15 jours, ce qui est très attrayant pour un petit exploitant. La récolte nécessite une main-d'œuvre importante et, à ce titre, même les petits exploitants contribuent à la création d'emplois dans leurs collectivités.

Chaque fruit contient une seule graine (noyau), entourée d'une pulpe huileuse molle ou mésocarpe. Les grappes contiennent entre 18 et 22 pour cent d'huile de palme brute et entre 3 et 5 pour cent d'huile de palmiste. L'huile de palme est obtenue à partir du mésocarpe charnu du fruit qui contient un maximum de 24 pour cent d'huile selon la qualité et la variété du fruit. L'huile de palmiste est extraite des graines (noyaux) qui contiennent entre 45 et 50 pour cent d'huile et entre 40 et 45 pour cent de farine. Il s'agit d'une huile laurique, semblable à l'huile de noix de coco. Les grappes doivent être pressées entre 24 et 48 heures après la récolte. Ceci est important pour maintenir leur teneur en huile et empêcher l'accumulation d'acides gras libres (AGL), qui réduisent la qualité de l'huile. Un troisième produit est la farine de palmiste qui provient du noyau broyé. Elle est principalement utilisée dans l'alimentation animale destinée au bétail.

L'huile de palme et l'huile de palmiste sont utilisées dans une large gamme de produits: margarine et chocolat, crème glacée, savons, cosmétiques et carburant pour les voitures et les centrales électriques. Les quatre principales utilisations traditionnelles de l'huile de palme dans les produits alimentaires sont l'huile de cuisson/friture, les graisses végétales, la margarine et la confiserie. L'huile de palme est régulièrement utilisée dans les produits gras solides, ainsi que dans le secteur des huiles de cuisson liquides, en particulier pour la friture industrielle. L'industrie alimentaire est le plus gros consommateur d'huile de palme, et représente près de 72 pour cent de l'utilisation mondiale. L'huile de palme est utilisée dans près de 60 pour cent des produits vendus dans les supermarchés.

En tant qu'ingrédient non alimentaire, l'huile de palme est utilisée dans la production de cosmétiques, de produits d'hygiène, de savons et de détergents. Elle est également utilisée dans l'industrie oléochimique, comme matériau de base pour la production d'agents tensioactifs (substances actives de lavage) pour les lessives, les nettoyeurs ménagers et les cosmétiques. Les produits d'hygiène personnelle, les cosmétiques et les produits de nettoyage représentent environ 18 pour cent de l'utilisation de l'huile de palme. Depuis peu, l'huile de palme est de plus en plus utilisée en tant que produit non alimentaire sur le marché des biocarburants. En effet, elle est utilisée comme matière première dans la production de biodiesel et remplace les huiles minérales dans les centrales électriques. Près de 10 pour cent de la valeur de l'huile de palme est absorbée par l'industrie des biocarburants.

Source: ILO, 2017.⁶⁷

67 BIT. 2017. *Food and agriculture global value chains: Drivers and constraints for occupational safety and health improvement - Volume Two - Three case studies* (Genève). BIT: Genève. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/safework/projects/WCMS_593288/lang--en/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].

3.1.2 Vue d'ensemble du secteur

Cette section présente un aperçu du secteur, des tendances de la production et du marché, ainsi que de ses liens avec les stratégies gouvernementales d'industrialisation et avec les politiques commerciales des pays producteurs et importateurs.

📌 Encadré 2: La chaîne d'approvisionnement du litchi à Madagascar. Vue d'ensemble du secteur

La demande mondiale de fruits exotiques a augmenté au cours des dernières décennies, du fait de l'augmentation générale de la population mondiale et de l'évolution des modes de consommation, en particulier en Europe et en Amérique du Nord (Parlement européen, 2015). En effet, les produits exotiques, et en particulier les fruits exotiques, font désormais partie intégrante du régime alimentaire européen et nord-américain. Ce changement coïncide avec la concentration de détaillants qui ont commencé par proposer une gamme étendue de produits aux consommateurs occidentaux, notamment des produits frais et exotiques. Ces produits semblent prendre une nouvelle importance stratégique dans la différenciation de l'expérience client recherchée par les détaillants (McKinsey & Company, 2013).

Dans ce contexte, le marché du litchi a vu le jour en Europe et en Amérique du Nord au début des années 1990. Au départ surtout consommé en Asie, le litchi a commencé à gagner en popularité en Europe en raison: a) d'une tendance croissante à la consommation de produits exotiques; et b) de la combinaison d'une réglementation et d'un accès à la technologie permettant d'importer des fruits frais pendant la période des fêtes de fin d'année en Europe. L'accès au marché de l'UE exempt de droits de douanes et de quotas dans le cadre des accords conclus entre l'Union européenne et la région Afrique, Caraïbes et Pacifique (UE-ACP), ainsi que la commercialisation du litchi comme fruit de Noël ont grandement favorisé cette tendance. Le marché du jus de litchi et des litchis en conserve a également augmenté dans l'Union européenne et en Suisse, en particulier ceux provenant du commerce équitable et de l'agriculture biologique. Aux États-Unis, compte tenu de la réglementation nationale, les importations de litchis de Madagascar sont interdites parce qu'ils sont traités au soufre.

Source: BIT (2017).⁶⁸

3.2 Cartographie de la chaîne de valeur

Cette section traite de la portion de la chaîne de valeur située dans le pays étudié. La cartographie doit inclure les réponses aux questions ci-après.

- a. Quelles sont les étapes de production de la chaîne de valeur, y compris les processus de production et les méthodes de travail à chaque étape?
- b. Qui sont les acteurs impliqués à chaque étape? Quel est leur rôle? Quels sont les interconnexions et les flux entre les étapes de production?
- c. Quels sont les principaux dangers liés aux méthodes de travail identifiées à chaque étape?

A la fin de cette étape, vous aurez réalisé une première cartographie de la chaîne de valeur et de son environnement.

68 BIT. 2017. *Food and agriculture global value chains: Drivers and constraints for occupational safety and health improvement - Volume Two - Three case studies* (Genève). BIT: Genève. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/safework/projects/WCMS_593288/lang--en/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].

OUTILS PRATIQUE



ETAPE 2 - MODELE N° 4 - Rapport pour la cartographie de la chaîne de valeur

3.2.1 Identification des étapes et processus de production

Le processus de cartographie permet de visualiser l'ensemble des opérations de la chaîne de valeur, de la préproduction aux consommateurs:

- fourniture d'intrants;
- production;
- collecte, intermédiaires en service de transport;
- transformation;
- exportations et importations; et
- commercialisation et distribution.

► Encadré 3: La chaîne de valeur du textile à Madagascar. Identification des étapes et processus de production

Processus de transformation	Agriculture	Séchage et égrenage	Filature et autres transformations	Fabrication de tissus	Fabrication de vêtements
Produits	Coton-graine	Fibres de coton	Fil de coton Coton hydrophile, coton cardé, mèche de bougie	Tissus en coton Gaze hydrophile	Coton, lin et produits synthétiques: tricotés, costumes, t-shirts, chemises, pantalons, etc.
Types de travailleurs	Agriculteurs, Ouvriers agricoles, Commerçants.	Employeurs / Responsables, Ouvriers, Commerçants.	Employeurs / Responsables, Ouvriers Commerçants.	Employeurs / Responsables, Ouvriers, Commerçants.	Employeurs / Responsables, Ouvriers, Commerçants.
Opérations	Préparation des lits de semence (défrichage, labourage, réalisation de fossés), ensemencement, désherbage, effeuillage, traitement contre les maladies/ parasites /mauvaises herbes, récolte et transport.	Séchage, séparation des fibres et graines (égrenage) et nettoyage supplémentaire.	Cardage, filage, filature, bobinage et teinture.	Tissage, traitement et teinture.	Pliage, finitions, repassage, tricotage, couture, bouclage et échantillonnage (contrôle qualité).

Source: les auteurs.

3.2.2 Quantification de la chaîne de valeur

Une fois que les étapes de production sont identifiées, les informations suivantes doivent être recueillies:

- taille et importance des principaux acteurs / établissements (petites, moyennes et grandes entreprises);
- volume de production;
- nombre d'emplois;
- ventes et destination et concentration des exportations; et
- répartition géographique.

► Encadré 4: La chaîne de valeur du textile à Madagascar. Quantification de la chaîne de valeur

Processus de transformation	Agriculture	Séchage et égrenage	Filature et autres transformations	Fabrication de tissus	Fabrication de vêtements
Produits	4 892 tonnes de coton-graines	Fibres de coton	Fil de coton Coton hydrophile, coton cardé, mèche de bougie	Tissus en coton Gaze hydrophile	Coton, lin et produits synthétiques: tricot, costumes, t-shirts, chemises, pantalons, etc.
Taille et types d'acteurs	7 495 producteurs affiliés à 4 opérateurs agréés	4 opérateurs agréés 93 pour cent destinés à l'exportation	1 entreprise avec 400 employés (280 sous contrats permanents et 120 sous contrats à durée déterminée)	1 entreprise avec 400 employés (280 sous contrats permanents et 120 sous contrats à durée déterminée)	Entreprises en zone franche d'exportation. 102 entreprises avec plus de 100 000 employés. Sous-traitants (pas d'information disponible sur leur nombre/ taille).
Opérations	Préparation des lits de semence (défrichage, labourage, réalisation de fossés), ensemencement, désherbage, effeuillage, traitement contre les maladies/ parasites /mauvaises herbes, récolte et transport.	Séchage, séparation des fibres et graines (égrenage) et nettoyage supplémentaire.	Cardage, filage, filature, bobinage et teinture.	Tissage, traitement et teinture.	Pliage, finitions, repassage, tricotage, couture, bouclage et échantillonnage (contrôle qualité).

Source: les auteurs.

3.2.3 Examen préliminaire des principaux dangers et risques professionnels à chaque étape de production

Une fois que sont identifiés les processus de production à chaque étape, il est possible d'identifier les principaux dangers professionnels.

Tableau 5. Exemples de dangers (liste non exhaustive)

Dangers pour la sécurité
■ Ce sont les plus courants et ils existent dans la plupart des lieux de travail, à un moment ou à un autre. Ils comprennent les situations dangereuses pouvant provoquer des lésions, maladies et décès. ■ Déversements accidentels, utilisation de machines et de véhicules, risques de trébuchement, équipement défectueux, etc.
Dangers biologiques
■ Ils sont liés aux activités auprès des animaux et des personnes, au travail en contact avec des matières végétales infectieuses et à la collecte de déchets. Les risques existent dans les écoles, les garderies, les universités, les hôpitaux, les laboratoires, les centres d'urgence, les maisons de retraite, les métiers en extérieur, etc. ■ Moisissures, insectes, maladies contagieuses, sang et fluides corporels, bactéries, virus, etc.
Dangers physiques
■ Il s'agit des facteurs de l'environnement qui peuvent être nuisibles au corps, sans qu'il y ait nécessairement contact. ■ Bruit, température extrême, radiations, exposition au soleil et à la poussière, etc.
Dangers ergonomiques
■ Ils existent lorsque le type de travail, la posture et les conditions de travail exercent une pression sur le corps. ■ Mouvements répétitifs, port de charges, postures et mouvements inadaptés, etc.
Dangers chimiques
■ Ils existent lorsqu'un travailleur est exposé à une préparation chimique sur le lieu de travail, quelle qu'en soit la forme (solide, liquide, gaz). ■ Produits de nettoyage, pesticides, amiante, etc.
Dangers liés à l'organisation du travail
■ Dangers ou facteurs de stress provoquant des tensions (effets à court terme) et une fatigue (effets à long terme). ■ Facteurs de stress, etc.

Source: les auteurs.

Ces informations peuvent être trouvées à partir de différentes sources:

- les évaluations de risques ou les cartographies de risques sur le lieu de travail;
- le matériel de sensibilisation des services de santé au travail ou des institutions de prévention;

- c. les vidéos ou les témoignages de travailleurs sur les dangers et les risques professionnels; et
- d. les données relatives aux causes des accidents, lésions et décès.

► **Encadré 5: La chaîne de valeur du textile à Madagascar. Les principaux dangers et risques professionnels**

Processus de transformation	Agriculture	Séchage et égrenage	Filature et autres transformations	Fabrication de tissus	Fabrication de vêtements
Produits	4 892 tonnes de graines de coton	Fibres de coton	Fil de coton Coton hydrophile, coton cardé, mèche de bougie	Tissus en coton Gaze hydrophile	Coton, lin et produits synthétiques: tricotés, costumes, t-shirts, chemises, pantalons, etc.
Taille et types d'acteurs	7 495 producteurs affiliés à 4 opérateurs agréés	4 opérateurs agréés 93 pour cent destinés à l'exportation	1 entreprise avec 400 employés (280 sous contrats permanents et 120 sous contrats à durée déterminée)	1 entreprise avec 400 employés (280 sous contrats permanents et 120 sous contrats à durée déterminée)	Entreprises en zone franche d'exportation. 102 entreprises avec plus de 100 000 employés. Sous-traitants (pas d'information disponible sur leur nombre/taille).
Opérations	Préparation des lits de semence (défrichage, labourage, réalisation de fossés), ensemencement, désherbage, effeuillage, traitement contre les maladies/ parasites /mauvaises herbes, récolte et transport.	Séchage, séparation des fibres et graines (égrenage) et nettoyage supplémentaire.	Cardage, filage, filature, bobinage et teinture.	Tissage, traitement et teinture.	Pliage, finitions, repassage, tricotage, couture, bouclage et échantillonnage (contrôle qualité)
Principaux dangers	Charges lourdes, Exposition à la chaleur Risques biologiques et ergonomiques à évaluer.	Manipulation de machines industrielles, Exposition à la poussière	Manipulation de machines industrielles, exposition à la poussière et aux produits chimiques (teintures), incendie provoqué par des débris métalliques et l'installation électrique	Manipulation de machines industrielles, exposition aux produits chimiques (pigments) Anciennes installations électriques	Manipulation de machines industrielles, charges lourdes, exposition aux produits chimiques (pigments) Anciennes installations électriques

Source: les auteurs.

3.3 Cartographie des fonctions de soutien

Cette section traite de la portion de la chaîne de valeur située dans le pays étudié (hors opérations dans d'autres pays). Elle présente une description du système de marché et du système institutionnel qui constituent l'environnement dans lequel opère la chaîne de valeur.

Les fonctions de soutien de la chaîne de valeur comprennent:

- a.** les industries de soutien (c'est-à-dire, les fournisseurs d'intrants, de machines, etc.);
- b.** les autorités chargées de la mise en œuvre du cadre réglementaire, notamment les ministères responsables du secteur (agriculture, industrie) ainsi que les ministères du travail, de la santé, du commerce;
- c.** les autorités chargées des questions de SST (prévention, promotion, protection et indemnisation) (services de santé au travail, institutions de sécurité sociale, prestataires de services et de formation en matière de SST);
- d.** les prestataires de services liés à l'emploi et aux compétences (publics ou privés);
- e.** les partenaires sociaux et les institutions de négociation collective;
- f.** les initiatives de vérification privées et les certifications.

➤ **Encadré 6: La chaîne de valeur du textile à Madagascar. Fonctions de soutien**

Processus de transformation	Agriculture	Séchage et égrenage	Filage et autres transformations	Manufacture de tissu	Confection
Produits	4 892 tonnes de graines de coton	Coton fibres	Fil de coton Coton hydrophile, coton cardé, mèche de bougie	Tissus en coton Gaze hydrophile	Coton, lin et produits synthétiques: tricot, costumes, t-shirts, chemises, pantalons, etc.
Taille et types d'acteurs	7 495 producteurs affiliés à 4 opérateurs approuvés	4 opérateurs agréés 93 pour cent destinés à l'exportation	1 entreprise avec 400 employés (280 sous contrats permanents et 120 sous contrats à durée déterminée)	1 entreprise avec 400 employés (280 sous contrats permanents et 120 sous contrats à durée déterminée)	Entreprises en zone franche d'exportation. 102 entreprises avec plus de 100 000 employés. Sous-traitants (pas d'information disponible sur leur nombre/ taille).
Opérations	Préparation du sol (nettoyage, labourage, confection de digues pour irrigation) Semis des graines de coton Sarclage et désherbage Démariage Traitement phytosanitaire Récolte Transport	Séchage Séparation des fibres et des graines de coton (égrenage) Nettoyage supplémentaire	Cardage, étirage, torsion, teinture et bobinage	Tissage, traitement et teinture	Pliage, finition, repassage, tricot, couture, broderie et échantillonnage (contrôle de qualité)
Principaux facteurs de risque	Charges lourdes, Exposition à la chaleur, exposition aux produits chimiques (fertilisants, pesticides) Risques biologiques et ergonomiques à évaluer.	Manipulation d'équipements industriels, exposition à la poussière	Manipulation d'équipements industriels, exposition à la poussière et aux produits chimiques (teintures), incendies causés par des débris de métaux dans le coton et les infrastructures électriques	Manipulation d'équipements industriels, exposition à la poussière. Infrastructures électriques anciennes	Manipulation d'équipements industriels, charges lourdes, exposition à la poussière. Infrastructures électriques anciennes

Processus de transformation	Agriculture	Séchage et égrenage	Filage et autres transformations	Manufacture de tissu	Confection
Industries de soutien	Fournisseur d'intrants, fournisseurs de machines	Fournisseurs de machines, transporteurs	Fournisseurs de machines, transporteurs	Fournisseurs de machines, transporteurs	Fournisseurs de machines, transporteurs, entreprises d'importation/exportation
Fonctions de soutien	Comité interministériel du coton Conseil Interprofessionnel du Coton de l'Atsimo Andrefana (CIC) Ministère de l'Agriculture Ministère de l'Industrie et du Développement du Secteur privé Banque mondiale via le projet PIC Auditeurs/certifications Coopératives Associations d'exploitants Associations de travailleurs agricoles	Comité interministériel du coton Conseil Interprofessionnel du Coton de l'Atsimo Andrefana (CIC) Ministère de l'Agriculture Ministère de l'Industrie et du Développement du Secteur privé Banque mondiale via le projet PIC Ministère du Travail Inspection du travail SMIE CNAPS Syndicats de travailleurs	Ministère de l'Industrie et du Développement du Secteur privé Syndicat des industries (SIM) Syndicats/fédérations de syndicats de travailleurs Ministère du Travail Inspection du travail SMIE CNAPS Auditeurs/certifications	Ministère de l'Industrie et du Développement du Secteur privé Syndicat des industries (SIM) Syndicats/fédérations de syndicats de travailleurs Ministère du Travail Inspection du travail SMIE CNAPS Auditeurs/certifications	Ministère de l'Industrie et du Développement du Secteur privé Ministère du Commerce et de la Consommation Groupements d'entreprises (GEFP, SIM, GEM, etc.) Conseil de développement économique de Madagascar Ministère du Travail Inspection du travail SMIE CNAPS Auditeurs/certifications

Source: les auteurs.

Les règles et réglementations en matière de SST et les fonctions de soutien qui touchent directement la chaîne de valeur devraient faire l'objet d'une attention supplémentaire. Les informations pertinentes sur les cadres politiques et juridiques en matière de SST sont disponibles dans les ministères du travail de chaque pays, mais aussi dans les documents de référence énumérés ci-après.

Bases de données sur les cadres politiques et juridiques en matière de SST:

BIT. *LEGOSH*. [En ligne] Disponible à l'adresse: https://www.ilo.org/safework/info/publications/WCMS_345642/lang--fr/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].

La base de données fournit une vue d'ensemble des cadres réglementaires nationaux actuels en matière de sécurité et santé au travail (SST) dans le monde entier et rassemble toute la richesse législative relative à ce sujet. Les mandants et les parties intéressées bénéficient ainsi d'une source d'informations fiables et ciblées leur permettant de prendre des décisions éclairées. La base de données permet aux différents pays de tirer enseignement de lois et critères plus évolués et elle facilite la conduite de recherches comparatives sur des indicateurs spécifiques. Des synthèses et des fiches politiques peuvent être élaborées à l'appui des données disponibles. LEGOSH peut également servir au suivi et à la cartographie des grandes tendances.

BIT. *Profils nationaux en matière de sécurité et santé au travail*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: https://www.ilo.org/safework/areasofwork/national-occupational-safety-and-health-systems-and-programmes/WCMS_188030/lang--fr/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].

Le profil national propose une synthèse de la situation nationale en cours en matière de sécurité et santé en milieu professionnel. Il précise, entre autres, la législation applicable, l'infrastructure, les ressources et la situation nationale actuelle en matière d'accidents et de maladies d'origine professionnelle. L'examen de ces données aide à déterminer les forces et les faiblesses qui peuvent être abordées dans le cadre de programmes nationaux adéquats en matière de SST, permettant ainsi d'améliorer progressivement et en continu l'environnement de travail en termes de sécurité et de santé en milieu professionnel.

BIT. *NATLEX*. [En ligne] Disponible à l'adresse: https://www.ilo.org/dyn/natlex/natlex4.home?p_lang=fr [consulté le 12 juillet 2018].

Base de données sur le droit du travail, la sécurité sociale et les droits de la personne.

BIT. *NORMLEX (ratification)*. [En ligne] Disponible à l'adresse: <https://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/?p=NORMLEXPUB:1:0::NO:::> [consulté le 12 juillet 2018].

Système qui réunit des informations sur les normes internationales du travail (telles que des informations sur les ratifications, les obligations de faire rapport, les commentaires des organes de contrôle de l'OIT, etc.) ainsi que sur les législations nationales du travail et de la sécurité sociale.

Organisation mondiale de la santé (OMS). *Données de l'Observatoire de la santé mondiale*. [En ligne.] Disponible à l'adresse: <http://www.who.int/gho/fr/> [consulté le 12 juillet 2018].

Les pages thématiques de l'Observatoire offrent des données et analyses sur les priorités sanitaires mondiales. Chaque page thématique présente des informations révélant la situation et les tendances mondiales à l'aide d'indicateurs clés, de données adaptées à chaque thème, de publications et de liens vers des pages Web pertinentes sur le sujet.

4. Outils et ressources



4.1 Définitions des concepts fondamentaux

Les concepts suivants sont définis dans le glossaire du guide de l'utilisateur.

- Etude documentaire
- Indicateurs
- Système de marché
- Réglementation
- Chaîne de valeur



4.2 Boîte à outils



ETAPE 2 - TdR N° 2 - Termes de référence pour la cartographie de la chaîne de valeur



ETAPE 2 - MODELE N° 4 - Rapport pour la cartographie de la chaîne de valeur



ETAPE 2 - ETUDE DE CAS N° 3 - Déploiement de l'ETAPE 2 dans la chaîne de valeur du café en Colombie

ETAPE 2 - MATERIEL DE FORMATION N° 5 - Exercice de cartographie de la chaîne de valeur

ETAPE 2 - MATERIEL DE FORMATION N° 6 - Présentation de l'ETAPE 2



4.3 Lectures utiles

BIT. *Database on OSH Agencies, Institutions and Organizations*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.ilo.org/dyn/interosh/en/?p=14100:1:0::NO::> [consulté le 12 juillet 2018].

INTEROSH est une base de données mondiale sur les agences, institutions et organisations activement engagées dans le développement des connaissances, le renforcement des capacités et la diffusion des informations dans le vaste domaine technique de la santé et de la sécurité au travail. Elle couvre leurs principales fonctions, les modalités de gouvernance, les ressources, les priorités de recherche, la stratégie, la prestation de services, les activités de sensibilisation du public et les pratiques internationales de mise en réseau. Les utilisateurs peuvent parcourir les informations et télécharger des ressources, notamment des rapports et des publications. Les coordonnées des personnes à contacter sont mises à disposition afin de faciliter les échanges directs et la collaboration. Cette nouvelle base de données est un outil permettant de connecter les institutions et les personnes aux connaissances dont ils ont besoin et de créer ainsi un cercle vertueux de partage des connaissances et d'échange d'informations en matière de SST pour faire progresser la prévention.

BIT. *Base de données mondiale de l'OIT sur la législation en matière de sécurité et santé au travail*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: <http://www.ilo.org/dyn/legosh/en/?p=14100:1000:0::NO::> [consulté le 12 juillet 2018].

La base de données fournit une vue d'ensemble des cadres réglementaires nationaux actuels en matière de sécurité et santé au travail (SST) dans le monde entier et rassemble toute la richesse législative relative à ce sujet. Les mandants et les parties intéressées bénéficient ainsi d'une source d'informations fiables et ciblées leur permettant de prendre des décisions éclairées. La base de données permet aux différents pays de tirer enseignement de lois et critères plus évolués et elle facilite la conduite de recherches comparatives sur des indicateurs spécifiques. Des synthèses et des fiches politiques peuvent être élaborées à l'appui des données disponibles. LEGOSH peut également servir au suivi et à la cartographie des grandes tendances.

BIT. Normlex - *Profils par pays*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: <http://www.ilo.org/dyn/normlex/en/?p=NORMLEXPUB:11003:0::NO::> [consulté le 12 juillet 2018].

Profils par pays sur la SST.

BIT. 2015. *Value chain development for decent work: how to create employment and improve working conditions in targeted sectors*. - Deuxième édition - Genève: BIT (2015). Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---ifp_seed/documents/instructionalmaterial/wcms_434363.pdf [consulté le 12 juillet 2018].

Cette deuxième édition du guide sur le développement de la chaîne de valeur pour le travail décent a été réécrite en mettant l'accent sur le passage de l'analyse à l'action. Cette version comprend des conseils supplémentaires sur la formulation et la mise en œuvre d'interventions de développement de la chaîne de valeur, en particulier sur les emplois et la qualité de l'emploi. La publication est concise et présente surtout des orientations générales, tout en suggérant des lectures supplémentaires lorsque des précisions sont nécessaires.

OCDE/FAO 2016. *OECD-FAO Guidance for Responsible Agricultural Supply Chains*, Paris. Disponible à l'adresse: <http://mneguidelines.oecd.org/OECD-FAO-Guidance.pdf> [consulté le 12 juillet 2018].

Le document OCDE-FAO propose:

- un modèle de politique d'entreprise décrivant les normes de l'entreprise;
- un cadre pour la diligence raisonnable fondée sur le risque;
- une description des principaux risques auxquels sont confrontées les entreprises;
- des directives pour les concertations avec les peuples autochtones.

Les directives sont mises en œuvre en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), notamment grâce à: un projet pilote visant à permettre aux entreprises de les tester et de partager les meilleures pratiques; l'élaboration de guides faciles à utiliser; et l'organisation de webinaires pour renforcer les capacités des diverses parties prenantes impliquées dans les chaînes d'approvisionnement agricoles.

Etape 3

Analyse de la chaîne de valeur: Evaluation des facteurs incitatifs et des contraintes pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles

1. Contexte et objectifs d'apprentissage

Figure 10: Etape 3 - Analyse de la chaîne de valeur



Cette section fournit les informations nécessaires pour comprendre le contexte et les objectifs de l'analyse de la chaîne de valeur. L'analyse identifie:

- les principaux dangers et risques professionnels à chaque étape de la chaîne de valeur dans le pays de production;
- les facteurs déterminants et les causes profondes des pratiques et des résultats identifiés en matière de SST;
- les profils de vulnérabilité qui permettront d'établir les priorités et d'adapter les interventions à l'étape suivante; et
- les acteurs de la chaîne de valeur et son environnement institutionnel et commercial, ainsi que les interactions et les jeux de pouvoir entre eux.

Cette étape permet d'analyser en profondeur les facteurs incitatifs et les contraintes pour la SST dans la chaîne de valeur et d'identifier les points d'entrée en vue de son amélioration.

L'objectif principal de cette section est de fournir des conseils sur la façon de mener le processus de recherche et l'analyse de la chaîne de valeur.

Cette analyse servira de fondement pour formuler l'intervention à l'Étape 4.

A la fin de cette section, vous serez capable:

- a. d'organiser le temps et les ressources nécessaires à cette étape et de collecter des informations dans des modèles organisés;
- b. de sélectionner des informateurs clés et de définir un échantillon de personnes à interroger et de lieux de travail à observer;
- c. d'adapter et de préparer les outils de recherche tels que les guides d'observation, les calendriers d'entretiens et les groupes de réflexion;
- d. d'effectuer la recherche sur le terrain; et
- e. d'analyser les résultats de la recherche sur le terrain.
 - **Contraintes systémiques:** identifier les contraintes sous-jacentes qui empêchent l'amélioration ou la conformité en matière de SST au sein de la chaîne de valeur.
 - **Expériences réussies ou points d'entrée possibles en vue du changement:** identifier les interventions conduisant à l'amélioration des incitations et des capacités pour que les acteurs privés et publics puissent contribuer à l'amélioration de la SST.
 - **Modèles d'interventions possibles pour les groupes cibles:** identifier les voies d'amélioration durable de la SST dans les chaînes d'approvisionnement ciblées. Identifier les profils de vulnérabilité qui doivent faire l'objet d'interventions sur mesure.

2. Extrants et calendrier

Les extrants attendus pour cette étape sont décrits ci-après.

- a. Organisation de la recherche sur le terrain:
 - Sélection de l'échantillon d'informateurs
 - Adaptation des outils de recherche
 - Constitution de l'équipe de recherche
- b. Analyse des résultats et élaboration du rapport

Cette étape devrait durer entre **deux (2) et trois (3) mois**, selon la taille et la longueur de la chaîne de valeur.

A la fin de cette étape, vous aurez élaboré un rapport sur les résultats de la recherche et les points d'entrée des interventions.

OUTILS PRATIQUE



ETAPE 3 - MODELE N° 5 – Rapport d'analyse de l'étape 3

Tel que mentionné dans le guide de l'utilisateur, la mise en œuvre de la méthodologie nécessitera de combiner des connaissances de plusieurs disciplines et exigera probablement la participation de différentes personnes ayant des expériences complémentaires. Compte tenu de la variété des contextes, nous décrivons ci-dessous les connaissances que doit idéalement posséder l'équipe interdisciplinaire.

L'équipe interdisciplinaire doit posséder les compétences suivantes:

- connaître les méthodes de recherche qualitative;
- connaître les chaînes de valeur et les personnes-ressources pertinentes;
- être capable d'identifier les risques professionnels, à partir d'observations et de témoignages d'informateurs clés, de rechercher leurs causes et d'évaluer les mesures de contrôle;
- connaître l'organisation institutionnelle du pays d'origine; et
- connaître la structure du marché mondial pour le produit considéré.

Pour la troisième étape de la méthodologie, qui comprend des observations, des entretiens et des groupes de réflexion, l'ensemble suivant de compétences et d'expériences complémentaires est requis:

- connaître les processus de travail dans les chaînes de valeur spécifiques ciblées;
- avoir établi des contacts dans l'industrie et dans les chaînes de valeur et être capable d'organiser des visites et des entretiens sur le lieu de travail;
- savoir mener des entretiens et diriger des groupes de réflexion avec la direction des entreprises, les travailleurs ou les petits producteurs ainsi qu'avec les fonctions de soutien (institutions, associations et syndicats).

Dans la plupart des cas, cette étape peut nécessiter de recruter des consultants externes. Il faudra donc formuler des termes de référence pour préciser l'objectif commun et répartir correctement les tâches au sein de l'équipe. Vous trouverez ci-dessous des exemples de termes de référence.

OUTILS PRATIQUE



ETAPE 3 - TdR N° 3 - TdR pour la recherche sur le terrain et l'analyse

The present toolkit contains training material that can be used for the purpose of training consultants and research team as well.

OUTILS PRATIQUE



ETAPE 3 - ETUDE DE CAS N° 4 - Déploiement de l'ETAPE 3 dans la chaîne de valeur du café en Colombie

ETAPE 3 - MATERIEL DE FORMATION N° 7 - Présentation de l'ETAPE 3

ETAPE 3 - MATERIEL DE FORMATION N° 8 - Exercice d'analyse

ETAPE 3 - MATERIEL DE FORMATION N° 9 - Exercice d'observation

3. Processus de recherche

3.1 Que recherche-t-on dans le cadre de la recherche sur le terrain, et comment faut-il procéder?

La recherche sur le terrain et l'analyse des résultats constituent une étape charnière. Cette partie de la recherche vise à fournir des réponses nuancées aux questions ci-après à chaque étape de la chaîne de valeur.

- Quels sont les dangers et les risques en matière de SST et les méthodes de gestion connexes?
- Quelles catégories de travailleurs sont les plus vulnérables face aux dangers et risques en matière de SST?
- Pourquoi? Les pratiques et les résultats en matière de SST sont-ils liés aux pratiques commerciales / relations de pouvoir dans la chaîne de valeur? Sont-ils liés à la législation, aux politiques ou aux pratiques des institutions chargées d'appuyer la chaîne de valeur en matière de SST?

Pour répondre aux questions susmentionnées, les sources d'information suivantes doivent être vérifiées à chaque étape de la chaîne de valeur:

- perception et pratique de la direction en matière de SST;
- perception et pratique des travailleurs en matière de SST;
- pratiques de gestion de la SST observables sur le lieu de travail; et
- perception, législation, pratique et données en matière de SST des fonctions de soutien institutionnel (en particulier les services de santé au travail, les institutions d'inspection du travail et de sécurité sociale, le cas échéant) et des partenaires sociaux, ainsi que d'autres parties prenantes, le cas échéant (c'est-à-dire les systèmes de certification, les institutions de formation, les services de vulgarisation rurale).

Afin de recueillir ces informations, il convient de dresser une liste ou de constituer un échantillon d'informateurs clés représentatif des différentes catégories d'acteurs, puis de créer et mettre en œuvre quatre types d'outils de recherche, à savoir:

- un guide pour les entretiens semi-structurés avec la direction;
- un guide pour les groupes de réflexion et les entretiens semi-structurés avec les travailleurs;
- un guide d'observation sur les pratiques de SST sur le lieu de travail destiné aux chercheurs;
- un guide pour les entretiens semi-structurés avec les fonctions de soutien institutionnel et les partenaires sociaux.

Outre les entretiens et les observations, l'identification précise de certains dangers et risques peut nécessiter de procéder à une étude documentaire au préalable ou a posteriori. Par exemple, si vous découvrez au cours des observations et des entretiens que des produits chimiques sont utilisés, il sera nécessaire de noter le nom et la marque, puis de réaliser une étude documentaire pour connaître les niveaux acceptables d'exposition, les effets sur la santé et les contrôles appropriés.

Durant cette étape, quatre types de méthodes de recherche sont employés (voir ci-après).

- **Les entretiens avec les informateurs clés.** Les informateurs clés sont des acteurs de la chaîne de valeur, des travailleurs et des représentants des syndicats, des associations industrielles, des organismes de certification, des agences gouvernementales et des programmes de développement. Les directives et programmes des entretiens peuvent être adaptés.
- **Les discussions de groupe de réflexion.** Elles peuvent être menées avec les syndicats, les travailleurs, les employeurs et les organismes de certification. Ces discussions sont efficaces, car elles permettent d'avoir une vision globale des questions relatives aux groupes ou sous-groupes représentés. Elles jouent aussi un rôle dans la phase de triangulation ou de contrôle des informations obtenues au cours des entretiens avec les informateurs clés.
- **L'observation sur le lieu de travail.** L'observation des processus de travail sur le lieu de travail réalisée par les chercheurs fournit une évaluation «objective» des dangers et des risques en matière de SST et de leurs contrôles. Elle permet de produire une analyse nuancée des informations recueillies auprès des travailleurs et de la direction.
- **L'étude documentaire.** En amont de la recherche sur le terrain, et en continu durant la phase de préparation du rapport, il convient de procéder à des recherches secondaires sur certains éléments susceptibles d'être mentionnés au cours des entretiens et des observations et d'exiger des précisions (notamment sur les risques particuliers).
- **L'analyse des données, la synthèse des entretiens et la préparation du rapport.** Il s'agit de faire la synthèse des entretiens, des recherches documentaires et des discussions de groupes de réflexion afin de caractériser la chaîne de valeur et d'identifier les facteurs incitatifs et les contraintes pour la SST et le travail décent.

L'approche adoptée pour les entretiens semi-structurés et les groupes de réflexion est une approche inspirée de la recherche sociologique qualitative. Cela signifie qu'elle vise à une meilleure compréhension de la nature des relations de travail et d'emploi et de leurs répercussions sur les dispositions prévues pour gérer les risques professionnels. Cela implique de comprendre les processus qui déterminent la nature des expériences des individus (travailleurs, agriculteurs, membres de la famille, responsables ou employeurs) concernant les dispositions en matière de SST à différents niveaux de la chaîne de valeur. Dans cette optique, la recherche permet d'évaluer les dispositions existantes et de comprendre quels sont les facteurs incitatifs et les contraintes pour l'amélioration des pratiques de SST et leurs résultats dans la chaîne de valeur.

3.2 Sélection des informateurs clés

Lorsque la structure de base de la chaîne de valeur est cartographiée et que vous comprenez les interconnexions entre les différentes étapes de la chaîne de valeur à l'Etape 2, il est temps de sélectionner les informateurs clés et les acteurs à interroger et observer.

L'échantillon de personnes à interroger et de lieux de travail à observer doit:

- être représentatif de chaque type d'acteur de la chaîne de valeur et des différences géographiques éventuelles: un nombre minimum de personnes interrogées doit être inclus pour chaque étape de production et type d'acteur de la chaîne de valeur afin de garantir la triangulation des données; et
- inclure chaque fonction de soutien identifiée.

L'échantillon doit absolument comprendre des superviseurs et des membres de l'équipe de direction, ainsi qu'une sélection de travailleurs effectuant des tâches généralement associées aux dangers identifiés sur les lieux de travail. Les chercheurs peuvent renforcer ce processus d'échantillonnage qualitatif en procédant à des lectures préparatoires sur la nature du travail dans les différents types d'organisations actives dans le secteur, ainsi qu'à des observations préliminaires des risques au cours de leur première visite sur le lieu de travail. En dehors du lieu de travail, il convient de sélectionner des informateurs clés parmi les acteurs institutionnels de l'environnement local et régional tels que ceux identifiés précédemment. Rappel: ce n'est pas le nombre qui compte. Il s'agit plutôt de s'assurer que suffisamment d'informateurs clés sont inclus pour analyser correctement la nature et les effets des processus étudiés.

Afin d'établir la liste des informateurs clés et des lieux de travail à observer, veuillez consulter la cartographie complétée à l'Étape 2, vous assurer que chaque catégorie ou sous-catégorie d'acteur est représentée et que le nombre d'entretiens et d'observations est suffisant pour permettre la triangulation des données. Généralement, les «catégories» de segmentation/stratification correspondent d'abord aux étapes de production. Ensuite, elles peuvent correspondre: au type de propriété (locale, investissements directs étrangers); à la taille de l'entreprise (petite, moyenne, grande); au type de marché (haut de gamme / bas de gamme); au lieu de travail certifié ou non certifié (ISO SA 8000); ou au produit (commerce équitable, biologique). Un exemple de l'échantillon d'informateurs clés pour la chaîne de valeur du textile à Madagascar est présenté ci-dessous.

► **Encadré 1: Sélectionner les informateurs clés dans la chaîne de valeur du textile à Madagascar.**

Processus de transformation	Agriculture	Séchage et égrenage	Filature et autres transformations Fabrication de tissus	Confection
Produits	4 892 tonnes de graines de coton	Fibres de coton	Fil de coton Coton hydrophile, coton cardé, mèche de bougie Tissus en coton Gaze hydrophile	Coton, lin et produits synthétiques: tricot, costumes, t-shirts, chemises, pantalons, etc.
Taille et types d'acteurs	7 495 producteurs	4 opérateurs agréés 93 pour cent destinés à l'exportation	1 entreprise avec 400 employés (280 sous contrats permanents et 120 sous contrats à durée déterminée)	Entreprises en zone franche d'exportation. 102 entreprises avec plus de 100 000 employés. Sous-traitants (pas d'information disponible sur leur nombre/taille).

Processus de transformation	Agriculture	Séchage et égrenage	Filature et autres transformations Fabrication de tissus	Confection
Types et nombre de lieux de travail à observer	Catégorie n° 1 – petits exploitants: Région 1 (Nord): Certifiés (au moins 3) Non certifiés (au moins 3) Région 2 (Est) Certifiés (au moins 3) Non certifiés (au moins 3) Région 3 (Sud) Certifiés (au moins 3) Non certifiés (au moins 3) Catégorie n° 2 – plantations (plus de 25 hectares). Certifiés (au moins 3) Non certifiés (au moins 3) Total: au moins 24 lieux de travail.	Seulement 4 acteurs – tous les inclure. Total: 4 lieux de travail.	Seulement 1 acteur. Total: 1 lieu de travail.	Catégorie n° 1 – fournisseurs de premier rang (exportateurs): Sous-catégorie – membre de l'association d'exportateurs. Petit (au moins 3) Moyen (au moins 3) Grand (au moins 3) Sous-catégorie – non membre de l'association d'exportateurs. Petit (au moins 3) Moyen (au moins 3) Grand (au moins 3) Catégorie n° 2 – fournisseurs de deuxième rang (sous-traitants): Sous-catégorie – industriels. Petit (au moins 3) Moyen (au moins 3) Sous-catégorie – artisanat. Petit (au moins 3) Moyen (au moins 3) Total: au moins 30 lieux de travail.
Entretiens pour chaque lieu de travail	Agriculteurs, Ouvriers agricoles (syndiqués/non syndiqués), Commerçants.	Employeurs / Responsables, Travailleurs (syndiqués/non syndiqués), Commerçants.	Employeurs / Responsables, Travailleurs (syndiqués/non syndiqués), Commerçants.	Employeurs / Responsables, Travailleurs (syndiqués/non syndiqués), Commerçants.
Fonctions de soutien à interroger à chaque étape	Comité interministériel du coton Conseil interprofessionnel du coton Ministère de l'Agriculture Ministère de l'Industrie et du Développement du secteur privé Projet de la Banque mondiale Auditeurs / Certifications Coopératives Associations d'agriculteurs Associations d'ouvriers agricoles / associations communautaires (femmes, jeunes)	Comité interministériel du coton Conseil interprofessionnel du coton Ministère de l'Agriculture Ministère de l'Industrie et du Développement du secteur privé Projet de la Banque mondiale Ministère du Travail Inspection du travail Services de santé au travail Sécurité sociale Syndicats de travailleurs	Ministère de l'Industrie et du Développement du secteur privé Ministère du Commerce et des Consommateurs Regroupement d'entreprises Syndicats / fédérations de syndicats Comité de développement économique de Madagascar Ministère du Travail Inspection du travail Services de santé au travail Sécurité sociale Auditeurs / Certifications	Ministère de l'Industrie et du Développement du secteur privé Ministère du Commerce et des Consommateurs Regroupement d'entreprises Syndicats / fédérations de syndicats Comité de développement économique de Madagascar Ministère du Travail Inspection du travail Services de santé au travail Sécurité sociale Auditeurs / Certifications

Source: les auteurs.

Pour chaque catégorie de lieu de travail, les représentants de l'équipe de direction, des travailleurs et leurs fonctions de soutien respectives doivent être interrogés. La meilleure façon de trianguler les données des entretiens réalisés auprès des travailleurs est d'animer des groupes de réflexion ou des entretiens de groupe plutôt que des entretiens individuels. Toutefois, les chercheurs devront parfois veiller à la dynamique spécifique qui existe entre les travailleurs, afin de juger s'il est préférable de réaliser ces entretiens en groupe ou séparément. Par exemple, dans certains contextes, les travailleuses se sentent plus libres de s'exprimer sur les questions relatives à la SST si les hommes ne sont pas présents. Dans d'autres contextes, les travailleurs syndiqués et non syndiqués ne sont pas tous forcément au fait des questions de SST, ce que des groupes de réflexion distincts permettraient de mieux saisir. Dans d'autres contextes encore, les travailleurs temporaires sont peut-être exposés à des risques différents de ceux des travailleurs sous contrats permanents et se sentiront davantage en confiance s'ils peuvent en parler entre eux. Pour obtenir un tableau nuancé des dangers et des pratiques en matière de SST sur le lieu de travail, il importe de tenir compte de ces questions contextuelles et de les intégrer à la conception des entretiens et des groupes de réflexion.

3.3 Organisation de la recherche sur le terrain: calendrier, outils, mise en place

3.3.1 Calendrier et accès

Les questions d'accès doivent être abordées. On ne peut pas assumer qu'on aura accès aux lieux de travail et aux informateurs. Par conséquent, il convient d'entreprendre les travaux préparatoires nécessaires pour s'en assurer. Ces travaux peuvent comprendre des séances d'information approfondies à l'intention des associations professionnelles ou des employeurs et des représentants des travailleurs qui pourraient appuyer le processus. Les informateurs doivent pouvoir participer à des entretiens qui garantissent la possibilité de s'exprimer en toute confiance et le respect de la confidentialité. Sur le terrain, cela n'est pas toujours possible sans réduire la volonté des participants de partager pleinement leurs expériences et la capacité des personnes réalisant les entretiens à enquêter sur les expériences des travailleurs concernant les dispositions suggérées par les responsables. Un avertissement préalable de la visite sur le terrain permettra de préparer les personnes sur le lieu de travail aux entretiens et observations qui auront lieu pendant la visite. Il est généralement préférable d'éviter ces scénarios afin de recueillir des données de terrain impartiales et précises, mais les chercheurs sur le terrain n'ont souvent pas la capacité d'exercer une telle influence et doivent donc rester attentifs aux conséquences de leur propre influence sur les activités qu'ils viennent observer.

Il est fortement recommandé d'animer les entretiens et les groupes de réflexion avec les travailleurs à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur des lieux de travail sans la présence de l'équipe de direction. Lors de l'application pratique de cette méthode, les discussions de groupes de réflexion ont été organisées à l'intérieur et à l'extérieur des entreprises. Certaines ont été organisées par les entreprises et d'autres par les syndicats ou les représentants des travailleurs, ou encore par les responsables communautaires. Elles ont ainsi permis d'observer un large éventail de points de vue et de limiter la subjectivité. Les discussions de groupe ne doivent jamais avoir lieu au détriment des travailleurs; l'équipe de recherche doit donc prendre les dispositions nécessaires en conséquence.

Il est parfois difficile d'obtenir l'autorisation d'organiser des visites sur le lieu de travail et les entreprises doivent être rassurées quant à la confidentialité des informations qu'elles partagent et tenues au courant des objectifs finaux de la recherche. La demande de visite/réunion doit préciser l'objectif, insister sur le fait qu'il s'agit de travaux de recherche dont l'objectif final est de soutenir la chaîne de valeur, et préciser le déroulement des différentes étapes (par exemple: entretien avec les responsables, visite, groupe de réflexion avec les travailleurs, entretien avec les services de santé au travail). Vous trouverez ci-dessous un exemple de demande de rendez-vous. Il convient de prendre les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité et la santé des chercheurs et de consacrer le temps et les ressources nécessaires pour y parvenir.

📌 Encadré 2: Demande d'accès et d'entretien auprès de la chaîne de valeur du textile à Madagascar

[Salutations officielles]

Je vous contacte aujourd'hui dans le cadre d'une étude sur le secteur du textile à Madagascar, réalisée par le Bureau international du Travail (BIT).

Le BIT entreprend actuellement des travaux sur les conditions de travail, en particulier la santé et la sécurité dans le secteur du textile à Madagascar, de la phase de production de coton à la phase d'exportation de vêtements de prêt-à-porter. L'objectif de cette recherche qualitative est de définir les besoins et les éventuelles activités de soutien du secteur.

Dans ce cadre, nous souhaiterions réaliser les activités suivantes dans votre entreprise:

- un entretien avec la direction de l'entreprise (30-45 minutes);
- une visite du site de production et des différentes étapes de production (30-45 minutes); et
- un groupe de réflexion composé de 10 à 15 travailleurs (30-45 minutes).

Cette visite sera réalisée uniquement à des fins de recherche sur les besoins du secteur. Nous garantissons que toutes les données des entreprises qui acceptent de participer à nos travaux de recherche seront traitées de façon anonyme.

Notre équipe de recherche est disponible le (saisir la date), selon vos disponibilités.

Nous vous remercions d'avance de votre disponibilité et d'accepter de nous recevoir dans votre entreprise. Nous restons à votre disposition pour organiser une visite.

Pour toute question ou tout renseignement complémentaire, veuillez nous contacter par téléphone: xxx-xxx-xxxx

Merci encore de votre disponibilité.

Cordialement,

OUTILS PRATIQUES



ETAPE 3 - MODELE N° 6 - Lettre de demande d'accès aux entreprises

3.3.2 Observations sur le lieu de travail

Avant de procéder aux observations sur le lieu de travail, veuillez préparer une liste des éléments que vous comptez observer. Pour que cette liste soit bien adaptée aux lieux de travail, veuillez utiliser la cartographie réalisée à l'Étape 2 et identifier les dangers éventuels à chaque étape de production pour chaque processus de production. Il est possible de recueillir ces informations au moyen d'une étude documentaire rapide des évaluations des risques en matière de SST sur le lieu de travail dans le secteur⁶⁹, qui viendra appuyer l'élaboration d'une liste adéquate des éléments à observer. Il importe de préparer cette liste en amont des visites, voire de la mettre à jour après quelques visites, afin d'assurer la comparabilité des observations et d'en tenir compte pendant la conduite de l'observation, qui peut avoir lieu en temps limité.

Dans la mesure du possible, il est préférable de prendre des photos pendant les observations sur le terrain. Si elles ne sont pas destinées à être publiées, elles serviront plutôt de support visuel et permettront d'éviter la prise de notes superflues. Il est également conseillé d'essayer de prendre des mesures simples (surtout pour le bruit ou la hauteur).

➤ Encadré 3: Applications mobiles pour mesurer le bruit

Pour iPhone uniquement: **NIOSH Sound Level Meter App**. Disponible à l'adresse: <https://www.cdc.gov/niosh/topics/noise/app.html> [consulté le 12 juillet 2018].

Pour iPhone et Android: **DecibelX**. Disponible à l'adresse: <https://itunes.apple.com/us/app/decibel-x-db-dba-noise-meter/id448155923?mt=8> [consulté le 12 juillet 2018].

Pour iPhone et Android: **Noise Exposure App**. Disponible à l'adresse: <https://www.av.se/en/health-and-safety/noise/noise-exposure-app/> [consulté le 12 juillet 2018].

Chaque guide d'observation diffère selon le secteur, mais les catégories suivantes doivent généralement être incluses pour chaque étape/processus de production:

■ Le lieu de travail:

- transport sur le lieu de travail;
- glissades et trébuchements - voies de circulation et circulation des travailleurs, ordre et entretien ménager sur le lieu de travail;
- environnement professionnel - bruit, température, ventilation, exposition au soleil;
- installations de bien-être: accès à l'eau potable, points d'eau et installations sanitaires, zones de repos, salles d'allaitement.

■ La station de travail:

- manipulation de charges, posture de travail, mouvements répétitifs;
- travail en hauteur;
- utilisation et manipulation de produits chimiques;
- exposition à d'autres substances dangereuses pour la santé (poussières, fumées);
- sécurité des machines;

⁶⁹ Voir: HSE. *A-Z of guidance by industry* [en ligne]. Disponible à l'adresse: <http://www.hse.gov.uk/guidance/industries.htm> (consulté le 12 juillet 2018).

- La sécurité électrique.
- La sécurité incendie.
- Les urgences et les premiers secours.

Les éléments à inclure et l'organisation du guide d'observation peuvent varier selon le secteur, en particulier entre les secteurs agricole et manufacturier. Il existe un très grand nombre de ressources sur la façon d'évaluer les dangers et les risques professionnels ainsi que sur leur gestion sur le lieu de travail. L'équipe de recherche jugera sans doute utile de les consulter et de les utiliser lors de l'élaboration du guide d'observation. Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive de ressources.



BIT. *ILO Checkpoints apps series*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: <https://itunes.apple.com/us/app/decibel-x-db-dba-noise-meter/id448155923?mt=8> [consulté le 12 juillet 2018].

La série d'applications *Checkpoints app series* est un nouvel outil numérique visant à améliorer la sécurité et la santé au travail sur le lieu de travail. Les utilisateurs peuvent y découvrir les descriptions illustrées de chaque point de contrôle et créer des listes de contrôle interactives adaptées à leur lieu de travail. Chaque application comprend également des recommandations sur les meilleures pratiques pour prendre des mesures et mettre en œuvre des améliorations efficaces.

BIT. *Recueil de directives pratiques et principes directeurs*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.ilo.org/sector/Resources/codes-of-practice-and-guidelines/lang-fr/index.htm> [consulté le 12 juillet 2018].

BIT. 2014. *Global Manual for Wind: Work Improvement in Neighbourhood Development/ Practical approaches for improving safety, health and working conditions in agriculture*; Bureau international du Travail. Genève: BIT (2014). Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---safework/documents/instructionalmaterial/wcms_241020.pdf [consulté le 12 juillet 2018].

Le manuel WIND pour l'amélioration du travail dans le développement des quartiers (*Work Improvement in Neighbourhood Development*) est conçu pour aider les petits exploitants agricoles et leurs familles à améliorer la sécurité et la santé au travail et dans leur vie quotidienne. Le caractère unique de l'approche WIND réside dans la facilitation de l'amélioration volontaire des conditions de travail et de vie, grâce à la participation active des agriculteurs, de leurs familles et des membres de la communauté. Elle met en avant des solutions simples et pratiques qui peuvent être appliquées grâce à du matériel local et à faible coût. Le manuel consiste en 33 points de contrôle et comprend de nombreux exemples d'amélioration à faible coût avec des illustrations claires dans des domaines techniques importants pour les agriculteurs. Il s'agit notamment du stockage et de la manipulation des matériaux, des postes et des outils de travail, de la sécurité des machines, de l'environnement de travail et du contrôle des produits dangereux, des installations de bien-être, de l'organisation du travail et de la coopération communautaire, et de la protection de l'environnement.

BIT. 2017. *Global Manual for WISE - Work Improvements in Small Enterprises*, Bureau international du Travail, Genève, 2017. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/safework/info/instr/WCMS_621054/lang--en/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].

Le manuel WISE est conçu pour aider les employeurs et les travailleurs dans les petites entreprises du secteur manufacturier à créer des lieux de travail sûrs, sains et productifs.

BIT. 2009. *Principes directeurs concernant les systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail*, ILO-OSH 2001 (Genève). Disponible à l'adresse: https://www.ilo.org/safework/info/standards-and-instruments/WCMS_112581/lang--fr/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].

L'OIT a conçu ces principes directeurs comme un instrument destiné à venir aider dans la pratique les organisations et les institutions compétentes à obtenir l'amélioration continue des résultats en matière de sécurité et de santé au travail (SST). Ces principes directeurs ont été élaborés sur la base de principes admis au plan international et définis par les mandants tripartites de l'OIT. Les recommandations concrètes s'adressent à toutes les personnes qui ont une responsabilité dans la gestion de la SST. Cette deuxième édition inclut des ajouts à la bibliographie.

BIT. 2013. *Training Package on Workplace Risk Assessment and Management for Small and Medium-Sized Enterprises*. BIT (Genève), 2013. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---safework/documents/instructionalmaterial/wcms_215344.pdf [consulté le 12 juillet 2018].

Le projet encourage l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail pour tous les travailleurs par le développement de produits mondiaux comblant les lacunes méthodologiques et informationnelles dans ce domaine, et par la mobilisation des acteurs nationaux en vue de la mise en œuvre de mesures pratiques aux niveaux national, local et de l'entreprise. Les résultats du projet comprennent du matériel de formation, des outils pratiques et des orientations politiques pour renforcer les capacités nationales et locales en matière de sécurité et de santé au travail, et pour aider les mandants à concevoir et à mettre en œuvre les politiques et les programmes de sécurité et de santé au travail.

Centre pour la santé et l'environnement professionnels (Center for Occupational Health and Environment); Bureau international du Travail, The Institute for Science of Labour. 2003. *WISCON - Work Improvement in Small Construction Sites: Action checklist*. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---asia/---ro-bangkok/documents/publication/wcms_110354.pdf [consulté le 12 juillet 2018].

Liste de contrôle des mesures à prendre sur les petits chantiers de construction.

EU-OSHA, Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail. *OiRA*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: <https://oiraproject.eu/fr> [consulté le 12 juillet 2018].

L'OiRA – Outil interactif d'évaluation des risques en ligne – est une plateforme sur le web qui permet de créer des outils d'évaluation des risques par secteur dans toutes les langues et de façon simple et normalisée.

HSE. *Example risk assessments*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: <http://www.hse.gov.uk/risk/casestudies/> [consulté le 12 juillet 2018].

Sur cette page, vous trouverez des exemples d'évaluations des risques qui montrent le type d'approche préconisé par le HSE pour les petites entreprises. Les exemples montrent comment d'autres petites et moyennes entreprises ont abordé la question de l'évaluation des risques.

Dans le kit de démarrage, vous trouverez deux exemples de guides d'observation, l'un pour l'industrie du textile et du vêtement à Madagascar et l'autre pour la partie agricole de plusieurs chaînes de valeur à Madagascar et en Indonésie.

OUTILS PRATIQUES



ETAPE 3 - OUTIL DE RECHERCHE N° 3 - Outils de recherche utilisés dans la chaîne de valeur de l'huile de palme en Indonésie

ETAPE 3 - OUTIL DE RECHERCHE N° 4 - Outils de recherche utilisés dans la chaîne de valeur textile malgache

Avec le matériel de formation spécifique à cette étape, vous trouverez aussi un exercice d'observation et de saisie des observations qui vous permettra de mettre en pratique ces compétences.

OUTILS PRATIQUES



ETAPE 3 - MATERIEL DE FORMATION N° 9 - Exercice d'observation

3.3.3 Entretiens et groupes de réflexion avec les acteurs de la chaîne de valeur

Les entretiens qualitatifs exigent une attention considérable de la part des enquêteurs, qui doivent être attentifs aux détails et orienter subtilement la personne interrogée vers les domaines qui lui paraissent importants. Un entretien long et compliqué peut être disruptif pour un enquêteur qui doit rester attentif tout en essayant d'orienter la personne interrogée afin d'obtenir des informations pertinentes. L'enquêteur doit absolument pouvoir réfléchir à toutes les questions pertinentes éventuelles. Pour ce faire, il est essentiel que les chercheurs adaptent les guides d'entretien et de groupe de réflexion au préalable et les relisent attentivement avant d'entreprendre les activités sur le terrain.

Il convient aussi de souligner que la profondeur du matériel qualitatif pouvant être obtenu à l'aide de ces méthodes dépend de l'expérience et des compétences des enquêteurs. Les entretiens qualitatifs correspondent à une compétence de recherche sur le terrain acquise par l'expérience. La qualité et la profondeur de l'analyse des données recueillies dépendent donc fortement des compétences et de l'expérience des chercheurs impliqués dans la collecte des données.

Pour que la pertinence des données soit un objectif prioritaire de la recherche sur le terrain, la méthode vise à identifier les facteurs incitatifs et les contraintes pour améliorer la sécurité et la santé dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Cela implique de recueillir des informations au cours des entretiens et des groupes de réflexion sur les points décrits ci-après.

- **L'emploi et les conditions de travail.** Au minimum, la structure de la main-d'œuvre, les pratiques de recrutement, les heures de travail, les contrats, la structure des salaires, l'affiliation à la sécurité sociale doivent être explorés. Ces facteurs sont connus pour favoriser des comportements plus ou moins sûrs sur le lieu de travail et peuvent être à

l'origine de mauvaises pratiques et de mauvais résultats en matière de SST sur le lieu de travail. Par exemple:

- **La structure de la main-d'œuvre:** les lieux de travail dans un secteur spécifique sont généralement organisés de la même façon. Il importe de comprendre qui est concerné par quel type de tâches et d'estimer le nombre de travailleurs exposés à un type précis de risques et de dangers professionnels.
- **Les pratiques de recrutement:** le mode de recrutement des travailleurs influe généralement sur leur niveau de sensibilisation, leur protection et leurs pratiques en matière de SST, en particulier lorsque le recrutement se fait par l'intermédiaire d'agences ou de sous-traitance. Ces dispositions tendent à créer (en raison des lacunes en matière de législation ou d'application des lois) une confusion sur le rôle et les responsabilités en matière de SST et à limiter l'intégration des travailleurs dans le système de gestion de la SST sur le lieu de travail. Souvent, les entreprises ont recours à la sous-traitance pour des tâches spécifiques qui peuvent comporter des risques professionnels spécifiques (dans certains cas, des tâches que l'entreprise souhaite «externaliser», notamment les activités à haut risque). Il convient d'être attentif à ces pratiques, car les agences de travail et de sous-traitance sont aussi souvent impliquées dans la recherche de travailleurs migrants, une population particulièrement exposée aux risques de violation des droits fondamentaux au travail.
- **Le contrat:** la nature permanente, temporaire ou saisonnière des dispositions contractuelles peut influencer sur le niveau de sensibilisation à la SST, les pratiques et l'exposition aux dangers. Il est donc recommandé de se renseigner sur le roulement du personnel. Si le recours à des travailleurs temporaires et le roulement du personnel sont importants, l'entreprise aura du mal à organiser des séances d'initiation au système de gestion de la SST et à recruter des travailleurs qui connaissent bien le travail, ses dangers et ses risques, et la façon de se protéger. Les dispositions contractuelles peuvent également avoir un impact sur le statut de l'emploi et l'éligibilité des travailleurs aux services de santé au travail et à d'autres services (sécurité sociale, accès à la formation).
- **La structure des salaires:** en général, les pratiques de rémunération à la pièce ont un impact sur la capacité et la volonté des travailleurs d'accorder la priorité à la sécurité.
- **L'affiliation à la sécurité sociale:** l'affiliation à la sécurité sociale peut être étroitement liée à la sensibilisation, aux pratiques et aux résultats en matière de SST sur le lieu de travail de trois façons: a) dans de nombreux pays, la prestation de services de santé au travail est financée ou gérée par le système de sécurité sociale et, par conséquent, seuls les travailleurs affiliés peuvent être éligibles; b) dans de nombreux pays, les soins et l'indemnisation en cas de maladie professionnelle, d'accident ou de décès sont gérés par le système de sécurité sociale par l'intermédiaire des régimes d'indemnisation des accidents du travail; c) et lorsque les travailleurs n'ont pas accès aux soins médicaux, aux prestations de maladie ou de maternité, ils ont tendance à aller travailler même en cas de mauvaise condition physique, ce qui peut les exposer, eux et leurs collègues, à un risque accru d'accident du travail.
- **Les principaux dangers et risques pour la sécurité et la santé et leur gestion.** Il importe de recueillir des informations sur les points suivants, sur lesquels les travailleurs et les employeurs pourront donner des réponses différentes au cours des entretiens:
 - **La perception:** quels sont les dangers et les risques professionnels identifiés par les travailleurs et les employeurs sur le lieu de travail?

- **Les pratiques:** quelles sont les dispositions prises dans la pratique pour maîtriser ces dangers et risques? Et en particulier:
 - ▶ la présence et la nature des politiques et plans écrits en matière de santé et de sécurité;
 - ▶ l'existence d'une ou de plusieurs personnes qualifiées responsables de l'élaboration, du suivi et de la surveillance au quotidien des dispositions en matière de SST et de la fourniture de conseils et d'orientations spécialisés, ainsi que la nature de leur emploi (informations sur la présence et le rôle des services de santé au travail);
 - ▶ la fourniture d'informations et l'offre de formations, y compris en début d'emploi;
 - ▶ les dispositions consultatives conjointes;
 - ▶ le droit de refuser de travailler;
 - ▶ les procédures d'enquête et de déclaration des incidents et accidents et de gestion des urgences et des catastrophes naturelles;
 - ▶ la mise en place, l'adéquation et le renouvellement (le cas échéant) des mesures de contrôle des risques selon la hiérarchie de la maîtrise des risques⁷⁰ (élimination des dangers, mécanisme collectif de contrôle et enfin, des protections individuelles telles que les équipements de protection individuelle (EPI));
 - ▶ l'existence d'un système formel de gestion de la SST; et
 - ▶ l'existence de contrôles et d'évaluations d'ordre médical en début d'emploi, puis chaque année, y compris les auto-évaluations sur l'état de santé.
- **Les résultats:** quels sont les incidents, accidents, maladies, blessures (graves ou mineures) qui se produisent couramment sur le lieu de travail?

Cette partie de l'entretien ou du groupe de réflexion est au cœur de l'analyse, car elle fournit un aperçu des différences entre la perception des travailleurs, de la direction et des chercheurs recueillies grâce à l'observation sur le lieu de travail. Elle révélera également toute divergence de points de vue entre la direction et les travailleurs (ou entre les travailleurs de différentes catégories) ainsi qu'une perception de faible risque qui pourrait sérieusement ralentir les futurs travaux en matière de SST. Cette partie de l'entretien ou du groupe de réflexion doit également révéler les raisons sous-jacentes à l'existence des pratiques existantes en matière de SST. A cet égard, il est particulièrement important d'évaluer les raisons sous-jacentes de l'utilisation des contrôles des risques (par exemple, le danger a-t-il été identifié? Ce danger peut-il être éliminé? Le danger/risque peut-il être maîtrisé par des mesures de contrôle technique à la source, ou des mesures de contrôle organisationnel/administratif peuvent-elles être mises en place? Sinon, lorsque les dangers/risques résiduels ne peuvent pas être maîtrisés de manière appropriée par les mesures de contrôle susmentionnées, font-ils l'objet d'une vérification concernant l'EPI adéquat? Si ce n'est pas le cas, pour quelles raisons les travailleurs portent-ils des EPI, par exemple? Le port d'EPI est-il imposé par les exigences des acheteurs/audits? Il est essentiel de comprendre ces éléments pour déterminer l'existence d'une culture de prévention au sein de l'établissement.

- **La nature des relations interentreprises.** Cela concerne les relations entre acheteurs et fournisseurs. Cette partie doit inclure des détails sur les exigences des acheteurs,

⁷⁰ Voir section 3.10, ILO OSH 2001.

comme la certification ou les audits externes. Outre les acteurs de la chaîne de valeur présents dans le pays étudié, les chercheurs doivent tenter d'interroger les acheteurs internationaux à la fin de la chaîne d'approvisionnement. Combinés, les entretiens avec les acheteurs et les fournisseurs doivent fournir des informations sur les principaux acheteurs, notamment: a) leurs motifs de décision en matière d'approvisionnement; b) la mesure dans laquelle ils cherchent à influencer les résultats en matière de SST en exigeant la certification des fournisseurs ou en imposant leurs propres exigences distinctes; c) l'utilisation des exigences d'audit pour assurer la conformité à ces exigences; d) ce qui se produit en cas de non-conformité; e) dans quelle mesure ces exigences ont eu des implications financières; f) dans quelle mesure des incitations sont prévues pour la conformité; et g) si des difficultés sont survenues dans le cadre de la conformité ou si les exigences concernées ont fait l'objet d'une certaine résistance.

- **Les prix et les structures de coût.** L'objectif est de recueillir des informations sur a) l'importance relative de la main-d'œuvre et des autres coûts dans la structure des coûts de production, afin de prévoir la marge qui pourrait être consacrée à l'amélioration de la SST sur le lieu de travail, et b) la relation de pouvoir entre les acteurs de la chaîne de valeur concernant la distribution de la valeur ajoutée le long de la chaîne de valeur. En particulier, il convient de rechercher les informations suivantes (soit en répondant directement aux questions ci-après, soit de manière indirecte si la personne interrogée hésite à partager des informations jugées sensibles, notamment financières).

- Le lieu de travail est-il financièrement prospère ou en difficulté et dans quelle mesure les grandes organisations mères influencent-elles les investissements dans la SST?
- L'organisation alloue-t-elle des ressources financières et physiques suffisantes pour assurer une mise en œuvre efficace du plan/de la politique de SST de l'entreprise? Est-il difficile d'allouer des ressources à la SST?
- Quelle est l'importance relative des coûts de main-d'œuvre par rapport au total des coûts opérationnels?
- Existe-t-il des contraintes sur la capacité du lieu de travail à s'engager dans une modernisation fonctionnelle?
- Les liens qui existent entre l'amélioration de la productivité et l'amélioration de la gestion de la SST font-ils l'objet d'une attention particulière?

- **Les systèmes de soutien réglementaires et les fonctions de soutien institutionnel.** Cela comprend les dispositions réglementaires et leur supervision, les services de santé au travail et d'autres dispositions en matière de prévention et de traitement, les services de sécurité sociale et d'autres services tels que les prestataires de services de formation, les services de vulgarisation rurale. Il convient également d'inclure tout prestataire de services aux entreprises privées ou tout organisme ou projet de développement qui pourrait influencer les pratiques de SST.

D'après les éléments ci-dessus, les programmes des entretiens et des groupes de réflexion doivent être adaptés à chaque pays et à chaque chaîne de valeur ainsi qu'à chaque type d'acteur. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de programmes utilisés par le passé.

OUTILS PRATIQUES



ETAPE 3 - OUTIL DE RECHERCHE N° 3 - Outils de recherche utilisés dans la chaîne de valeur de l'huile de palme en Indonésie

ETAPE 3 - OUTIL DE RECHERCHE N° 4 - Outils de recherche utilisés dans la chaîne de valeur textile malgache

Vous trouverez ci-dessous des ressources utiles pour diriger des entretiens semi-structurés et des groupes de réflexion.



FAO. *Semi-structured interviews in the context of rural community development*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: <http://www.fao.org/docrep/x5307e/x5307e08.htm> [consulté le 12 juillet 2018].

Health Knowledge. *Semi-structured, narrative, and in-depth interviewing focus groups, action research, participant observation in the context of public health*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.healthknowledge.org.uk/public-health-textbook/research-methods/1d-qualitative-methods/section2-theoretical-methodological-issues-research> [consulté le 12 juillet 2018].

Svend Brinkmann, 2014. *The Oxford Handbook of Qualitative Research. Unstructured and Semi-Structured Interviewing*. Disponible à l'adresse: <http://www.oxfordhandbooks.com/view/10.1093/oxfordhb/9780199811755.001.0001/oxfordhb-9780199811755-e-030> [consulté le 12 juillet 2018].

Ce chapitre est une introduction à l'entretien qualitatif dans ses formes non structurée et semi-structurée. Au départ, le monde des humains est décrit comme une réalité conversationnelle dans laquelle l'entretien occupe une position centrale en tant que méthode de recherche. L'entretien est présenté comme une pratique sociale qui a une histoire culturelle et apparaît aujourd'hui sous différents formats. Un certain nombre de distinctions sont introduites; elles sont pertinentes pour cartographier le champ de l'entretien qualitatif entre les différents niveaux de structure, le nombre de participants, les supports, et aussi le style des enquêteurs. Une présentation plus détaillée des entretiens semi-structurés est proposée, car il s'agit vraisemblablement de la forme la plus courante d'entretien qualitatif aujourd'hui.

OMS. *Semi-structured interviews and qualitative research techniques in the context of investigating medicine use by communities*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: <http://apps.who.int/medicinedocs/en/d/Js6169e/5.4.html> [consulté le 12 juillet 2018].

Les entretiens semi-structurés reposent sur l'utilisation d'un guide spécifique pour les entretiens. Ils sont composés d'une liste de questions ou de sujets qui devront être abordés durant l'entretien.

3.3.4 Entretiens réalisés auprès des fonctions de soutien

Les entretiens seront réalisés par différents partenaires identifiés pendant le processus de cartographie à l'Etape 2. Il s'agit notamment:

- a. **Au niveau central:** des ministères compétents (travail, santé, protection sociale, industrie, commerce, agriculture) et des partenaires sociaux.
- b. **A l'échelle locale:**
 - des services de santé au travail;
 - de l'inspection du travail;
 - des institutions de sécurité sociale;
 - des partenaires sociaux;

- des organismes de certifications / des entreprises d'audit;
- des institutions de formation;
- des services de vulgarisation rurale; et
- des prestataires de soins de santé (cliniques, services de santé publique).

Dans chaque cas, l'entretien portera sur:

- les rôles, les responsabilités et les moyens d'action efficaces de chaque fonction de soutien;
- les bonnes pratiques et les limites du champ d'action (cadre juridique, absence de ressources, absence de capacités institutionnelles);
- les données existantes sur les résultats en matière de SST recueillies par les fonctions de soutien;
- la coordination entre les différentes fonctions de soutien;
- la mesure dans laquelle les activités des fonctions de soutien peuvent potentiellement influencer la gestion de la SST dans ces lieux de travail; et
- les perceptions des principaux problèmes liés à la SST dans le secteur et la manière d'y faire face de façon productive.

Les réponses aux entretiens susmentionnés devront être recueillies et faire l'objet d'une analyse transversale pour comprendre le rôle actuel des différents partenaires et comment leur contribution à l'amélioration de la SST sur le lieu de travail pourra être renforcée à l'avenir.

Vous trouverez ci-dessous des ressources utiles pour recueillir les informations générales nécessaires et concevoir les guides de préparation aux entretiens destinés aux fonctions de soutien institutionnel et adaptés aux différents contextes nationaux.

BIT. *Global database of OSH institutions*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: https://www.ilo.org/safework/info/publications/WCMS_618077/lang-en/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].

INTEROSH est une base de données mondiale sur les agences, institutions et organisations activement engagées dans le développement des connaissances, le renforcement des capacités et la diffusion des informations dans le vaste domaine technique de la santé et de la sécurité au travail. Elle couvre leurs principales fonctions, les modalités de gouvernance, les ressources, les priorités de recherche, la stratégie, la prestation de services, les activités de sensibilisation du public et les pratiques internationales de mise en réseau. Les utilisateurs peuvent parcourir les informations et télécharger des ressources, notamment des rapports et des publications. Les coordonnées des personnes à contacter sont mises à disposition afin de faciliter les échanges directs et la collaboration. Cette nouvelle base de données est un outil permettant de connecter les institutions et les personnes aux connaissances dont ils ont besoin et de créer ainsi un cercle vertueux de partage des connaissances et d'échange d'informations en matière de SST pour faire progresser la prévention.



BIT. *LEGOSH*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: https://www.ilo.org/safework/info/publications/WCMS_345642/lang--fr/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].

La base de données fournit une vue d'ensemble des cadres réglementaires nationaux actuels en matière de sécurité et santé au travail (SST) dans le monde entier et rassemble toute la richesse législative relative à ce sujet. Les mandants et les parties intéressées bénéficient ainsi d'une source d'informations fiables et ciblées leur permettant de prendre des décisions éclairées. La base de données permet aux différents pays de tirer enseignement de lois et critères plus évolués et elle facilite la conduite de recherches comparatives sur des indicateurs spécifiques. Des synthèses et des fiches politiques peuvent être élaborées à l'appui des données disponibles. LEGOSH peut également servir au suivi et à la cartographie des grandes tendances.

BIT. *NORMLEX*. Cadre juridique existant sur la SST. [En ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:1:0::NO::> [consulté le 12 juillet 2018].

Système qui réunit des informations sur les normes internationales du travail (telles que des informations sur les ratifications, les obligations de faire rapport, les commentaires des organes de contrôle de l'OIT, etc.) ainsi que sur les législations nationales du travail et de la sécurité sociale.

Ces informations peuvent être complétées par d'autres données et recherches figurant sur les sites **Web des ministères et institutions compétents** (inspection du travail, sécurité sociale).

Vous trouverez ci-dessous (encadré) quelques exemples de programmes utilisés par le passé.

OUTILS PRATIQUES



ETAPE 3 - OUTIL DE RECHERCHE N° 3 - Outils de recherche utilisés dans la chaîne de valeur de l'huile de palme en Indonésie

ETAPE 3 - OUTIL DE RECHERCHE N° 4 - Outils de recherche utilisés dans la chaîne de valeur textile malgache

➤ **Encadré 4: Programmes d'entretiens pour les fonctions de soutien institutionnel dans la chaîne de valeur du textile à Madagascar**

❑ **Guide de préparation des entretiens: Services de sécurité sociale dans chaque zone géographique de l'étude**

- Date
- Lieu
- Nom et titre de la personne interrogée

Caractéristiques fondamentales

- Nombre de travailleurs couverts
- Nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles enregistrés au cours des 3 dernières années
- Type

Ressources

- Composition de l'équipe (nombre de personnes, positions, qualifications):
- Y'a-t-il au moins un membre de l'équipe qui dispose d'une formation spécialisée en SST?
- Disposez-vous de suffisamment de ressources (humaines, matérielles) pour répondre aux demandes des utilisateurs?

Affiliation

- a. Les travailleurs des entreprises des secteurs du textile et de l'agriculture de votre district sont-ils tous affiliés à la sécurité sociale? Pour quelles raisons?
- b. Contrôlez-vous? Collaborez-vous avec les services de santé au travail? Comment?
- c. Collaborez-vous avec les services d'inspection du travail? Comment?
- d. Qu'en est-il de l'affiliation des travailleurs temporaires?

Caractéristiques

- a. Les affiliés de votre district savent-ils qu'ils peuvent bénéficier des services de santé au travail? Comment? Recevez-vous de nombreuses demandes?
- b. Les travailleurs des secteurs du textile et de l'agriculture font-ils souvent des demandes d'indemnisation? Pour quelles raisons?
- c. Etes-vous capables d'honorer toutes les demandes? Si ce n'est pas le cas, veuillez expliquer pourquoi (les demandes sont-elles incomplètes? Les travailleurs savent-ils comment accéder à leurs droits?)
- d. Quelle est la durée moyenne d'une procédure d'indemnisation?
- e. Recevez-vous souvent des demandes d'indemnisation après un accident de la part des secteurs du textile et de l'agriculture? Quel type / pour quels services? Disposez-vous de statistiques?
- f. Pensez-vous que les travailleurs viennent toujours vous consulter en cas d'accident ou de maladie au travail? Pensez-vous que des cas ne sont pas signalés?
- g. Quelles mesures avez-vous adoptées pour empêcher les accidents sur le lieu de travail?

■ Guide de préparation des entretiens: Services de santé au travail de chaque entreprise dans chaque zone géographique de l'étude

- Date
- Lieu
- Nom et titre de la personne interrogée

Caractéristiques fondamentales

- Nombre de travailleurs couverts
- Nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles enregistrés au cours des 3 dernières années
- Type

Ressources

- a. Composition de l'équipe (nombre de personnes, positions, qualifications):
- b. Y'a-t-il au moins un membre de l'équipe qui dispose d'une formation spécialisée en SST?
- c. Plateforme technique (salle d'examen, laboratoire, imagerie médicale):
- d. Demandez l'organigramme du service, si possible.
- e. Disposez-vous de suffisamment de ressources (humaines, matérielles) pour répondre aux demandes des utilisateurs?

Prévention

- a. Quels sont les principaux dangers que vous identifiez dans le secteur du coton/textile/vêtement?
- b. Avez-vous développé du matériel/des outils/des formations dans le domaine de la prévention? Si oui, lesquels?
- c. Proposez-vous des formations? A qui? Sur quels thèmes?
- d. Des visites sont-elles organisées pour évaluer les risques professionnels et proposer de mettre en place des mesures préventives? Qui participe à ces visites?
- e. Les entreprises ont-elles recommandé l'adoption de mesures préventives? Des mécanismes de suivi sont-ils en place (par vous-même, par le comité d'hygiène sanitaire, par les RH)?

Visites médicales

- a. Les visites médicales sont-elles régulières et systématiques?
- b. Les visites médicales annuelles ou pluriannuelles (veuillez préciser) sont-elles systématiques pour tous les types de travailleurs?
- c. Quels sont les objectifs de ces visites?
- d. Qu'impliquent-elles (type d'examens, d'analyses)?
- e. Comment analysez-vous les résultats? Quels types de mesures sont-ils pris en fonction de ces résultats?
- f. Quelles sont les pathologies les plus courantes?

- g. Avez-vous déjà reconnu des maladies professionnelles? Lesquelles? Y a-t-il des différences entre les types de travailleurs (poste de travail, homme/femme)?
- h. Comment gérez-vous les informations médicales des travailleurs? Qui a accès à ces informations?
- i. En cas d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, quel mécanisme de suivi a-t-il été mis en place pour la prise en charge médicale des travailleurs (soins, réadaptation)?
- j. Orientez-vous les travailleurs vers des niveaux de référence supérieurs si nécessaire (centre de santé, clinique, hôpital)? Lesquels?

□ Guide de préparation des entretiens: Services d'inspection du travail dans chaque zone géographique de l'étude

- Date
- Lieu
- Nom et titre de la personne interrogée

Caractéristiques fondamentales

- Nombre de travailleurs couverts
- Nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles enregistrés au cours des 3 dernières années
- Type

Ressources

- a. Composition de l'équipe (nombre de personnes, positions, qualifications):
- b. Y'a-t-il au moins un membre de l'équipe qui dispose d'une formation spécialisée en SST?
- c. L'équipe dispose-t-elle d'outils pour évaluer l'exposition aux dangers professionnels (bruit, poussière, chaleur)?
- d. Disposez-vous de suffisamment de ressources (humaines, matérielles) pour répondre aux demandes des utilisateurs?

Inspection

- a. Des inspections relatives à la SST ont-elles lieu dans les usines textiles?
- b. A quelle fréquence?
- c. Sont-elles réactives ou proactives? Dans quelles situations sont-elles réactives?
- d. Comment les services d'inspection du travail sont-ils informés des accidents et des cas de maladies professionnelles dans les usines?
- e. Comment les inspections non réactives sont-elles priorisées?
- f. Veuillez obtenir des données sur le suivi des inspections réalisées dans le secteur.
- g. Des inspections sont-elles généralement effectuées dans les plantations de coton ou les exploitations agricoles?
- h. A quelle fréquence le sont-elles dans le secteur agricole?

- i. Les inspections agricoles sont-elles réactives ou proactives? Dans quelles situations sont-elles réactives?
- j. Comment les services d'inspection du travail sont-ils informés des accidents et des cas de maladies professionnelles dans les exploitations?
- k. Comment les inspections agricoles non réactives sont-elles priorisées?
- l. Veuillez obtenir des données sur le suivi des inspections réalisées dans le secteur.
- m. Le contrôle de la SST réalisé par l'inspection du travail est-il difficile dans les usines ou le secteur agricole? Pour quelles raisons? Veuillez donner des exemples précis.

3.4 Organisation des notes et des informations

Une grande partie des informations est recueillie pendant le processus de recherche. Il est utile de créer des modèles pour organiser les informations en amont de la collecte de données, car ils permettent:

- d'avoir une vision précise des informations recueillies et de la manière dont elles seront analysées par la suite;
- d'organiser le travail sur le terrain de telle manière qu'il y ait suffisamment de temps pour saisir les informations dans les modèles prévus à cet effet de façon régulière.

Dans les pays ayant adopté cette approche, les outils présentés ci-après ont été conçus et se sont avérés utiles pour compiler les données collectées, ce qui a facilité leur interprétation, leur analyse et la rédaction du rapport.

- a. **Modèle de saisie et de notation des observations qualitatives:** l'objectif de cet outil est de permettre au chercheur de saisir dans un format facilement comparable les observations sur chaque lieu de travail visité en fonction des catégories d'observations décrites dans le guide d'observation.

OUTILS PRATIQUE



ETAPE 3 - MODELE N° 9 - Modèle de saisie des observations dans les exploitations agricoles

ETAPE 3 - MODELE N° 11 - Modèle de saisie des observations dans le secteur manufacturier

- b. **Modèle de saisie des notes d'entretien et de groupes de réflexion:** l'objectif de cet outil est de permettre au chercheur de saisir dans un format facilement comparable les réponses fournies lors des entretiens en fonction des différentes questions suggérées dans le guide de préparation des entretiens et des groupes de réflexion.

OUTILS PRATIQUE



ETAPE 3 - MODELE N° 8 - Modèle de saisie des notes d'entretien et des discussions des groupes de réflexion dans les exploitations agricoles

ETAPE 3 - MODELE N° 10 - Modèle de saisie des notes d'entretien avec la direction du secteur manufacturier

ETAPE 3 - MODELE N° 12 - Modèle de saisie des notes d'entretien et des discussions des groupes de réflexion avec les travailleurs du secteur manufacturier

- c. Modèle de création de profils pour les acheteurs internationaux:** l'objectif de cet outil est de saisir dans un format facilement comparable les informations recueillies au niveau des acheteurs internationaux finaux de la chaîne de valeur au moyen de l'étude documentaire et des entretiens, conformément au guide de préparation des entretiens pour les acheteurs internationaux.

OUTILS PRATIQUE



ETAPE 3 - MODELE N° 7 - Modèle de profil des acheteurs internationaux

Les modèles viennent appuyer l'analyse et fournissent un cadre qui facilitera la saisie rapide des données recueillies dans un format permettant une production efficace du rapport d'analyse.

A la fin de la recherche sur le terrain, les chercheurs auront:

- a.** enregistré/saisi et noté les observations, enregistré l'entretien avec la direction et enregistré/saisi les données d'entretiens et de groupes de réflexion avec les travailleurs pour chaque entreprise ou exploitation agricole opérant dans la chaîne de valeur dans le pays d'origine ou le pays de production;
- b.** enregistré/saisi les données de chaque entretien, puis regroupé ces entretiens par zones géographiques d'intervention pour les fonctions de soutien au niveau national et local; et
- c.** enregistré un profil par acheteur principal pour les principaux acheteurs internationaux dans les pays consommateurs.

Grâce aux informations recueillies, les chercheurs pourront:

- comparer les informations recueillies auprès de la direction, des travailleurs et des chercheurs et identifier les incohérences éventuelles, les désaccords, les divergences de perception, les différences entre le discours et les pratiques;
- comparer les tendances en matière de perception, de pratiques et de gestion de la SST entre les catégories d'acteurs selon la catégorisation initiale établie (voir liste des informateurs clés dans la section 3.2 ⁷¹);

⁷¹ Généralement, les «catégories» correspondent d'abord aux étapes de production, puis au type de propriété (locale, IDE), à la taille de l'entreprise (petite, moyenne, grande), au type de marché (haut de gamme / bas de gamme), au lieu de travail certifié ou non certifié (ISO, SA 8000) ou au produit (commerce équitable, biologique).

- comparer les tendances en matière de perceptions, de pratiques et de gestion de la SST, leurs causes profondes et les facteurs incitatifs entre les différentes étapes de production de la chaîne de valeur; et
- identifier les perceptions, les pratiques et le mandat des différentes fonctions institutionnelles de soutien à la SST et comparer leur portée aux différentes étapes de la production de la chaîne de valeur.

Dès que ces différentes tendances sont identifiées, ainsi que les institutions qui fournissent actuellement ou pourraient fournir un soutien en matière de SST aux différentes étapes de la production de la chaîne de valeur, l'analyse et la rédaction du rapport peuvent commencer.

OUTILS PRATIQUE



ETAPE 3 - MODELE N° 5 – Rapport d'analyse de l'étape 3

4. Processus d'analyse des résultats et d'établissement de rapport

L'objectif de l'analyse est d'identifier et examiner:

- les acteurs de la chaîne d'approvisionnement et leurs niveaux respectifs d'influence sur l'amélioration de la SST dans la chaîne;
- l'importance des relations et interrelations entre ces acteurs;
- les principales influences qui entrent en ligne de compte et impactent les résultats en matière de SST à chaque niveau de la chaîne;
- les déficits et les bonnes pratiques en matière de SST dans la chaîne, soit les personnes vulnérables (pourquoi et comment), et leurs liens aux schémas de l'emploi créés par le modèle commercial sous-jacent.

4.1 Sources

Pour répondre aux questions précédentes, il est conseillé de consulter les sources suivantes pour présenter, dans un rapport, les facteurs incitatifs et les contraintes en matière de SST dans la chaîne de valeur, les profils de vulnérabilité et les points d'entrée subséquents afin de réduire ces vulnérabilités en tirant parti des facteurs incitatifs tout en s'attaquant aux contraintes.

A ce stade, toutes les informations recueillies aux Etapes 1, 2 et 3 doivent être collectées et synthétisées:

- la première étude documentaire utilisée pour la sélection de la chaîne de valeur (Etape 1) et la cartographie de la chaîne de valeur (Etape 2);

- les notes et informations recueillies au moyen des observations, entretiens et groupes de réflexion (Etape 3);
- toute information tirée de l'étude documentaire complémentaire, s'il y a lieu (sur les dangers spécifiques ou les lacunes juridiques qui peuvent ressortir des observations, entretiens et groupes de réflexion, par exemple).

Sur ce dernier point, il conviendra d'être aussi précis que possible dans la saisie des données concernant les dangers. Pour ce faire, il importe de rechercher les spécificités des dangers observés ou signalés après les observations et entretiens.

Sources potentielles pour la recherche sur les dangers spécifiques, l'impact sur la santé et les mesures de contrôle

a. Orientation spécifique par secteur, thème ou industrie Plusieurs sites Web sont disponibles:

- HSE. *A-Z of guidance by industry* [en ligne]. Disponible à l'adresse: <http://www.hse.gov.uk/guidance/industries.htm> [consulté le 12 juillet 2018].
- SafeWork Australia. *Safety by topics* [en ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.safeworkaustralia.gov.au/topic/all> [consulté le 12 juillet 2018].
- SafeWork Australia. *Safety by industry and business* [en ligne]. Disponible à l'adresse: https://www.safeworkaustralia.gov.au/industry_business/all [consulté le 12 juillet 2018].
- WHSCouncil. *Homepage*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: https://www.wshc.sg/wps/portal/!ut/p/a1/jY89D4lwEIZ_iwMrd3ylxq0xRqIYB1ChiwGDBY00aSv9-yK-Tg6K3vZfnyd0LFFKgbD7VLNc1b_PmlWlwjva-75IYt-swcZC4OwyTmefEq6A-Hsu_A8uj95-OXlfjLPwEdQ4YPBmDkxAYoa3gx1M1IW3hzBISW11KW0n7I-fl1pLdTCQguNMbZR1cVWrA9CWSi41J_ViisN6ZsB4n5I8TZtuohMnt1CTtU!dl5/d5/L2dBISEvZ0FBIS9nQSEh/ [consulté le 12 juillet 2018].
- WorkSafe. *A-Z topics by industry* [en ligne]. Disponible à l'adresse: <https://work-safe.govt.nz/topic-and-industry/> [consulté le 12 juillet 2018].

b. Machines: modèle, type et contrôles existants étant peut-être déjà documentés et disponibles. Si ce n'est pas le cas, les informations sont généralement disponibles sur le site Web du constructeur.

c. Produits chimiques: fiche de sécurité chimique correspondante. Veuillez consulter la base de données ICSC sur les fiches internationales de sécurité chimique: https://www.ilo.org/safework/info/publications/WCMS_324855/lang--fr/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].

d. Professions spécifiques: veuillez consulter les fiches internationales des risques par profession. https://www.ilo.org/safework/info/publications/WCMS_184477/lang--fr/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].

e. Facteurs de risques environnementaux: veuillez consulter les documents de l'Organisation mondiale de la Santé: <http://www.who.int/phe/fr/> ainsi que du Centre international de recherche sur le cancer pour les facteurs environnementaux qui augmentent les risques de cancer chez les humains: <http://monographs.iarc.fr/> [consulté le 12 juillet 2018].

f. Points de contrôle ergonomiques:

Veuillez consulter le *Manuel d'ergonomie pratique en 128 points: Solutions pratiques et faciles à mettre en œuvre pour améliorer la sécurité et la santé au travail et les conditions de travail*. Cet ouvrage présente des solutions réalistes pouvant être appliquées avec souplesse dans un large éventail de situations sur le lieu de travail. Disponible à l'adresse: https://www.ilo.org/safework/info/instr/WCMS_345644/lang--fr/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].

Veuillez consulter *Ergonomic checkpoints in agriculture: Practical and easy-to-implement solutions for improving safety, health and working conditions*. Cet ouvrage présente des solutions pratiques pour améliorer l'agriculture et la vie rurale d'un point de vue ergonomique. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/safework/info/instr/WCMS_176923/lang--en/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].

Veuillez consulter les applications mobiles. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/safework/info/publications/WCMS_438062/lang--en/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].

g. Prévention du stress au travail: Veuillez consulter *La prévention du stress au travail: liste des points de contrôle*. Ce manuel a pour objectif d'examiner les questions de stress au travail. Disponible à l'adresse: https://www.ilo.org/safework/info/instr/WCMS_233837/lang--fr/index.htm. [consulté le 12 juillet 2018].

4.2 Cartographie mise à jour

A la fin du travail sur le terrain entrepris à l'Etape 3, il est nécessaire de revenir au processus de cartographie et de compléter la carte de la chaîne de valeur et de son environnement institutionnel avec les informations collectées à l'Etape 3 qui n'étaient pas forcément disponibles auparavant. Par exemple, il n'est pas toujours possible d'obtenir les informations sur les prix et la structure des coûts, le nombre total de travailleurs ou d'autres données au moyen de l'étude documentaire. La cartographie doit être présentée au début du rapport d'analyse afin de contextualiser le rapport et de fournir les informations générales nécessaires sur les produits et le marché de la chaîne de valeur ainsi que le flux de la phase de production à la phase de consommation finale.

4.3 Facteurs incitatifs et contraintes pour la SST

Cette section identifie les contraintes et les possibilités de changement. Elle explique comment les contraintes et les possibilités peuvent améliorer la compétitivité de la chaîne de valeur, comment elles peuvent être interconnectées et comment elles sont liées à l'amélioration de la SST aujourd'hui et à l'avenir. Cette section doit clairement indiquer les facteurs incitatifs et les contraintes du modèle commercial ainsi que de l'environnement réglementaire et des fonctions de soutien pour améliorer la SST à chaque étape de la chaîne de valeur.

L'évaluation des facteurs et des contraintes comprend:

- l'évaluation de l'impact sur la SST des règles régissant le modèle commercial des différentes catégories d'acteurs de la chaîne de valeur et leur interaction;
- l'évaluation du cadre juridique et des entités publiques et privées responsables de la prévention, de la protection, de la promotion et de l'indemnisation en matière de SST, y compris le type de régime et le système global de mise en œuvre; et

- l'évaluation des autres acteurs susceptibles d'assumer un rôle de soutien affectant la sensibilisation, les pratiques et les résultats en matière de SST.

Des exemples de facteurs incitatifs et de contraintes en matière de SST identifiés dans les chaînes de valeur mondiales à l'aide de cette méthodologie sont disponibles dans le document suivant.

BIT. 2017. *Food and agriculture global value chains: Drivers and constraints for occupational safety and health improvement - Volume Two - Three case studies* (Genève). BIT: Genève. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/safework/projects/WCMS_593288/lang--en/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].

Vous trouverez ci-dessous des ressources utiles sur le niveau de qualité et de précision de l'analyse des facteurs incitatifs et des contraintes dans les chaînes de valeur (pas particulièrement pour la SST). Elles seront utiles pour cette analyse.

Chan, Man-Kwun. 2012. *Making Agricultural Value Chain Programmes Work for Workers: A Practical Guide for Development Donors and Practitioners*. WIEGO Technical Brief (Global Trade) No 4. Disponible à l'adresse: http://wiego.org/sites/wiego.org/files/publications/files/Chan_WIEGO_TB4.pdf [consulté le 12 juillet 2018].

Ce guide, destiné aux donateurs et aux praticiens dans le domaine du développement, vise à améliorer l'impact des programmes de la chaîne de valeur agricole sur la pauvreté, l'économie et l'égalité des sexes en élargissant la mesure dans laquelle ces programmes répondent aux besoins et priorités de tous les types de travailleurs, et pas seulement des propriétaires-exploitants. Le guide présente des arguments et des preuves pour montrer comment le fait d'aborder les questions de travail dans les chaînes de valeur agricoles mondiales va permettre d'atteindre à la fois les objectifs de développement et de mise à niveau de la chaîne de valeur et les objectifs de développement plus larges. Il fournit également des orientations simples et pratiques sur la manière d'intégrer les questions relatives au travail dans les analyses de la chaîne de valeur afin de garantir que les programmes de la chaîne de valeur mis en œuvre dans le secteur des petits exploitants profitent à tous les types de travailleurs.

Hakemulder, R. et son équipe. 2015. *Value Chain Development for Decent Work, How to Create Employment and Improve Working Conditions in Targeted Sectors*. Deuxième édition. BIT. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---ifp_seed/documents/instructionalmaterial/wcms_434363.pdf [consulté le 12 juillet 2018].

Les outils de sélection sectorielle et d'analyse de la chaîne de valeur ont été intégrés dans ce guide à la suite de plusieurs années d'enseignements tirés d'expériences pratiques sur le terrain. Un chapitre mis à jour sur le suivi et la mesure des résultats, basé sur la norme DCED, a également été inclus pour fournir des conseils sur les méthodologies pratiques, mais rigoureuses visant à mesurer l'impact des projets sur l'emploi, en combinant à la fois la qualité et la quantité des emplois.

ONU. 2009. *Agro-value Chain Analysis and Development: the UNIDO Approach*. Disponible à l'adresse: https://www.unido.org/sites/default/files/2010-02/Agro_value_chain_analysis_and_development_0.pdf [consulté le 12 juillet 2018].

Les décideurs politiques se concentrent de plus en plus sur le développement de l'agro-industrie, en particulier sur la promotion de chaînes de valeur agricole efficaces pour renforcer le rôle prépondérant joué par l'agriculture dans la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Il est très difficile de déterminer les chaînes de valeur agroalimentaires qu'il faudrait promouvoir et sélectionner. Cette publication, et plus particulièrement la section 2.1 de la partie II, fournit des informations contextuelles intéressantes pour sélectionner et hiérarchiser les chaînes de valeur agroalimentaires qui seront développées.

4.4 Profils de vulnérabilité

Il est nécessaire d'évaluer les pratiques et les résultats en matière de SST dans leur contexte et de mieux comprendre les facteurs incitatifs afin de formuler des interventions qui pourront améliorer efficacement la SST. L'identification des profils de vulnérabilité peut venir appuyer la mise en place d'interventions prioritaires ou en améliorer la formulation.

Les profils de vulnérabilité sont définis comme les caractéristiques de groupes spécifiques de travailleurs permettant d'établir un lien entre l'exposition aux risques et dangers professionnels et les facteurs qui rendent les travailleurs plus susceptibles d'être exposés à de tels dangers et risques ou ayant une faible capacité à faire face aux conséquences d'une telle exposition.

Selon la taille et la complexité de l'entreprise, les profils de vulnérabilité peuvent correspondre au niveau de:

- l'entreprise et couvrir toutes les activités ou processus et tous les travailleurs;
- une section spécifique du lieu de travail (atelier de réparation de machines couvrant un groupe ou un nombre précis de travailleurs); et
- une activité ou un processus spécifique à haut risque, par exemple les problèmes de manipulation de charges lourdes, pouvant présenter un danger pour un groupe, des groupes ou un nombre de travailleurs précis.

Les dimensions décrites ci-après doivent être explorées afin d'identifier les profils de vulnérabilité.

- **L'exposition aux risques:** identifie les dangers professionnels par activité et fournit une évaluation de leur gravité et de la probabilité de leur occurrence.
- **La sensibilité:** identifie les caractéristiques spécifiques de la situation d'emploi des travailleurs qui sont liées à leur exposition à des dangers spécifiques et influencent les résultats en matière de SST. En particulier, les facteurs suivants sont identifiés et analysés: l'accès à un système de gestion des risques sur le lieu de travail; l'accès aux informations sur les mesures de contrôle; la situation d'emploi si elle est liée à un accès différentiel à la prévention, à la promotion et à la protection en matière de SST; le statut d'entreprise ou d'exploitation s'il est lié à un accès différentiel aux contrôles de conformité par les institutions concernées (inspection du travail, inspection de la sécurité sociale) .
- **La capacité de résilience:** identifie les stratégies et les ressources dont disposent les travailleurs pour faire face aux conséquences de l'exposition aux dangers professionnels. Il s'agit notamment d'évaluer l'accès aux services de soins et d'indemnisation en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle.

Les profils de vulnérabilité sont une façon holistique d'examiner à la fois les dangers et les risques professionnels, mais aussi les personnes qui y sont exposées et les facteurs d'influence sous-jacents. Pour définir les profils de vulnérabilité, il est nécessaire d'appréhender les liens et les causalités entre les différentes dimensions mentionnées dans la section 3.3.3 qui structurent les guides de préparation des entretiens et des groupes de réflexion, à savoir l'emploi et les conditions de travail, les risques et dangers pour la sécurité et la santé et leur gestion (y compris les informations collectées non seulement au moyen des entretiens, mais aussi de l'observation et de l'étude documentaire), les relations interentreprises, les prix et la structure des coûts, et l'environnement réglementaire et les fonctions de soutien institutionnel.

► **Encadré 5: Exemple de profils de vulnérabilité dans la chaîne de valeur du litchi à Madagascar**

Profils de travailleurs agricoles occasionnels et de petits producteurs

Processus de production

Dès que la parcelle compte plus de 3 ou 4 arbres, les producteurs ont tendance à faire appel à des travailleurs agricoles pour la collecte. Chez les petits producteurs (2 à 3 pieds de litchis), la récolte est généralement faite dans la famille avec une contribution des membres de la famille, rémunérés ou non, sur l'exploitation familiale.

Le travail de récolte est généralement organisé de la façon suivante:

- pour chaque pied de litchi, trois travailleurs sont chargés de la récolte, en général un homme qui monte dans l'arbre et deux femmes qui trient, équeutent et mettent les fruits en garaba (paniers de grande taille en bambou dans lesquels sont placées des feuilles de Ravenala fraîchement coupées qui permettent de conserver le litchi);
- un superviseur ou collecteur est chargé d'assigner les rôles et d'organiser le transport des garaba vers le point de collecte ou directement dans le camion si celui-ci est sur place (dans les grandes exploitations);
- quand un certain nombre de garaba sont prêtes, les hommes les transportent au point de collecte/transport où le producteur/groupement de producteur les vend au collecteur (non certifié) ou les charge dans le camion du transporteur et l'accompagne en station de traitement ou de transformation pour être rémunéré (certifié). Dans ce cas, c'est à ce moment que le collecteur est rémunéré.

En général, presque aucun outil n'est utilisé. Le récolteur monte directement sur l'arbre (qui n'est souvent peu ou pas entretenu et donc peut faire plus de 5 mètres de hauteur) muni d'une garaba vide qu'il remplit et fait descendre jusqu'au sol grâce à une corde.

Dans les quelques plantations, le travail peut être rationalisé avec les hommes affectés à la cueillette et les femmes rassemblées dans un hangar pour l'équeutage et la mise en cagettes. Dans ce cas, des outils de récoltes peuvent être mis à disposition (échelle, etc.) et les arbres sont taillés et moins élevés que la normale.

Exposition aux risques professionnels

Les principaux facteurs de risques professionnels identifiés au niveau de la récolte sont décrits ci-après.

- Chute de hauteur: ce risque est identifié comme étant le plus grave bien que sa probabilité semble limitée selon les travailleurs agricoles rencontrés (pas de données statistiques sur les accidents collectées au niveau de la phase de production). Si la chute survient, elle peut être très dangereuse, puisque les arbres sont hauts. Le litchi

- est un arbre cassant du fait de sa ramification en Y et lorsqu'il est encore jeune, seule une personne légère peut y monter sans risquer de le casser, auquel cas, de jeunes travailleurs sont mobilisés.
- Chutes et glissades: liées au terrain glissant et escarpé (la saison du litchi se situe en début de saison des pluies).
- Risques biologiques:
 - les piqûres d'insectes, en particulier les volants (piqûres d'abeilles – Anthophila - de guêpes de type Poliste – et de moustiques – Culicidae) sont fréquentes.
 - Eau sale/non potable – comme susmentionné, l'accès à un point d'eau a été constaté chez les producteurs certifiés (ce qui est une exception en comparaison des autres sites de production agricole de la région). Bien qu'aucune information ne soit disponible sur la qualité de l'eau, l'accès à l'eau potable de qualité en zone rurale reste un problème fréquent à Madagascar et les producteurs de litchis n'ont pas fait d'efforts spécifiques pour le filtrage de l'eau. Les infrastructures d'assainissement sont limitées (peu d'accès à des latrines modernes), mais les eaux ne semblent pas souillées durant la saison du litchi.
- Risques physiques: exposition au rayonnement du soleil et à des températures élevées – l'exposition au soleil est limitée dans la mesure où le travail de récolte se fait à l'ombre de l'arbre. C'est au moment du transport des garaba vers le point de collecte qu'une exposition au soleil a lieu. La récolte ne se fait pas pendant la saison la plus chaude et les litchis ne sont pas récoltés sous la pluie, car le soufre ne se fixe pas sur le fruit mouillé. Cependant, les températures restent élevées comme pour tout travail agricole dans la région, il est donc important de pouvoir accéder à un point d'eau, ce qui semble être le cas principalement chez les producteurs certifiés.
- Risques ergonomiques: transport et manutention de charges lourdes – les garaba, une fois remplies, pèsent entre 20 et 30 kilogrammes et sont portées sur le dos ou sur l'épaule la plupart du temps, sans outil permettant de faciliter le transport. Les garaba ont une structure en bambou qui a tendance à blesser le porteur lorsqu'elles sont remplies et lourdes, et les petites coupures sont fréquentes.
- Risques psychosociaux: les exploitants ont fait part de cas isolés d'accidents cardiovasculaires chaque année, notamment lorsqu'un exploitant agricole ou un collecteur arrive en retard et se voit refuser sa livraison à l'entrée en station. Ce risque est aggravé pour les personnes ayant un accès limité aux services de soins et ne bénéficiant pas d'un suivi médical régulier.

Le temps d'exposition pour l'ensemble de ces risques est évidemment très limité dans la mesure où la saison est courte, ce qui limite également les conséquences éventuelles en termes de maladies chroniques liées à l'ergonomie des postes de travail. Il convient également de noter le risque général mentionné par les exploitants agricoles concernant la sécurité de leurs biens (en particulier lorsqu'ils reçoivent leur paiement en liquide pour les litchis vendus).

Sensibilité

La sensibilité des travailleurs agricoles occasionnels et des petits producteurs aux risques professionnels est importante. Il y a très peu, voire pas du tout, de mesures d'atténuation ou de contrôle des risques.

Les mesures d'atténuation des risques de chute et de charges passent par la modernisation des processus de production, via l'utilisation d'outils, qui n'a pas été possible jusqu'à maintenant en raison du manque et de l'irrégularité des ressources, ainsi que

des connaissances limitées au niveau des producteurs. En effet, pour le producteur, la vente de litchis à l'exportation peut représenter 30 à 40 pour cent du revenu annuel, mais il ne dispose pas de produits financiers lui permettant de lisser ses revenus sur l'année, de programmes d'éducation financière permettant de financer des investissements et sa capacité d'épargne est limitée. Le fait que cette étape de la production ne représente qu'environ 10 pour cent de la valeur de commercialisation des litchis en Europe est une contrainte à l'investissement pour une modernisation de la chaîne de valeur à ce niveau.

Les jeunes sont exposés au risque de chute, dans la mesure où ils sont mobilisés pour récolter les fruits des jeunes arbres. Les vieux arbres cassent facilement, et seule une personne légère peut grimper sur les jeunes arbres. Pour la récolte sur les jeunes arbres, il est nécessaire de monter directement dans l'arbre ce qui augmente significativement le risque de chute. Aucune protection personnelle n'est utilisée faute de connaissance, de ressources et de fournisseurs, ce qui augmente aussi les risques. Le fait que ces jeunes soient utilisés ponctuellement et dans le cadre familial souvent non rémunéré ne permet pas d'appliquer le Code du travail malgache.

Les mesures de contrôle sont également inexistantes. En effet, la connaissance des modalités de contrôle ainsi que la perception des risques sont limitées. Les travailleurs et producteurs ont la capacité d'identifier les risques, mais les conditions de vie et de travail en milieu rural à Madagascar sont telles que le besoin (ou la conscience du droit à des conditions de travail sûres) n'est pas nécessairement exprimé. L'absence de mesures de contrôle augmente la probabilité d'occurrence de risques, qui sont pour la plupart relativement simples à éliminer ou contrôler.

La sensibilité de ces travailleurs aux risques professionnels est accentuée par l'état de santé général des travailleurs et producteurs. En effet, l'accès aux soins et à la médecine préventive en milieu rural est limité à Madagascar. Le fait que la quasi-totalité des travailleurs au niveau de la production de litchis soient à la fois des travailleurs informels et temporaires ne leur donne pas accès aux services d'assurance-maladie et de médecine professionnelle de Madagascar. Ces travailleurs peuvent recourir aux services de santé communautaires, mais ces derniers disposent de ressources humaines et financières limitées qui réduisent la couverture géographique et la qualité globale des services.

Capacité de résilience

Il est particulièrement difficile pour les travailleurs agricoles occasionnels et les petits producteurs et leurs familles de faire face aux conséquences physiques et financières en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle. En effet, dans la mesure où leurs emplois sont informels, ils ne bénéficient pas d'une couverture de protection sociale. D'un point de vue géographique et financier, leur accès aux services de santé est limité, tout comme aux services de vulgarisation (bonnes pratiques agricoles, règles fondamentales d'hygiène).

En cas d'accident, l'accès aux soins est extrêmement limité. Sur les sites certifiés, une trousse d'urgence est à disposition, mais les structures médicales sont éloignées des lieux de production (en dehors des quelques sites périurbains autour de Toamasina) et les travailleurs agricoles et les petits producteurs n'ont pas accès à l'assurance-maladie ou à une assurance contre les risques professionnels, ce qui signifie que tout soin lié à un accident reste à leur charge.

Source: ILO, 2017.⁷²

72 BIT. 2017. *Food and agriculture global value chains: Drivers and constraints for occupational safety and health improvement - Volume Two - Three case studies* (Genève). BIT: Genève. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/safework/projects/WCMS_593288/lang--en/index.htm (consulté le 12 juillet 2018)

4.5 Points d'entrée des interventions

L'objectif consiste à utiliser l'analyse résultant des Etapes 1 à 3 pour formuler des interventions sur mesure avec les parties prenantes à l'Etape 4. Pour ce faire, la première version du rapport d'analyse peut servir de document de référence pour ces discussions, et doit donc contenir le plus grand nombre de points d'entrée pour les interventions qui pourraient améliorer efficacement la SST dans la chaîne de valeur.

❶ Encadré 6: Des facteurs incitatifs et contraintes aux points d'entrée des interventions – exemple tiré de l'analyse de la chaîne de valeur de l'huile de palme en Indonésie

Facteurs incitatifs et contraintes indirects et multidimensionnels pour la SST:

L'exposition aux risques chimiques dans les plantations d'huile de palme en Indonésie est spécifique au genre et enracinée dans les pratiques de sous-traitance. Comme les femmes sont surreprésentées dans ces emplois temporaires, elles sont plus exposées à des risques liés à des tâches temporaires (fertilisation, application d'herbicides et de pesticides) qui sont plus facilement sous-traitées. Parce qu'elles sont sous contrats temporaires et externalisées, les femmes a) ne bénéficient pas de l'infrastructure et du système de gestion de la SST de l'entreprise principale, et b) ne sont pas aussi bien juridiquement protégées et rarement affiliées à la sécurité sociale, ce qui réduit leur accès à un suivi médical et à une indemnisation en cas d'accident ou de maladie. De plus, comme elles travaillent pour différentes plantations, il est plus difficile pour elles de s'organiser. Elles sont rarement syndiquées, ce qui signifie aussi qu'elles ont moins accès aux informations relatives à leurs droits en matière de protection et qu'elles peuvent difficilement exprimer leurs besoins en termes de sécurité et de santé qui peuvent être spécifiques (notamment lorsqu'elles allaitent ou sont enceintes, en termes de garde d'enfants et horaires de travail).

Points d'entrée des interventions:

- modifier la section du Code du travail sur la sous-traitance;
- renforcer la capacité de l'inspection du travail à faire appliquer cette législation plus restrictive au moyen d'une planification stratégique de la conformité;
- travailler avec les initiatives de vérification privées afin d'inclure des dispositions sur la sous-traitance dans leur référentiel;
- promouvoir la syndicalisation des travailleuses et la sensibilisation des pairs;
- travailler avec la division de la santé au travail du ministère de la Santé pour renforcer la capacité des centres de santé locaux à identifier les pathologies liées à l'exposition aux produits chimiques; et
- travailler avec l'organisation patronale des plantations sur un code de conduite garantissant l'accès de tous les travailleurs présents sur la plantation aux installations de l'entreprise (médicales, sanitaires), quel que soit leur statut contractuel.

Source: BIT (2017).⁷³

73 BIT. 2017. *Food and agriculture global value chains: Drivers and constraints for occupational safety and health improvement - Volume Two - Three case studies* (Genève). BIT: Genève. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/safework/projects/WCMS_593288/lang--en/index.htm (consulté le 12 juillet 2018).

5. Outils et ressources

5.1 Définitions des concepts fondamentaux

Les concepts suivants sont définis dans le glossaire du guide de l'utilisateur.

- 
- Capacité de résilience
 - Exposition
 - Discussions de groupe de réflexion
 - Indicateurs
 - Informateurs clés
 - Entretiens auprès d'informateurs clés
 - Système de marché
 - Réglementation
 - Sensibilité
 - Fonctions de soutien
 - Chaîne de valeur



5.2 Boîte à outils



ETAPE 3 - TdR N° 3 - TdR pour la recherche sur le terrain et l'analyse



ETAPE 3 - OUTIL DE RECHERCHE N° 3 - Outils de recherche utilisés dans la chaîne de valeur de l'huile de palme en Indonésie

ETAPE 3 - OUTIL DE RECHERCHE N° 4 - Outils de recherche utilisés dans la chaîne de valeur textile malgache



ETAPE 3 - MODELE N° 5 - Rapport d'analyse de l'étape 3

ETAPE 3 - MODELE N° 6 - Lettre de demande d'accès aux entreprises

ETAPE 3 - MODELE N° 7 - Modèle du profil des acheteurs internationaux

ETAPE 3 - MODELE N° 8 - Modèle de saisie des notes d'entretien et des discussions des groupes de réflexion dans les exploitations agricoles

ETAPE 3 - MODELE N° 9 - Modèle de saisie des observations dans les exploitations agricoles

ETAPE 3 - MODELE N° 10 - Modèle de saisie des notes d'entretien avec la direction du secteur manufacturier

ETAPE 3 - MODELE N° 11 - Modèle de saisie des observations dans le secteur manufacturier

ETAPE 3 - MODELE N° 12 - Modèle de saisie des notes d'entretien et des discussions des groupes de réflexion avec les travailleurs du secteur manufacturier



ETAPE 3 - CASE STUDY NO. 4 - The roll-out of Etape 3 in the coffee value chain of Colombia

ETAPE 3 - TRAINING MATERIAL NO. 7 - Presentation of Etape 3

ETAPE 3 - TRAINING MATERIAL NO. 8 - Analysis Exercise

ETAPE 3 - TRAINING MATERIAL NO. 9 - Observation exercise



5.3 Lectures utiles

BIT. 2014. *Global Manual for Wind: Work Improvement in Neighbourhood Development/ Practical approaches for improving safety, health and working conditions in agriculture*; Bureau international du Travail. Genève: BIT (2014). Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---safework/documents/instructionalmaterial/wcms_241020.pdf [consulté le 12 juillet 2018].

Le manuel WIND pour l'amélioration du travail dans le développement des quartiers (*Work Improvement in Neighbourhood Development*) est conçu pour aider les petits exploitants agricoles et leurs familles à améliorer la sécurité et la santé au travail et dans leur vie quotidienne. Le caractère unique de l'approche WIND réside dans la facilitation de l'amélioration volontaire des conditions de travail et de vie, grâce à la participation active des agriculteurs, de leurs familles et des membres de la communauté. Elle met en avant des solutions simples et pratiques qui peuvent être appliquées grâce à du matériel local et à faible coût. Le manuel consiste en 33 points de contrôle et comprend de nombreux exemples d'amélioration à faible coût avec des illustrations claires dans des domaines techniques importants pour les agriculteurs. Il s'agit notamment du stockage et de la manipulation des matériaux, des postes et des outils de travail, de la sécurité des machines, de l'environnement de travail et du contrôle des produits dangereux, des installations de bien-être, de l'organisation du travail et de la coopération communautaire, et de la protection de l'environnement.

BIT. 2017. *Global Manual for WISE - Work Improvements in Small Enterprises*, Bureau international du Travail, Genève, 2017. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/safework/info/instr/WCMS_621054/lang-en/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].

Le manuel WISE est conçu pour aider les employeurs et les travailleurs des petites entreprises du secteur manufacturier à créer des lieux de travail sûrs, sains et productifs.

BIT. 2009. *Principes directeurs concernant les systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail*, ILO-OSH 2001 (Genève). Disponible à l'adresse: https://www.ilo.org/safework/info/standards-and-instruments/WCMS_112581/lang-fr/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].

L'OIT a conçu ces principes directeurs comme un instrument destiné à venir aider dans la pratique les organisations et les institutions compétentes à obtenir l'amélioration continue des résultats en matière de sécurité et de santé au travail (SST). Ces principes directeurs ont été élaborés sur la base de principes admis au plan international et définis par les mandants tripartites de l'OIT. Les recommandations concrètes s'adressent à toutes les personnes qui ont une responsabilité dans la gestion de la SST. Cette deuxième édition inclut des ajouts à la bibliographie.

BIT. *Fiches internationales de sécurité chimique*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: https://www.ilo.org/safework/info/publications/WCMS_324855/lang-fr/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].

Les fiches internationales de sécurité chimique (ICSC, International Chemical Safety Cards) fournissent sous une forme claire et concise l'essentiel des données relatives à la sécurité et à la protection de la santé dans l'utilisation des produits chimiques. Le but principal des fiches est la promotion de la sécurité dans l'utilisation des produits chimiques sur le lieu de travail et les destinataires principaux sont les travailleurs. Le projet ICSC est un projet conjoint de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et du BIT, mené en coopération avec la Commission européenne.

BIT. *Fiches internationales des risques par profession*. [En ligne] Disponible à l'adresse: https://www.ilo.org/safework/info/publications/WCMS_184477/lang--fr/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].

Les fiches internationales des risques par métier constituent une source d'information polyvalente offrant des renseignements sur les dangers, risques et notions de prévention liés à un métier particulier. Ces fiches sont destinées à toute personne concernée par les questions de sécurité et santé au travail dans le cadre de son activité professionnelle.

BIT. 2013. *Training Package on Workplace Risk Assessment and Management for Small and Medium-Sized Enterprises*. Genève: BIT, 2013. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---safework/documents/instructional-material/wcms_215344.pdf [consulté le 12 juillet 2018].

Le projet encourage l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail pour tous les travailleurs par le développement de produits mondiaux comblant les lacunes méthodologiques et informationnelles dans ce domaine, et par la mobilisation des acteurs nationaux en vue de la mise en œuvre de mesures pratiques aux niveaux national, local et de l'entreprise. Les résultats du projet comprennent du matériel de formation, des outils pratiques et des orientations politiques pour renforcer les capacités nationales et locales en matière de sécurité et de santé au travail, et pour aider les mandants à concevoir et à mettre en œuvre les politiques et les programmes de sécurité et de santé au travail.

Chan, Man-Kwun. 2012. *Making Agricultural Value Chain Programmes Work for Workers: A Practical Guide for Development Donors and Practitioners*. WIEGO Technical Brief (Global Trade) No 4. Disponible à l'adresse: http://wiego.org/sites/wiego.org/files/publications/files/Chan_WIEGO_TB4.pdf [consulté le 12 juillet 2018].

Ce guide, destiné aux donateurs et aux praticiens dans le domaine du développement, vise à améliorer l'impact des programmes de la chaîne de valeur agricole sur la pauvreté, l'économie et l'égalité des sexes en élargissant la mesure dans laquelle ces programmes répondent aux besoins et priorités de tous les types de travailleurs, et pas seulement des propriétaires-exploitants. Le guide présente des arguments et des preuves pour montrer comment le fait d'aborder les questions de travail dans les chaînes de valeur agricoles mondiales va permettre d'atteindre à la fois les objectifs de développement et de mise à niveau de la chaîne de valeur et les objectifs de développement plus larges. Il fournit également des orientations simples et pratiques sur la manière d'intégrer les questions relatives au travail dans les analyses de la chaîne de valeur afin de garantir que les programmes de la chaîne de valeur mis en œuvre dans le secteur des petits exploitants profitent à tous les types de travailleurs.

FAO. *Semi-structured interviews in the context of rural community development*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: <http://www.fao.org/docrep/x5307e/x5307e08.htm> [consulté le 12 juillet 2018].

Hakemulder, R. et son équipe. 2015. *Value Chain Development for Decent Work, How to Create Employment and Improve Working Conditions in Targeted Sectors*. Deuxième édition. BIT. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---ifp_seed/documents/instructionalmaterial/wcms_434363.pdf [consulté le 12 juillet 2018].

Les outils de sélection sectorielle et d'analyse de la chaîne de valeur ont été intégrés dans ce guide à la suite de plusieurs années d'enseignements tirés d'expériences pratiques sur le terrain. Un chapitre mis à jour sur le suivi et la mesure des résultats, basé sur la norme DCED, a également été inclus pour fournir des conseils sur les méthodologies pratiques, mais rigoureuses visant à mesurer l'impact des projets sur l'emploi, en combinant à la fois la qualité et la quantité des emplois.

Health Knowledge. *Semi-structured, narrative, and in-depth interviewing focus groups, action research, participant observation in the context of public health*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.healthknowledge.org.uk/public-health-textbook/research-methods/1d-qualitative-methods/section2-theoretical-methodological-issues-research> [consulté le 12 juillet 2018].

HSE. *Example risk assessments*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: <http://www.hse.gov.uk/risk/casestudies/> [consulté le 12 juillet 2018].

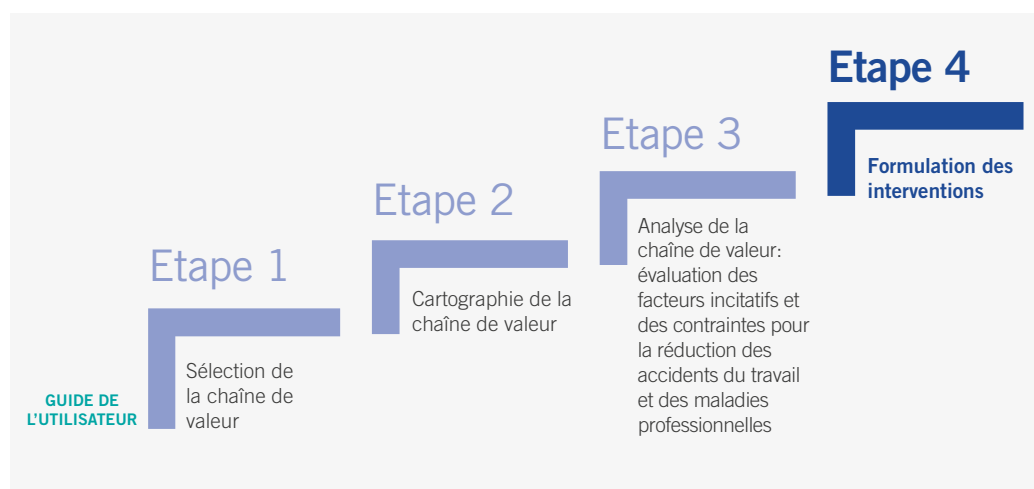
Sur cette page, vous trouverez des exemples d'évaluations des risques qui montrent le type d'approche auquel HSE s'attend de la part des petites entreprises ou lieux de travail. Les exemples montrent comment d'autres petites et moyennes entreprises ont abordé la question de l'évaluation des risques.

Etape 4

Formulation des interventions

1. Contexte et objectifs d'apprentissage

Figure 11. Formulations des interventions



La formulation d'interventions pour améliorer la SST dans la chaîne de valeur sera la dernière étape de cette méthodologie. Toutes les étapes précédentes sont essentielles pour formuler des interventions efficaces, adaptées à la situation et durables. Ces interventions doivent:

- renforcer les catalyseurs et en tirer parti pour améliorer la SST;
- être réalistes quant à l'engagement des parties prenantes et aux ressources nécessaires pour mettre en œuvre les interventions proposées;
- appuyer l'échange de bonnes pratiques, les partenariats et la diffusion de connaissances; et
- créer une vision et des mécanismes de mise en œuvre sur les questions de conformité de manière stratégique.

A la fin de cette section, vous serez capable:

- a. d'organiser votre temps et les ressources nécessaires pour cette étape;
- b. de recueillir des informations dans un modèle organisé;

- c. de proposer la bonne combinaison d'interventions publiques et privées à l'appui de l'amélioration de la SST, notamment:
 - d'obtenir une vision concrète de la volonté des décideurs à combler les lacunes dans la mise en œuvre des lois, réglementations et politiques existantes ayant une incidence sur les résultats en matière de SST dans une chaîne de valeur;
 - d'identifier les canaux de soutien à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement (fournisseurs de services aux entreprises, services publics présents sur le terrain, organisations sectorielles, coopératives, fournisseurs d'intrants);
 - d'identifier les domaines d'amélioration pour lesquels il existe éventuellement des mesures incitatives en vue du changement et les domaines pour lesquels des interventions externes ou publiques et un financement risquent d'être nécessaires;
- d. d'obtenir l'engagement des acteurs clés pour mettre en œuvre les interventions identifiées; et
- e. de produire une fiche d'information sur les résultats qui devront être diffusés.

2. Extrants et calendrier

2.1 Extrants

A la fin de cette section, vous aurez produit les extrants suivants:

- a. des modèles d'intervention élaborés en partenariat avec les parties prenantes, et validés par ces dernières;
- b. un cadre d'intervention;
- c. des outils de communication pour encourager l'application des modèles d'intervention établis.

Les modèles suivants correspondant aux produits finaux pourront être utiles et adaptés à votre projet et selon le contexte.

OUTILS PRATIQUE



ETAPE 4 - MODELE N° 13 - Lettre d'invitation à une consultation

ETAPE 4 - MODELE N° 14 - Conclusions des consultations

ETAPE 4 - MODELE N° 15 - Fiche d'information sur le projet

2.2 Calendrier

Cette étape devrait durer entre **3 et 4 semaines** et suivre la chronologie suivante:

- a. préparation des consultations avec les parties prenantes;
- b. consultations; et
- c. finalisation de la formulation des interventions.

Tel que mentionné dans le guide de l'utilisateur, la mise en œuvre de la méthodologie actuelle nécessitera de combiner des connaissances de plusieurs disciplines et exigera probablement la participation de différentes personnes ayant des expériences complémentaires. A l'Etape 4, l'équipe doit être la même qu'à l'Etape 3. En outre, le rôle du responsable du projet est essentiel pour le positionnement de son organisation dans le cadre de toutes les interventions possibles.

Les termes de référence ci-dessous peuvent être adaptés afin de définir les activités et de répartir les tâches entre les membres de l'équipe.

OUTILS PRATIQUE



ETAPE 4 - TdR N° 4 - TdR pour les consultations avec les parties prenantes

3. Processus de formulation des interventions

Cette dernière étape indique comment formuler efficacement les interventions en utilisant les informations recueillies lors des étapes précédentes et comment formuler ces interventions pour améliorer la SST dans la CVM et au-delà. Sur la base des étapes précédentes, il convient d'organiser des consultations avec les parties prenantes pour renforcer les interventions et garantir leur engagement et leurs contributions.

Les consultations doivent être organisées de manière à construire des interventions durables. Ces modèles d'intervention sont l'ensemble des interventions qui peuvent améliorer efficacement les résultats en matière de SST dans la chaîne de valeur. Il est peu probable qu'une seule intervention ait un tel impact; par conséquent, les modèles d'intervention devront sans doute combiner des interventions axées sur les politiques et d'autres sur le marché et pourront inclure des actions qui ne sont pas nécessairement qualifiées d'interventions en matière de SST au sens traditionnel. Cela pourra donner lieu à des interventions de SST non traditionnelles qui auront éventuellement des effets indirects sur la SST ou des interventions de SST réalisées par l'intermédiaire d'organisations dont le mandat principal n'est pas la SST.

3.1 Contexte: le potentiel inexploité des chaînes de valeur mondiales dans l'amélioration de la SST

Il est nécessaire de mettre en place des moyens novateurs pour améliorer les conditions de travail et la SST dans les chaînes d'approvisionnement qui contribuent également à améliorer la gouvernance de la SST (au sens des processus de gouvernance) dans les pays en développement. Permettre aux autorités nationales et aux structures et systèmes de SST de tirer parti des synergies entre leur mandat et le travail effectué par des tiers dans ce domaine permettrait d'améliorer la conformité et de renforcer les capacités nationales nécessaires pour protéger, de manière durable, la santé et la sécurité des travailleurs dans les chaînes de valeur et à l'échelle nationale.

Mieux comprendre les conditions de travail et la SST tout au long de la chaîne de valeur (fournisseurs formels et informels inclus) peut constituer un point d'entrée pour la protection des travailleurs les plus vulnérables et, en fin de compte, contribuer à ce que tous les travailleurs des pays producteurs en bénéficient.

➤ Encadré 1: Quatre points d'entrée identifiés pour tirer parti du potentiel inexploité des CVM

Extrait de la publication *Chaînes d'approvisionnement mondiales agricoles: Facteurs incitatifs et contraintes pour l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail Volume 1 Perspectives de différents champs d'investigation*.

- Le renforcement des capacités institutionnelles par l'engagement de fonctions de soutien au sein des CVM dans les pays fournisseurs. En effet, comme le montrent les études de cas, les CVM agroalimentaires, en raison des exigences spécifiques du marché final, ont souvent plus de ressources⁷⁴, sont au moins partiellement intégrées dans l'économie formelle et ont identifié des liens et une structure relationnelle / contractuelle entre les acteurs. Pour ce qui est des fonctions de soutien dans les pays fournisseurs qui ont une capacité institutionnelle limitée, ces caractéristiques peuvent faciliter la création d'une passerelle pour renforcer les capacités et dupliquer les bonnes pratiques développées dans une chaîne d'approvisionnement dans d'autres secteurs, puis progressivement à l'ensemble de l'économie.
- Le partage vertical des connaissances dans la chaîne d'approvisionnement qui couvre les travailleurs les plus vulnérables. Lorsque les besoins sont identifiés, les acteurs à l'aval de la chaîne peuvent être mobilisés pour régler cette question. À cet égard, les acteurs à l'aval de la chaîne, bénéficiant souvent de systèmes de gestion de la SST, de professionnels formés et de systèmes de suivi, seraient en mesure de soutenir les petits acteurs qui sont encore éloignés du secteur formel.
- Le partage horizontal des connaissances à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement vers les travailleurs les plus vulnérables. Lorsque les besoins sont identifiés à chaque étape de la production, les acteurs peuvent partager leurs expériences sur les meilleures pratiques en matière de SST. Comme l'illustrent les études de cas, certains acteurs (qui peuvent par exemple avoir accès à des marchés à plus forte valeur ajoutée ou faire partie d'un investissement étranger direct) ont mis au point des systèmes avancés pour contrôler les facteurs de risque et tirer parti des synergies entre la SST et la productivité à leur stade de production. Ces nombreuses connaissances et expériences pourraient être diffusées dans le reste du secteur, y compris auprès des acteurs qui ne sont pas nécessairement inclus dans une CVM et ne fournissent que le marché intérieur, afin d'éviter la création de secteurs à deux niveaux.

74 Le marché international rémunère mieux, surtout s'il fait partie d'un régime d'ICP.

- Enfin, le partage des connaissances entre les différents pays fournisseurs sur les mesures de prévention au sein des chaînes d'approvisionnement d'un même produit. Cette dernière possibilité présente un intérêt particulier pour la SST. Les dangers et les facteurs de risque sont fortement contextuels et dépendent des processus de production. Par conséquent, les innovations en matière de SST développées pour des chaînes de valeur spécifiques dans un pays fournisseur pourraient potentiellement profiter à d'autres pays producteurs. Pour ce qui est des possibilités d'exercer une certaine influence sur le marché, les acheteurs mondiaux peuvent s'approvisionner dans différents pays pour un seul produit et être disposés à adopter plus facilement des pratiques plus sûres dont l'ensemble de la base d'approvisionnement pourrait bénéficier.

Source: BIT (2017).⁷⁵

3.2 Des points d'entrée au modèle d'intervention: comment hiérarchiser les interventions?

3.2.1 Transformer les points d'entrée en interventions

Les interventions seront formulées d'après les informations recueillies au cours des Etapes 1, 2 et 3 et plus spécifiquement d'après les points d'entrée pour l'amélioration de la SST identifiés à l'Etape 3. Pour transformer les points d'entrée en interventions, les chercheurs ou responsables de la mise en œuvre du projet devront détailler l'intervention prévue et définir la priorité des interventions éventuelles. Cet exercice servira de base à la consultation avec les parties prenantes.

Pour ce faire, il convient d'accorder une attention particulière aux éléments de l'analyse décrits ci-après.

- a. Les interventions doivent garantir que les profils de vulnérabilité qui ressortent de l'analyse sont pris en compte. Il s'agit d'un critère essentiel pour hiérarchiser les interventions, mais aussi pour s'assurer qu'elles sont adaptées aux caractéristiques spécifiques de leur groupe cible.
- b. En cas d'identification de lacunes en matière de politique (législation, politique, programmes) ou de mise en œuvre (application des lois, politiques, programmes et pratiques) ayant une incidence sur la SST dans la chaîne de valeur (législation et réglementation en matière de SST, de sécurité sociale, de sous-traitance, code du travail), le modèle d'intervention doit inclure une solution pour combler ces lacunes.
- c. Les interventions doivent mobiliser les canaux identifiés au cours de l'analyse qui permettraient d'atteindre efficacement la population cible, en particulier les profils de vulnérabilité identifiés. Elles doivent inclure les organisations qui sont en mesure d'appuyer les interventions visant à améliorer la SST, comme les fournisseurs de services aux entreprises, les services publics présents sur le terrain, les organisations sectorielles, les coopératives et les fournisseurs d'intrants.

⁷⁵ BIT. 2017. *Chaînes d'approvisionnement mondiales agricoles: Facteurs incitatifs et contraintes pour l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail Volume 1 Perspectives de différents champs d'investigation*. Disponible à l'adresse: https://www.ilo.org/safework/projects/WCMS_631164/lang-fr/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].

- d. Les interventions doivent viser à tirer parti des mesures incitatives en faveur du changement au sein de la chaîne de valeur, à faciliter la création d'incitations ou le soutien public, le cas échéant. Table 6. Priority setting matrix

Tableau 6. Matrice pour déterminer les priorités

Étape de la production dans la chaîne de valeur	Impact escompté sur la SST	Interventions possibles	Parties prenantes impliquées	Priorité
<i>Étape de production et type d'acteur</i>	<i>Danger ou schéma de vulnérabilité pour lesquels vous souhaitez trouver une solution</i>	<i>Que faut-il faire? Comment s'y prendre?</i>	<i>Qui sera chargé de la mise en œuvre de l'intervention?</i>	<i>Ordre</i>

Source: les auteurs.

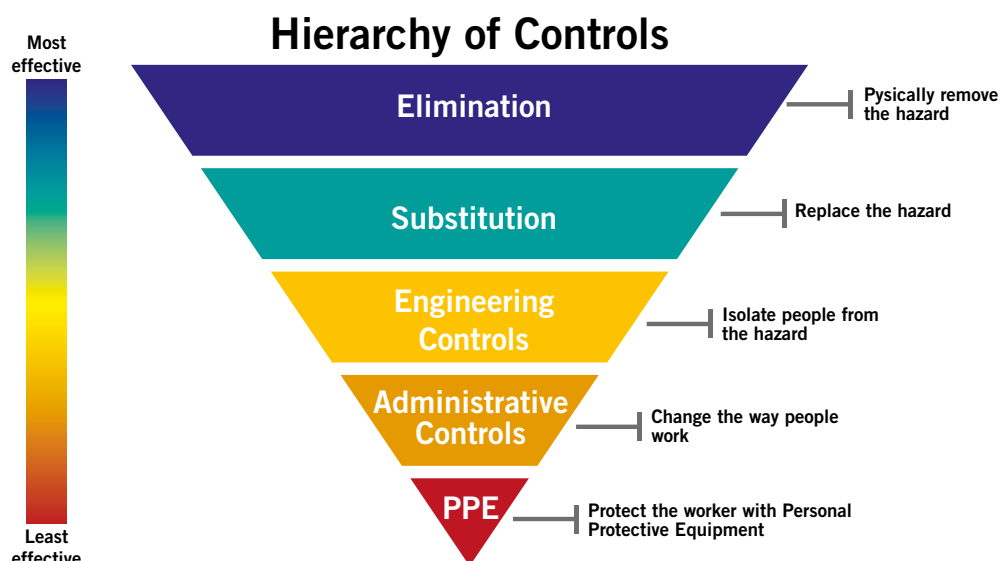
Avec cette matrice visant à déterminer les priorités, il est possible de présenter en détail les interventions pour chaque point d'entrée.

- Dans la première colonne:** identifier l'étape de production de la chaîne de valeur concernée par l'intervention.
- Dans la deuxième colonne:** définir l'impact escompté. Quels sont les dangers et les schémas de vulnérabilité pour lesquels vous souhaitez trouver une solution? D'après vous, quels seront les objectifs et l'impact de l'intervention?
- Dans la troisième colonne:** établir la liste des interventions possibles.
- Dans la quatrième colonne:** établir la liste des parties prenantes impliquées.
- Dans la cinquième colonne:** hiérarchiser l'intervention.

3.2.2 Comment hiérarchiser la bonne combinaison d'interventions?

Les modèles d'intervention doivent reposer sur la méthode de la «pyramide des contrôles» et toujours accorder la priorité à la suppression des dangers et des risques avant d'envisager l'adoption de stratégies (collectives ou individuelles) de réduction des risques.

Figure 12. Pyramide des contrôles



Source: NIOSH.

La pyramide des contrôles est habituellement utilisée lors des évaluations des risques sur le lieu de travail pour établir l'ordre de priorité des contrôles à effectuer. Cette approche peut être adaptée à une autre échelle: au niveau de la chaîne de valeur, du secteur ou de l'industrie, afin d'aborder des problèmes systémiques plutôt que des problèmes spécifiques à un seul lieu de travail. En fait, cela consiste à toujours essayer de prioriser les interventions qui élimineront les dangers et les risques professionnels des lieux de travail concernés.

Encadré 2: Exemples de types d'intervention à l'échelle systémique

Élimination des risques	■ Valorisation fonctionnelle et technique ■ Élimination des produits chimiques, machines et processus dangereux
Réduction des risques à l'échelle collective	■ Amélioration du lieu de travail: spécifications sur les niveaux de risque (bruit, poussière), services d'évaluation des risques et disponibilité de contrôles (boîtiers de réduction des bruits, ventilation locale par aspiration) ■ Spécifications sur l'organisation physique du lieu de travail (salle de bains, sources d'eau potable, conservation des produits chimiques) ■ Éléments déclencheurs d'accidents et de maladies: ajustement des exigences sur les heures de travail, les rotations, les congés et les temps de repos ■ Accès effectif aux prestations de sécurité sociale en cas de maternité et de maladie ■ Accès aux services de santé au travail (suivi, détection)
Réduction des risques à l'échelle individuelle	■ Formation et informations ■ Informations visuelles sur le poste de travail et rotations ■ Équipement de protection individuelle (EPI) ■ Exigences propres à certaines vulnérabilités (maternité, handicap)
Protection des personnes confrontées à ces risques	■ Accès à des services de santé curatifs ■ Accès à des services de réadaptation ■ Indemnisation en cas d'invalidité de travail permanente ou temporaire ■ Indemnisation de la famille en cas de décès dû à un accident du travail ou une maladie professionnelle

Source: les auteurs.

D'après cet exercice visant à établir un ordre de priorités, les chercheurs ou les personnes chargées de la mise en œuvre du projet peuvent provisoirement classer les interventions possibles énumérées dans la matrice.

3.3 Consultations avec les parties prenantes

Une fois que les interventions possibles identifiées dans la chaîne de valeur sont détaillées et provisoirement classées par niveau de priorité, il convient de consulter les parties prenantes, sans perdre de vue les objectifs suivants:

- parvenir à un consensus sur les résultats des Etapes 1, 2 et 3;
- identifier la volonté et la capacité des principales parties prenantes de contribuer à la lutte contre les dangers et les risques identifiés dans la chaîne de valeur;
- formuler des interventions consensuelles en collaboration avec les parties prenantes au cours du processus de consultation; et
- favoriser l'engagement des parties prenantes pour la mise en œuvre de ces interventions.

3.3.1 Qui sont les parties prenantes?

Les parties prenantes sont les personnes identifiées aux Etapes 2 et 3. Elles incluent nécessairement tous les acteurs participant à la recherche sur le terrain (Etape 3). Les parties prenantes peuvent être consultées soit toutes ensemble, soit séparément par catégorie si la chaîne de valeur est trop longue (plusieurs sites géographiques) ou si les sensibilités politiques sont élevées. Dans ce cas, il est conseillé de réunir et d'interroger les intervenants du même type en un groupe, ce qui permettra à la fois d'établir un consensus au sein du groupe et à l'équipe chargée de la collecte des données d'observer les relations entre les intervenants du même type.

3.3.2 Structure des consultations

L'étape suivante consiste à planifier, organiser et animer les consultations avec les principales parties prenantes identifiées et impliquées dans le processus de recherche.

Les modèles ci-après vous permettront de préparer les consultations.

OUTILS PRATIQUE



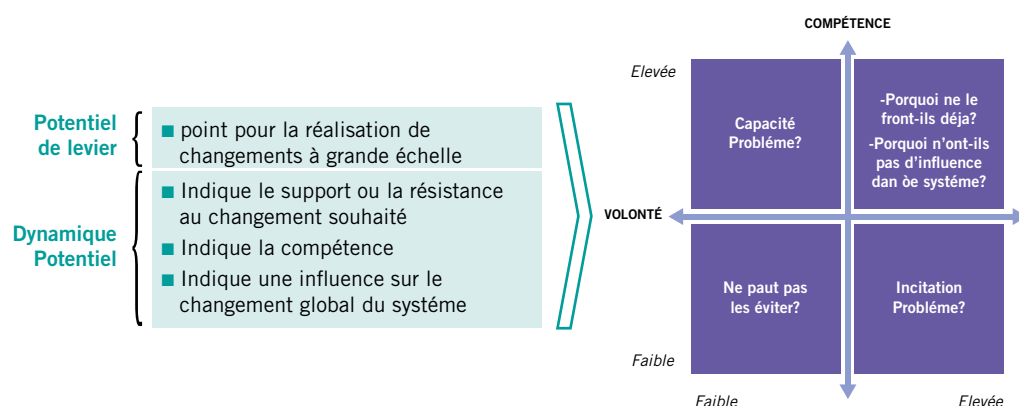
ETAPE 4 - MODELE N° 13 - Lettre d'invitation à une consultation

ETAPE 4 - MODELE N° 14 - Conclusions des consultations

L'atelier de consultation doit être simplement structuré autour de ces deux objectifs, présenter les résultats et prévoir suffisamment d'espace pour que chaque partie prenante puisse soumettre ses idées, commentaires et suggestions. Dans la partie consacrée aux ressources, vous trouverez des exemples de programme de consultation, lettres d'invitation, présentations et exercices de groupe. Ils vous permettront d'organiser des consultations efficaces avec les parties prenantes.

La figure 13 illustre le niveau de détermination et de capacités de chaque type de partie prenante que devront estimer les chercheurs. A la fin du processus de consultation, les chercheurs auront une idée précise du niveau de chaque partie prenante, schématisé dans la figure ci-après.

Figure 13. Potentiel d'optimisation et d'impulsion pour les interventions



Source: les auteurs.

Les interventions pour lesquelles les principales parties prenantes ne démontrent aucune volonté ou capacité n'ont aucune chance de réussir ou de s'inscrire dans la durée. Veuillez vous assurer que les consultations sont correctement documentées par l'équipe pour que les informations les plus pertinentes soient extraites et les modèles d'intervention formulés en fonction des résultats des consultations.

Tableau 7. Evaluation des parties prenantes

Interventions	Parties prenantes	
	Volonté	Compétences
D'après la matrice de priorité	<i>Elevée/Faible</i>	<i>Elevée(s)/Faible(s)</i>

Source: les auteurs.

3.4 Des interventions au cadre logique pour l'action

Une fois que les interventions sont formulées et que l'adhésion des parties prenantes est assurée, les résultats des Etapes 1 à 4 de cette méthodologie peuvent être facilement adaptés au cadre logique d'un projet donné visant à améliorer la SST dans une chaîne de valeur globale (ou locale). Pour passer des interventions convenues au cadre logique d'un projet donné, il convient d'identifier précisément le rôle spécifique de votre organisation dans la mise en œuvre ou la facilitation de la mise en œuvre de ces interventions. Pour ce faire, les chercheurs doivent être pleinement conscients des forces, des approches et de la valeur ajoutée de leur propre organisation en matière de SST. A cet égard, vous pouvez consulter les documents pertinents de l'OIT ci-dessous.



Voici quelques ressources utiles à prendre en compte lors de la formulation des interventions.

BIT. *Programme par Pays pour la Promotion du Travail Décent*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/how-the-ilo-works/departments-and-offices/program/dwcp/lang--en/index.htm> [consulté le 12 juillet 2018].

Les Programmes par pays de promotion du travail décent (PPTD) sont un des principaux outils d'appui de l'OIT à l'échelle des pays. Les PPTD ont deux objectifs principaux. Ils promeuvent le travail décent comme le principal outil des stratégies de développement national. En même temps, ils organisent les savoirs, les instruments, le plaidoyer et la coopération de l'OIT, qui doivent aider les mandants tripartites, dans un cadre basé sur les résultats, à faire progresser l'Agenda du travail décent dans les domaines constituant les atouts particuliers de l'Organisation. Le tripartisme et le dialogue social sont au cœur de la planification et de la mise en œuvre d'un programme cohérent et intégré d'assistance aux mandants des Etats membres de l'OIT.

BIT. *Development Cooperation intervention models*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.ilo.org/intranet/english/bureau/pardev/tcguides/intervention.htm> [consulté le 12 juillet 2018].

BIT. *Programmes phares de l'OIT* [En ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/how-the-ilo-works/flagships/lang--fr/index.htm> [consulté le 12 juillet 2018].

Les programmes phares de l'OIT utilisent au mieux les ressources pour fournir des services efficaces et durables aux Etats Membres. Profondément ancrés dans une approche fondée sur les droits et dans le but de faire avancer l'Agenda pour le travail décent par la promotion des normes internationales du travail, les programmes phares de l'OIT ont un impact supplémentaire grâce à des activités de grande envergure et rehaussent l'efficacité des capacités grâce aux économies d'échelle.

BIT. 2014. *Global Manual for Wind: Work Improvement in Neighbourhood Development/ Practical approaches for improving safety, health and working conditions in agriculture; Bureau international du Travail* (Genève). Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcms-sp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---safework/documents/instructionalmaterial/wcms_241020.pdf [consulté le 12 juillet 2018].

Le manuel WIND pour l'amélioration du travail dans le développement des quartiers (*Work Improvement in Neighbourhood Development*) est conçu pour aider les petits exploitants agricoles et leurs familles à améliorer la sécurité et la santé au travail et dans leur vie quotidienne. Le caractère unique de l'approche WIND réside dans la facilitation de l'amélioration volontaire des conditions de travail et de vie, grâce à la participation active des agriculteurs, de leurs familles et des membres de la communauté. Elle met en avant des solutions simples et pratiques qui peuvent être appliquées grâce à du matériel local et à faible coût. Le manuel consiste en 33 points de contrôle et comprend de nombreux exemples d'amélioration à faible coût avec des illustrations claires dans des domaines techniques importants pour les agriculteurs. Il s'agit notamment du stockage et de la manipulation des matériaux, des postes et des outils de travail, de la sécurité des machines, de l'environnement de travail et du contrôle des produits dangereux, des installations de bien-être, de l'organisation du travail et de la coopération communautaire, et de la protection de l'environnement.

BIT. *LABADMIN/OSH*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/how-the-ilo-works/departments-and-offices/governance/labadmin-osh/lang--fr/index.htm> [consulté le 12 juillet 2018].

BIT. *Administration du travail et inspection du travail*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.ilo.org/labadmin/lang--fr/index.htm> [consulté le 12 juillet 2018].

Le modèle de conformité stratégique de l'OIT fournit aux inspections du travail une nouvelle méthodologie pour atteindre les objectifs de conformité en tenant compte des ressources limitées, des pouvoirs incompatibles et de la nécessité d'endosser une plus grande responsabilité et promouvoir la conformité dans un monde du travail en constante évolution.

BIT. *Sécurité et santé au travail*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.ilo.org/global/topics/safety-and-health-at-work/lang--fr/index.htm> [consulté le 12 juillet 2018].

BIT. *Programme et budget*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/how-the-ilo-works/programme-and-budget/lang--fr/index.htm> [consulté le 12 juillet 2018].

BIT. *System for Measurement and Improvement of Productivity*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: <http://www.ilo.org/public/english/region/ampro/cinterfor/publ/simapro/pdf/system.pdf> [consulté le 12 juillet 2018].

Le SYMAPRO est un système d'apprentissage permanent, holistique et inclusif dans les organisations. Il vise à atteindre les objectifs de l'organisation de façon globale, puisque ces objectifs ont été acceptés par toutes les personnes impliquées. L'objectif est d'améliorer l'efficacité, la qualité et les conditions de travail dans l'organisation en impliquant le personnel opérationnel, les cadres moyens et les cadres supérieurs, et en les incitant à tous s'engager.

BIT. Programme *SCORE* [en ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.ilo.org/empent/Projects/score/lang--fr/index.htm> [consulté le 12 juillet 2018]. *SCORE (Sustaining Competitive and Responsible Enterprises)* est un programme global de l'OIT promouvant le développement conjoint de la productivité et des conditions de travail dans les petites et moyennes entreprises (PME). Le but premier du programme consiste en la mise en œuvre effective de la formation SCORE, qui combine formation en classe et consultation en usine.

BIT. *The Lab Project*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: <http://www.ilo.org/empent/Projects/the-lab/lang--en/index.htm> [consulté le 12 juillet 2018].

Le développement de systèmes de marché pour un travail décent - *the lab* - est un projet de génération de connaissances visant à mesurer et à maximiser l'impact sur l'emploi des interventions de développement de systèmes de marché.

BIT. Page de ressources sur la planification stratégique. *Conformité stratégique, Inspection du travail, LABADMIN/OSH*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: https://www.ilo.org/labadmin/info/WCMS_625394/lang--fr/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].

En décembre 2017, le service LABADMIN/OSH a organisé une académie sur la conformité au travail comme une des missions de l'inspection du travail. Elle réunissait plus de 100 représentants de 45 pays. Regardez la vidéo sur cette page pour entendre les participants expliquer comment la planification stratégique a pu renforcer l'action de l'inspection du travail.

Vous trouverez ci-après un exemple de la combinaison d'interventions publiques et privées résultant des modèles d'intervention élaborés pour trois chaînes de valeur dans le cadre du projet conjoint BIT-UE sur la SST dans les CVM relevant du Programme-phare de l'OIT sur la SST (OSH-GAP).

➤ Encadré 3: Combinaison d'interventions

Sur la base des recherches menées dans le cadre du projet conjoint BIT-UE sur la SST dans les CVM relevant du Programme-phare de l'OIT sur la SST (OSH-GAP), les extrants et activités suivants ont été proposés en vue de l'amélioration des résultats en matière de sécurité et de santé dans la chaîne de valeur sélectionnée.

A l'échelle nationale

■ Amélioration des cadres juridiques et politiques

Activités: par exemple, l'analyse des lacunes juridiques concernant les normes internationales du travail, les plans d'action, les services de conseil juridique, le renforcement des capacités des mandants concernés et le soutien aux mécanismes de dialogue social.

■ Renforcement des mécanismes d'application

Activités: par exemple, procéder à des évaluations de l'inspection du travail des services d'inspection de la SST et des services d'inspection de la sécurité sociale, le cas échéant, et élaborer des plans stratégiques de mise en conformité conformes à la méthodologie de l'OIT.

■ Amélioration des systèmes de gestion des informations relatives à la SST

Activités: par exemple, évaluer la manière dont les inspections du travail collectent et analysent actuellement les données relatives à la SST et les activités spécifiques dans ce domaine pour moderniser les systèmes de collecte de données, comme la coordination entre les différentes institutions qui collectent les données (régimes de sécurité sociale et inspection du travail par exemple).

■ Amélioration de l'accès aux services de santé préventive

Activités: par exemple, cartographier les capacités institutionnelles en matière de services de santé au travail et de médecine préventive dans les CVM sélectionnées et les interventions potentielles pour améliorer l'accès géographique et financier ainsi que la qualité de ces services selon les besoins.

■ Amélioration de la coordination entre les mécanismes de prévention, de protection et d'indemnisation.

Activités: par exemple, créer des outils pour identifier les stratégies de financement optimales pour la prévention.

■ Appui des indemnisations à la suite d'un accident sur le lieu de travail.

Activités: par exemple, appuyer les aspects spécifiques de la réforme du système de sécurité sociale du pays/secteur.

A l'échelle sectorielle

- Interventions directes à l'appui de pratiques saines et sûres sur le lieu de travail

Activités: par exemple, procéder à des améliorations matérielles peu coûteuses (infrastructure, équipement, organisation du lieu de travail), en insistant particulièrement sur les risques et les besoins spécifiques au genre (en particulier liés à l'exposition aux risques pendant la maternité et l'allaitement); encourager l'adoption par les entreprises chefs de file et les fournisseurs secondaires de pratiques responsables en matière d'achats accompagnées de transferts de compétences en matière de SST; intégrer des normes adaptées en matière de SST dans les initiatives de vérification privées et les forums; collaborer avec les fournisseurs d'intrants (produits chimiques et équipements) pour garantir la sécurité de l'approvisionnement et de l'utilisation dans les entreprises.

- Renforcement de la capacité des mandants pour améliorer la SST dans des lieux de travail ciblés.

Activités: par exemple, créer des comités de sécurité et de santé en entreprise, ou renforcer leur mise en œuvre; préparer et lancer des campagnes de sensibilisation sur la SST pour les employeurs et les travailleurs; mettre en œuvre des activités de formation pour les employeurs et les travailleurs (y compris dans les programmes de formation professionnelle); et appliquer des mesures visant à améliorer la gestion des risques en matière de SST.

- Amélioration de l'enregistrement et de la notification des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Activités: par exemple, conseiller directement les représentants des employeurs et des travailleurs dans le secteur sélectionné sur des sujets spécifiques tels que la simplification des mécanismes de demande d'indemnisation.

Source: BIT (2017).⁷⁶

3.4.1 Etablir une théorie du changement et un cadre logique d'après le modèle d'intervention

Le cadre logique permet de présenter les interventions proposées dans un format complet et compréhensible. Le cadre logique comprend:

- a. une hiérarchie des résultats, des extrants et des activités;
- b. des indicateurs de progrès et des moyens de vérification; et
- c. des hypothèses sur le contexte du projet.

Le cadre logique définit la structure, les indicateurs et les hypothèses du projet sous la forme d'une matrice, dont les lignes représentent différents niveaux d'objectifs. L'approche axée sur les résultats exige que les objectifs et les indicateurs soient exprimés sous la forme de résultats escomptés et réalisables, plutôt que d'aspirations. Le cadre logique répond à une théorie du changement qui, à ce stade, doit rendre compte des résultats, des produits, des

76 BIT. 2017. *Food and agriculture global value chains: Drivers and constraints for occupational safety and health improvement - Volume Two - Three case studies* (Genève). BIT: Genève. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/safework/projects/WCMS_593288/lang--en/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].

activités et des hypothèses sous-jacentes qui découleraient de toutes les activités menées entre les Etapes 1 et 4.

- a. **L'objectif de développement** est le changement à long terme auquel le projet vise à contribuer.
- b. **L'objectif ou le résultat immédiat** est le changement spécifique attendu d'ici la fin du projet, en termes de qualité et de quantité des services fournis par le groupe cible, ou la manière dont ils sont fournis par les bénéficiaires directs. Les changements définis dans le cadre de l'objectif immédiat concernent:
 - ▶ les groupes cibles (capacités, qualité des services existants ou des nouveaux services); et
 - ▶ l'environnement opérationnel des groupes cibles (politiques, législation, informations).
- c. **Les extrants** sont les produits directs du projet, comme la formation, les propositions de loi, les documents politiques, les méthodologies, les informations, les campagnes de sensibilisation, les modèles d'intervention. Un extrant est un produit ou un service proposé à un bénéficiaire direct pour atteindre les résultats. Ce sont les moyens nécessaires et suffisants pour atteindre les résultats.
- d. **Les activités** sont les actions nécessaires et suffisantes pour produire les extrants.

Le cadre logique ⁷⁷ offre un résumé des points suivants:

- ▶ les motifs de réalisation d'un projet (objectif/résultat immédiat);
- ▶ les produits escomptés (extrants);
- ▶ le mode de production des extrants/résultats (activités);
- ▶ les facteurs externes cruciaux pour la réussite du projet (hypothèses);
- ▶ le moyen de mesurer la réussite du projet (indicateurs); et
- ▶ les sources de données nécessaires pour évaluer la réussite (moyens de vérification).

D'autres ressources sur l'élaboration d'une théorie du changement et d'un cadre logique sont disponibles ci-dessous.

BIT. *DC templates and how to guides*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.ilo.org/intranet/english/bureau/pardev/tcguides/templates.htm> [consulté le 12 juillet 2018].

BIT. *Tools and methods for project design and implementation planning*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: https://www.ilo.org/intranet/english/bureau/pardev/tcguides/onestop/download/tools_methods.pdf [consulté le 12 juillet 2018].

⁷⁷ Pour plus d'informations sur le cadre logique, veuillez consulter les documents suivants: *Modèles et guides de coopération au développement du BIT*: <https://www.ilo.org/intranet/english/bureau/pardev/tcguides/templates.htm> [consulté le 12 juillet 2018]. Outils et méthodes de conception de projet et de planification de la mise en œuvre: https://www.ilo.org/intranet/english/bureau/pardev/tcguides/onestop/download/tools_methods.pdf [consulté le 12 juillet 2018].

3.5 Plaidoyer en faveur des interventions

Cette partie présente la méthodologie et les outils nécessaires pour plaider en faveur des interventions qu'il convient de mettre en œuvre.

Toutes les interventions visant à répondre aux préoccupations en matière de SST exigent une planification et des consultations méticuleuses pour atteindre les objectifs souhaités. Cela implique d'identifier les autorités cibles pertinentes au niveau décisionnel approprié pour répondre aux questions prioritaires, de choisir avec soin les personnes les plus aptes à s'engager dans le plaidoyer et de coordonner les interventions avec les autres acteurs nationaux et internationaux pour maximiser l'impact grâce à des messages efficaces.

OUTILS PRATIQUE



ETAPE 4 - MODELE N° 14 - Conclusions des consultations

ETAPE 4 - MODELE N° 15 - Fiche d'information sur le projet

4. Outils et ressources



4.1 Définitions des concepts fondamentaux

- Plaidoyer
- Cadre logique
- Système de marché
- Pyramide des contrôles
- Réglementation
- Fonctions de soutien
- Chaîne de valeur

4.2 Boîte à outils



ETAPE 4 - TdR N° 4 - TdR pour les consultations avec les parties prenantes



ETAPE 4 - MODELE N° 13 - Lettre d'invitation à une consultation

ETAPE 4 - MODELE N° 14 - Conclusions des consultations

ETAPE 4 - MODELE N° 15 - Fiche d'information sur le projet



ETAPE 4 - ETUDE DE CAS N° 5 - Déploiement de l'ETAPE 4 dans la chaîne de valeur du café en Colombie

ETAPE 4 - ETUDE DE CAS N° 6 - Exemples de la Colombie

ETAPE 4 - MATERIEL DE FORMATION N° 10 - Présentation de l'ETAPE 4

4.3 Lectures utiles

BIT. 2012b. *Decent work indicators, concepts and definitions: ILO manual*. BIT, deuxième édition (Genève). Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---integration/documents/publication/wcms_229374.pdf [consulté le 12 juillet 2018].

Cette deuxième version présente plusieurs améliorations et mises à jour et constitue un outil utile pour les personnes à la recherche d'une analyse complète des différentes dimensions du travail décent à l'échelle nationale, ainsi que pour celles qui se concentrent davantage sur la production de données. Le manuel s'appuie sur les normes statistiques et juridiques internationales, adoptées par la communauté statistique internationale, et dont l'application est encouragée pour harmoniser les données régionales et internationales sur l'emploi et le travail décent. Tandis que les discussions et l'utilisation des statistiques sur le travail décent évoluent, le manuel est amélioré, et tient compte des retours d'information et des nouvelles normes adoptées. En particulier, nous pensons qu'il sera très utile pour les discussions à venir sur le programme de développement pour l'après-2015.

BIT. 2011. *Gaps in Coverage and Barriers to Ratification and Implementation of International Labour Standards in Rural Areas*. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/global/standards/subjects-covered-by-international-labour-standards/specific-categories-of-workers/WCMS_152771/lang--en/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].

S'il est généralement admis que les normes internationales du travail sont essentielles pour orienter la législation et les politiques nationales visant à combler les lacunes en matière de protection des travailleurs ruraux, la protection effective de ces travailleurs est encore marquée par des lacunes importantes en matière de couverture et des obstacles en matière de ratification et d'application, comme l'ont noté les organes directeurs de l'OIT, notamment la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations.

BIT. 2015. *Value Chain Development for Decent Work: How to create employment and improve working conditions in targeted sectors*. Deuxième édition. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/empent/areas/value-chain-development-vcd/WCMS_434362/lang-en/index.htm [consulté le 12 juillet 2018].

Cette deuxième édition du guide sur le développement de la chaîne de valeur pour le travail décent a été réécrite en mettant l'accent sur le passage de l'analyse à l'action et comprend des conseils supplémentaires sur la formulation et la mise en œuvre d'interventions de développement de la chaîne de valeur. De nouveaux outils mis à jour pour la sélection des secteurs et l'analyse de la chaîne de valeur ont été intégrés dans ce guide à la suite de plusieurs années d'enseignements tirés d'expériences pratiques sur le terrain. Un chapitre mis à jour sur le suivi et la mesure des résultats, basé sur la norme DCED, a également été inclus pour fournir des conseils sur les méthodologies pratiques, mais rigoureuses visant à mesurer l'impact des projets sur l'emploi, en combinant à la fois la *qualité* et la *quantité* des emplois.

CIF-OIT. *eLearning Introduction to International Labour Standards*. [En ligne]. Disponible à l'adresse: <https://ecampus.ilo.org/course/view.php?id=12&lang=en> [consulté le 12 juillet 2018].

Ce module offre une vision globale des normes internationales du travail: définition, motifs d'élaboration, caractéristiques, pertinence, mode d'utilisation, mode d'adoption, de promotion et de supervision, thèmes couverts et contenu. Il a été élaboré en étroite collaboration avec le département technique/le programme concerné.

Annexe A: Cartographie des outils et ressources du Guide de démarrage

	Guide d'utilisation	Etape 1	Etape 2
TdR 	N/A	ETAPE 1 - TdR N° 1 - Termes de référence pour la sélection de la chaîne de valeur	ETAPE 2 - TdR N° 2 - Termes de référence pour la cartographie de la chaîne de valeur
Outils de recherche 	N/A	ETAPE 1 - OUTIL DE RECHERCHE N° 1 - Sources de sélection de la chaîne de valeur ETAPE 1 - OUTIL DE RECHERCHE N° 2 – Feuille de notation pour la sélection de la chaîne de valeur	N/A
Modèles 	GUIDE DE L'UTILISATEUR - MODELE N° 1 - Programme de l'atelier	ETAPE 1 - MODELE N° 2 – Rapport de sélection de la chaîne ETAPE 1 - MODELE N° 3 - Fiche d'information du projet	ETAPE 2 - MODELE N° 4 - Rapport pour la cartographie de la chaîne de valeur
Supports de formation 	GUIDE DE L'UTILISATEUR - ETUDE DE CAS N° 1 - Etude de cas complète - Colombie GUIDE DE L'UTILISATEUR – MATERIEL DE FORMATION N° 1 - Module de formation complet GUIDE DE L'UTILISATEUR – MATERIEL DE FORMATION N° 2 - Ateliers et fiche de formation	ETAPE 1 - ETUDE DE CAS N° 2 - Déploiement de l'ETAPE 1 dans la chaîne de valeur du café en Colombie ETAPE 1 – MATERIEL DE FORMATION N° 3 - Exercice de sélection ETAPE 1 – MATERIEL DE FORMATION N° 4 - Présentation de l'ETAPE 1	ETAPE 2 - ETUDE DE CAS N° 3 - Déploiement de l'ETAPE 2 dans la chaîne de valeur du café en Colombie ETAPE 2 – MATERIEL DE FORMATION N° 5 - Exercice de cartographie de la chaîne de valeur ETAPE 2 – MATERIEL DE FORMATION N° 6 - Présentation de l'étape 2

Etape 3	Etape 4
ETAPE 3 - TdR N° 3 - TdR pour la recherche sur le terrain et l'analyse	ETAPE 4 - TdR N° 4 –TdR pour les consultations avec les parties prenantes
ETAPE 3 - Outil de recherche n° 3 - Outils de recherche utilisés dans la chaîne de valeur de l'huile de palme en Indonésie ETAPE 3 - Outil de recherche n° 4 - Outils de recherche utilisés dans la chaîne de valeur textile malgache	N/A
ETAPE 3 - MODELE N° 5 – Rapport d'analyse de l'étape 3 ETAPE 3 - MODELE N° 6 – Lettre de demande d'accès aux entreprises ETAPE 3 - MODELE N° 7 - Modèle de profil des acheteurs internationaux ETAPE 3 - MODELE N° 8 - Modèle de saisie des notes d'entretien et des discussions des groupes de réflexion dans les exploitations agricoles ETAPE 3 - MODELE N° 9 - Modèle de saisie des observations dans les exploitations agricoles ETAPE 3 - MODELE N° 10 - Modèle de saisie des notes d'entretien avec la direction du secteur manufacturier ETAPE 3 - MODELE N° 11 - Modèle de saisie des observations dans le secteur manufacturier ETAPE 3 - MODELE N° 12 - Modèle de saisie des notes d'entretien et des discussions des groupes de réflexion avec les travailleurs du secteur manufacturier	ETAPE 4 - MODELE N° 13 – Lettre d'invitation à une consultation ETAPE 4 - MODELE N° 14 - Conclusions des consultations ETAPE 4 - MODELE N° 15 - Fiche d'information sur le projet
ETAPE 3 - ETUDE DE CAS N° 4 - Déploiement de l'ETAPE 3 dans la chaîne de valeur du café en Colombie ETAPE 3 – MATERIEL DE FORMATION N° 7 - Présentation de l'étape 3 ETAPE 3 – MATERIEL DE FORMATION N° 8 - Exercice d'analyse ETAPE 3 – MATERIEL DE FORMATION N° 9 - Exercice d'observation	ETAPE 4 - ETUDE DE CAS N° 5 - Déploiement de l'ETAPE 4 dans la chaîne de valeur du café en Colombie ETAPE 4 - MATERIEL DE FORMATION N° 10 - Présentation de l'étape 4

Annexe B: Instruments pertinents de l'OIT

1. Instruments principaux sur santé et la sécurité au travail

- [Convention \(n° 155\) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981](#) - [ratifications] et son [Protocole de 2002](#) - [ratifications]

La convention prévoit l'adoption d'une politique nationale cohérente en matière de sécurité et de santé au travail, de même que les mesures à prendre par les autorités publiques et dans les entreprises pour promouvoir la sécurité et la santé au travail et améliorer les conditions de travail. Cette politique doit être élaborée en tenant compte des conditions et de la pratique nationales. Le protocole préconise d'instaurer et de procéder à une révision périodique des prescriptions et procédures prévues pour la déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles et la publication des statistiques annuelles correspondantes.

- [Convention \(n° 161\) sur les services de santé au travail, 1985](#) - [ratifications]

Cette convention prévoit la mise en place au niveau de l'entreprise de services de médecine du travail, dont la mission est essentiellement préventive, chargés de conseiller l'employeur, les travailleurs et leurs représentants dans l'entreprise en matière de préservation de la sécurité et de la salubrité du milieu de travail.

- [Convention \(n° 187\) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006](#) - [ratifications]

Cette convention vise à promouvoir une culture de prévention en matière de sécurité et de santé pour aboutir progressivement à un milieu de travail sûr et salubre. Elle prévoit que l'Etat qui la ratifie doit développer, en consultation avec les organisations d'employeurs et de travailleurs les plus représentatives, une politique, un système et un programme de sécurité et de santé au travail à l'échelle nationale. La politique nationale doit être élaborée conformément aux principes posés par l'article 4 de la [convention \(n° 155\) sur la santé et la sécurité des travailleurs, 1951](#), et le système et le programme au niveau national doivent être conçus en tenant compte des principes figurant dans les instruments de l'OIT pertinents. La liste de ces instruments figure en annexe de la [recommandation \(n° 197\) sur le cadre promotionnel sur la sécurité et la santé au travail, 2006](#). Les systèmes nationaux doivent fournir l'infrastructure nécessaire à la mise en œuvre des politiques et programmes nationaux de sécurité et de santé au travail, et inclure la législation, les autorités ou organes adéquats, les mécanismes de contrôle y compris les systèmes d'inspection et les arrangements au niveau de l'entreprise. Les programmes nationaux doivent inclure des mesures assorties de délais visant à promouvoir la sécurité et la santé au travail et permettant d'évaluer les progrès accomplis.

2. Santé et sécurité dans certaines branches de l'activité économique

■ Convention (n° 120) sur l'hygiène (commerce et bureaux), 1964 - [ratifications]

Cet instrument a pour objectif la préservation de la santé et du bien-être des travailleurs des établissements commerciaux et des établissements, institutions ou administrations dans lesquels les travailleurs sont occupés principalement à un travail de bureau et à des activités apparentées. Il requiert à cette fin l'adoption des mesures élémentaires d'hygiène répondant aux impératifs du bien-être sur le lieu de travail.

■ Convention (n° 152) sur la sécurité et l'hygiène dans les manutentions portuaires, 1979 - [ratifications]

Voir manutentionnaires portuaires.

■ Convention (n° 67) sur la sécurité et la santé dans la construction, 1988 - [ratifications]

Cette convention précise les mesures techniques spécifiques de prévention et de protection à prendre compte tenu des exigences particulières de ce secteur. Ces mesures concernent la sécurité des lieux de travail, des machines et des équipements utilisés, les travaux en hauteur et le travail dans l'air comprimé.

■ Convention (n° 176) sur la sécurité et la santé dans les mines, 1995 - [ratifications]

Cet instrument régit les divers aspects de sécurité et de santé qui caractérisent le travail dans les mines, notamment l'inspection, les dispositifs spéciaux et les équipements de protection individuelle. Il contient également des prescriptions relatives au sauvetage dans les mines.

■ Convention (n° 184) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001 - [ratifications]

Cette convention a pour objectif la prévention des accidents et des atteintes à la santé qui résultent du travail, sont liés au travail ou surviennent au cours du travail dans l'agriculture et la foresterie. A cette fin, elle prévoit des mesures concernant la sécurité des machines, l'ergonomie, la manutention et le transport de matériaux, la gestion rationnelle des produits chimiques, le contact avec les animaux, la protection contre les risques biologiques, le bien-être et le logement.

3. Protection contre des risques spécifiques

■ Convention (n° 115) sur la protection contre les radiations, 1960 - [ratifications]

Cette convention a pour objectif l'élaboration de prescriptions fondamentales visant à protéger les travailleurs contre les risques liés à une exposition à des radiations ionisantes. Les mesures de protection à prévoir consistent notamment à réduire au niveau le plus bas possible l'exposition des travailleurs à des radiations ionisantes et à toute exposition inutile, et à soumettre le lieu de travail et la santé des travailleurs à un contrôle. La convention prévoit en outre les prescriptions relatives aux situations d'urgence qui pourraient se produire.

■ Convention (n° 139) sur le cancer professionnel, 1974 - [ratifications]

Cet instrument vise à créer un mécanisme permettant que des mesures soient prises pour prévenir les risques de cancer professionnel dus à une exposition, en général sur une longue période, à des substances et agents chimiques ou physiques de divers types présents sur les lieux de travail. A cette fin, les États qui l'ont ratifiée sont tenus de déterminer périodiquement les substances ou agents cancérigènes auxquels l'exposition des travailleurs doit être interdite ou réglementée, de s'efforcer de faire remplacer les substances ou agents cancérigènes par des substances ou agents non cancérigènes ou moins nocifs, de prévoir des mesures de protection et d'inspection et de prescrire les examens médicaux auxquels les travailleurs exposés doivent se soumettre.

■ Convention (n° 148) sur le milieu de travail (pollution de l'air, bruit et vibrations), 1977 - [ratifications]

Cette convention prévoit que, dans la mesure du possible, le milieu de travail doit être exempt de tout risque inhérent à la pollution de l'air, au bruit ou aux vibrations. Pour parvenir à ce résultat, des mesures techniques s'appliquant aux installations ou aux procédés doivent être prévues ou, à défaut, des mesures complémentaires d'organisation du travail doivent être adoptées.

■ Convention (n° 162) sur l'amiante, 1986 - [ratifications]

Cette convention vise à prévenir les effets nocifs d'une exposition à l'amiante sur la santé des travailleurs en déterminant des méthodes et des techniques raisonnables et pratiquement réalisables permettant de réduire à un minimum l'exposition professionnelle à l'amiante. Pour parvenir à cet objectif, la convention énumère un certain nombre de mesures détaillées qui reposent essentiellement sur la prévention des risques sanitaires inhérents à une exposition professionnelle à l'amiante et sur la protection des travailleurs contre ces risques.

■ Convention (n° 170) sur les produits chimiques, 1990 - [ratifications]

Cette convention prévoit l'adoption et la mise en œuvre d'une politique cohérente de sécurité dans l'utilisation des produits chimiques au travail, ce qui comprend la production, la manipulation, le stockage et le transport de produits chimiques ainsi que l'élimination et le traitement des déchets de produits chimiques, l'émission de produits chimiques résultant des activités professionnelles, l'entretien, la réparation et le nettoyage du matériel et des récipients utilisés pour de tels produits. Cet instrument détermine également les responsabilités spécifiques qui incombent aux pays producteurs et exportateurs.



Cette publication a bénéficié du financement de la Commission européenne par l'intermédiaire du projet BIT-UE sur la SST dans les CAM dans le cadre du programme phare de l'OIT pour une action préventive dans le domaine de la SST et de l'initiative du Fonds Vision Zéro (VZF).



Organisation
internationale
du Travail

Département GOUVERNANCE
Bureau international du Travail
4, route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse

Tel: +41 22 799 67 15
www.ilo.org/labadmin-osh

ISBN 9789220311844



9 789220 311844